

MEMOIR DE FIN D'ETUDES

Pour l'obtention du Diplôme de Master en Architecture

Thématique : Architecture Urbaine.

Atelier : Architecture et Renouvellement Urbain.

Intitulé du projet : CITY GATE CINEMA

Multiplexe Cinématographique à l'entrée ouest de la ville
de Tizi Ouzou

Présenté par :

Mezoued Thasseda
Ould Amrouche Thiziri

Devant le jury composé de :

Mr Ait Aider Hacene
Mr Kebache Abderrahim
Mr Betrouni Omar

Président: Mr Ait Aider Hacene
Examineur: Mr Kebache Abderrahim
Encadreur: Mr Betrouni Omar

Soutenu le 21 septembre 2022

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier **DIEU** tout puissant qui nous a donné le courage, la volonté et la patience pour élaborer, préparer et présenter ce modeste travail.

Nous tenons à présenter nos plus sincères remerciements à nos parents qui nous ont encouragé et soutenus pendant l'année, ainsi à nos frères, à nos sœurs et à nos ami(e)s.

Nous exprimons toutes nos profondes reconnaissances à notre encadreur : **Mr BETROUNI** pour son encadrement, son aide, ses encouragements ; ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion et surtout pour sa confiance qu'il nous a témoigné afin de mener à bien notre projet de fin d'études. Ce fût un honneur et une immense joie d'avoir été encadrées par lui.

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux membres du Jury pour avoir accepté d'évaluer l'accomplissement de ce modeste travail et de nous avoir honorés par leur présence.

Nous remercions vivement madame **AIT LHADJ** et monsieur **MENSOURI** ainsi que monsieur **ATLAOUI** enseignants chargés de cours au département d'architecture à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, pour toute l'aide qu'ils nous ont apportée, pour leurs conseils, leurs remarques pertinentes et leur disponibilité.

Nos remerciements s'étendent également à toute l'équipe pédagogique, qui nous a suivis durant toutes ces années et qui nous a transmis tout le savoir et toutes les connaissances nécessaires à notre apprentissage.

Nous tenons à remercier aussi toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail en signe de reconnaissance et de profonde gratitude à :

Ma mère qui a toujours fait preuve de dévouement et de sacrifice à mon égard, qui m'a soutenu et encouragé durant ces années d'études. Qu'elle trouve dans cette expression le témoignage de ma profonde gratitude.

Mon père qui n'a jamais cessé de m'épauler et de me motiver. Celui qui m'a donné de la force pour persévérer et prospérer dans la vie. Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection. Merci pour ta présence et pour ton amour.

Ma chère **Thanina** ; ma grande sœur, ma seconde maman, la prunelle de mes yeux ; qui a toujours fait preuve de sympathie envers moi, ainsi que son conjoint **Younes**, je leur serai à jamais reconnaissante pour leur soutien constant, leur encouragement et leur compréhension. Merci d'être toujours là pour moi.

Mes adorables sœurs ; **Tinhinane, Kenza, Nawel** ; pour leur appui et leur encouragement, pour leur soutien durant toutes mes années d'étude, que ce travail soit le fruit de votre soutien infaillible.

Mon cousin **Bakliche**, pour son accompagnement et son suivi durant mes premiers pas de ma quête d'études d'architecture.

Mes chères amies ; **Wissam, Melissa, Ikram, Tessa, Leticia, Fatiha**, pour tous les moments d'émotion qu'on a partagé ensemble tout au long de mon parcours universitaire. Ce fut un immense plaisir de vous avoir rencontré.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à ma chère **Thiziri** qui est ma meilleure amie avant d'être ma binôme, pour sa présence et sa compagnie fructueuse, ainsi qu'aux membres de sa famille, pour leur accueil chaleureux et leur gentillesse au cours de la réalisation de ce travail.

Sans oublier Mme **OUBOUZAR Leila** et Mme **CHERBI Farida** ; enseignantes au département d'architecture à l'université Mouloud Mammeri ; je tiens tout particulièrement à leur témoigner mon respect et ma gratitude pour leurs efforts et leurs encouragements qui m'ont permis d'acquérir une expérience enrichissante. Je leur serai éternellement reconnaissante.

Seda.

Dédicaces

Avec l'aide et la grâce de Dieu on a achevé ce modeste travail que je dédie :

A mes très chers parents, ceux qui m'ont toujours encouragé, soutenue, accompagné tout au long de mon parcours d'étude, ceux qui se sont dévoués et sacrifiés pour moi, ceux qui m'ont donné de la force pour persévérer et prospérer dans la vie, vos prières et vos bénédictions m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études.

Aucune dédicace ne serait éloquente pour exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous.

Je ne vous remercierai jamais assez pour tout ce que vous avez fait pour moi.

Que ce travail soit le fruit de vos sacrifices ainsi que l'expression de ma profonde affection et ma vive reconnaissance ; puisse dieu le tout puissant, vous préserver et vous accorder santé, bonheur et longue vie. Je vous aime très fort.

A mes très chers frères et très chères sœurs, Soraya, Mahrez, Arezki, Thinhinane, Tidia et Fatima, ceux qui ont été toujours présents à mes côtés et qui n'ont jamais cessé de me conseiller, encourager, réconforter et soutenir.

Puissent nos liens fraternels se consolider et se pérenniser pour la vie.

Merci d'être toujours là pour moi, je vous serai à jamais reconnaissante pour tout ce que vous avez fait, je vous aime très fort.

Sans omettre leurs conjoints et conjointes, **Sofiane, Kahina, Nassim et Syphax** qui m'ont généreusement soutenu, merci pour votre présence.

A mes adorables neveux et nièces : Abdou, Moumouh, Nelya, Thanina et Youva qui ont embelli mes jours et procurer la joie et le bonheur pour toute la famille, sans oublier le neveu à venir, je vous adore tous.

A la mémoire de mes chers oncles **da wawa** et **khali hamza**, que dieu vous garde dans son vaste paradis.

A mes aimables amis : Mahrez et Wissam pour tous les moments d'émotion qu'on a partagé ensemble tout au long de mon parcours universitaire. Ce fut un immense plaisir de vous avoir rencontré.

A la plus belle rencontre de mon cursus universitaire, **Thasseda**, ma meilleure amie avant d'être mon binôme, avec qui j'ai partagé des moments inoubliables, je te remercie pour ton soutien moral, ta patience et ta compréhension tout au long de ce projet.

A toute ma chère famille.

A tous ceux que j'aime, et tous ceux qui m'aiment.

Résumé

Notre travail s'inscrit dans le cadre de l'option architecture urbaine ayant pour thème projet architectural et renouvellement urbain.

Jusqu'à nos jours le phénomène de l'étalement urbain constitue encore un enjeu majeur dans le développement de la ville de Tizi Ouzou ; en effet, en l'absence d'intervention publique, cette ville se dégrade et se marginalise tout en perdant son caractère d'urbanité.

A ce titre, notre réflexion se focalise sur la revalorisation, la redynamisation de l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, qui représente le seuil de la ville et qui présente tous les avantages d'un site urbain, mais avec un manque d'attractivité, de dynamique urbaine et de flux piéton.

Ce quartier a été pour nous un support concret pour notre intervention urbaine dans le cadre de son renouvellement, et cela à travers le renforcement de sa vocation culturelle, l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, réhabilitation des cités d'habitations et par la projection d'un multiplexe cinématographie sur la Place de l'ancienne gare routière à la fois comme un projet contemporain, favorise la mixité sociale et pourrait améliorer l'image du quartier et renforcer le flux piéton, essence et symbole de l'animation urbaine. Tout ça dans le cadre de « construire la ville sur elle-même ».

Mots clés : culture- dynamique urbaine - mixité sociale - renouvellement urbain - étalement urbain -réhabilitation-cinéma-

Abstract :

Our work is part of the architecture and construction culture option with the theme of architectural project and urban renewal.

Until today, the phenomenon of urban sprawl is still a major challenge in the development of the city of Tizi Ouzou ; indeed, in the absence of public intervention, this city deteriorates and becomes marginalized while losing its character of urbanity.

As such, our reflection focuses on the upgrading, the revitalization of the western entrance to the city of Tizi Ouzou, which represents the threshold of the city and which has all the advantages of an urban site, but with a lack attractiveness, urban dynamics and pedestrian flow. This district has been for us a concrete support for our urban intervention within the framework of its renewal, and this through the reinforcement of its cultural vocation, the improvement of the living environment of its inhabitants, rehabilitation of housing estates and by the projection of a cinematography multiplex on the old bus station both as a contemporary project, promotes social diversity and could improve the image of the district and reinforce the pedestrian flox, essence and symbol of urban animation. All this within the framework of « building the city on itself ».

Keywords : Culture-urban dynamics-social diversity-urban renewal-urban sprawl-rehabilitation-cinema.

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Résumé

Abstract

INTRODUCTION GENERALE

La Crise de la ville, le métropolisation et les instruments d'urbanisme

PROBLEMATIQUE

Chapitre I : Chapitre introductif

1. Introduction.....	1
2. Problématique générale :	1
3. Hypothèses :.....	1
4. Objectifs :.....	2
5. Méthodologie de travail :.....	2

Chapitre II : Diagnostic Urbain

II.1. Choix de la ville :.....	3
II.2. Aperçue historique sur la formation de la ville de Tizi-Ouzou :	3
II.2.1. La période Romaine 146 AV. J1640 :	3
II.2.2. Période Ottomane (1640– 1844) : Fait historique :	4
II.2.3. Période coloniale 1830-1962 :	5
II-2.4. La période post coloniale ; 1962 à nos jours :.....	9
II.3. Contexte d'intervention :	11
II.3.1. Choix du périmètre d'étude :	11
II.3.2. Présentation du périmètre d'étude:	11
II.4. Etat des lieux :	13
II.5. Analyse et diagnostic des éléments urbains.....	16
II.5.1. Le système viaire :	16
II.5.2. Le système bâti :	22
II.5.3. Le non bâti :	27
II.5.4. Le paysage urbain :	29
II.5.5. Potentialité et carences :	30
II.5.6. Conclusion :.....	31
II.5.7..La problématique urbaine :.....	31

II.5.8. Synthèse des enjeux et des objectifs :	32
---	-----------

Chapitre III : Opérations Urbaines

III.1.1.2. Diagnostic urbain (l'état actuel) :	36
III.1.1.3. Les principaux enjeux étant :	36
III.1.1.4. Carte représentant les différents dysfonctionnements du quartier Sanitas-Rotonde :	37
III.1.1.5. Schéma bilan de tous les aménagements proposés dans le projet sur l'ensemble du quartier Sanitas – Rotonde :	37
III.1.1.6. Conclusion :	38
III.1.2. Renouvellement urbain pour le centre-ville et le quartier Bellevue Saint Priest :	39
III.1.2.1. Présentation de contexte d'étude :	39
III.1.2.2. Etat des lieux (éléments de diagnostic) :	39
III.1.2.3. Problématique du quartier :	39
III.1.2.4. Les enjeux :	40
III.1.2.5. Les Objectifs :	40
III.1.2.6. Les actions de renouvellements urbains :	40
III.1.3. Le nouveau Mons-en-Barœul :	41
III.1.3.1. Présentation du quartier :	41
III.1.3.2. Accessibilité au quartier :	42
III.1.3.3. Diagnostique urbain :	42
III.1.3.4. Problématique :	43
III.1.3.5. Les enjeux :	43
III.1.3.6. Les objectifs :	43
III.1.3.7. Intervention sur le commerce :	43
III.1.3.8. Projet de rénovation du quartier :	44
III.2. Plan d'actions :	46
III.2.1. Actions sur voiries, nœuds, mobilité et transport :	46
III.2.2. Actions sur le cadre bâti :	49
III.2.3. Actions sur les espaces publics : les places, jardins... :	53
III.2.4. plan d'ensemble :	56
III.2.5. Schéma global de cohérence :	56

Chapitre IV : Projet Architectural

IV.1 Introduction	57
IV.2. Choix de l'assiette d'intervention	57
IV.3. Problématique	57
IV.4 Le choix du thème	58
IV.5 Définitions du thème	58
IV.5.1. Définition de cinéma	58
IV.5.2. Salle de cinéma	58
IV.5.3. La projection cinématographique.	58
IV.5.4. Les types de cinémas	58
IV.5.5. espaces principaux qui composent un cinéma :	59
IV.5.6. Le multiplexe :	59
IV.6 Les exigences techniques et fonctionnelles :	59
IV.6.1. Hall d'accueil :	59
IV.6.2. Salle de cinéma :	60
IV.6.3. La cabine de projection :	60
IV.6.4. L'écran :	60
IV.6.5. Disposition :	61
IV.6.6. Le confort visuel :	61
IV.6.7. La sécurité :	61
IV.6.8. L'éclairage :	62
IV.6.9. La ventilation :	62
IV.6.10. Le confort acoustique :	62
IV.6.11. Les incendies :	62
IV.7. Etude de référents :	63
IV.7.1.UFA Cinéma centre :	63
IV.7.1.1. Présentation du projet :	63
IV.7.1.2. Situation :	63
IV.7.1.3. RELATION ENTRE LE PROJET ET ENVIRONNEMENT	
URBAIN :	64
IV.7.1.4. L'accessibilité :	64
Le concept de design architectural :	65
IV.7.1.5. La volumétrie :	65
IV.7.1.6 Les façades :	66

IV.7.1.7. Analyse fonctionnelle :.....	67
IV.7.2. Etoile de Lilas :.....	69
IV.7.2.1. Présentation du projet :.....	69
IV.7.2.2. La Volumétrie :.....	69
IV.7.2.3. La façade :.....	70
IV.7.2.4. Analyse fonctionnelle :.....	71
IV. 8.Approche conceptuelle :.....	74
IV.8.1.Introduction :.....	74
IV.8.2. Démarche conceptuelle :.....	74
IV.8.3. Conceptualisation :.....	74
IV.8.4. Présentation de l'assiette d'intervention :.....	76
IV.8.4. 1- Situation et délimitation :.....	76
IV.8.4.2- Morphologie du terrain :.....	76
IV.8.4.3- L'accessibilité :.....	76
IV.8.5.La genèse du projet :.....	77
IV.8.6.description du projet :.....	78
IV.8.7. Accessibilité au projet.....	78
IV.8.8.Lecture des façades.....	80
IV.9. Approche constructive :.....	81
IV.9.1. Introduction :.....	81
IV.9.2. Choix du système structurel :.....	82
IV.9.2.1. L'infrastructure :.....	82
IV.9.2.2. La superstructure :.....	83
IV.9.3. Les matériaux :.....	84
IV.9.4 Intérieur des salles de cinéma :.....	84
IV.9.4.1. Revêtement des murs des salles de cinéma :.....	84
IV.9.4.2. Revêtement de sol des salles de cinéma :.....	85
IV.9.4.3. Revêtement de plafond des salles de cinéma :.....	85
Conclusion générale :.....	86
Annexes.....	87
Bibliographie.....	

INTRODUCTION GENERALE

La Crise de la ville, le métropolisation et les instruments d'urbanisme :

La ville contemporaine traverse une crise structurelle multidimensionnelle, elle est à la fois spatiale, sociale et économique. Elle est le fait aussi et surtout de la croissance urbaine exagérée et incontrôlée. La croissance urbaine n'a pas changé seulement d'échelle, elle a aussi changé de nature. Les villes algériennes sont caractérisées par la perte des caractères de l'urbain qui se traduit par des dysfonctionnements formels et fonctionnels de l'espace, par l'organisation dichotomique de la ville entre centre et périphéries et par la circulation et la voirie qui deviennent problématiques. Tout cela implique la perte de l'urbanité. « *L'urbanité est, selon F-Choay, la relation qui lie d'une part un lieu bâti et sa configuration spatiale, et d'autre part, l'aptitude du groupe qui l'occupe à générer des liens sociaux et conviviaux* ».

La ville est une alchimie complexe qui exige à la fois un minimum de densité et de mixité ayant pour principe la production de la diversité (des formes urbaines, des institutions, des cultures, ...) en vue d'éviter les risques de banalisation.

La métropole, à travers sa complexité et sa richesse, peut constituer une réponse adéquate à la variété des problèmes posés par l'urbain. « *La métropole s'insère, selon M. Castels, dans le réseau urbain à 'intérieur duquel elle représente l'un des points forts, dominants et gérant d'autres unités ; étant elle-même sous le contrôle d'une unité de régulation supérieure* ».

A ce titre, Alger, objet de notre étude, qui représente une forte hyper et poly centralité, est caractérisée comme une agglomération urbaine géante, cumulant, à la fois, toutes les fonctions principales : capitale de pays, pôle économique et industriel, centre administratif et tertiaire.

Concernant la gestion et la planification de la croissance urbaine, les instruments essentiels sont le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) et le POS (Plan d'Occupation des Sols). Le premier est un schéma de structure qui a pour objectifs la définition des principes d'organisation et du développement en fonction de la politique urbaine et de l'aménagement du territoire : rôle économique de l'agglomération, fonction administrative et tertiaire, caractère infrastructurel. Le second, les POS, doit définir les droits des sols c'est-à-dire préciser ce qui est possible de faire à l'intérieur de son périmètre ; et ce, en accord avec les perspectives de développement à court et à moyen terme (travaux à réaliser, expropriation et construction des réserves foncières). Il rappelle les servitudes créées par le PDAU et est l'ensemble des obligations diverses pouvant intervenir au-dessus, sur et au-dessous du territoire ; il statue sur les usages du sol.

Force est de constater que dans l'élaboration de ces instruments la démarche est techniciste linéaire et exclue toute approche sociologique et anthropologique de l'espace urbain. Les défaillances ayant généré ces aspects négatifs se situent à différents niveaux dans les modes de gestion de la part des acteurs publics (niveau national, régional et local). Ces actions résultant de l'application de ces instruments sur le terrain sont loin d'être issues d'une quelconque concertation ou négociation ; mais elles sont le fait d'un rapport, à sens unique, excluant toute démarche de projet urbain et toute approche démocratique dans le processus d'élaboration, de production, d'appropriation et représentation de l'espace urbain.

2 PROBLEMATIQUE :

Depuis 2001, une politique de développement durable est progressivement adoptée en Algérie, par la mise en place des outils juridiques, réglementaires et institutionnels nouveaux, par l'engagement de l'élaboration des chartes communales environnementales qui devaient aboutir à l'élaboration des Agendas 21 locales, par le lancement des nouveaux instruments d'urbanisme. Cet arsenal n'est cependant pas complet, sa mise en œuvre subit des retards et les outils d'urbanisme non actualisés obéissent encore aux anciens textes et aux réflexes de planification directive centralisée, essentiellement spatiale. Parallèlement, et malgré les efforts des autorités à juguler le phénomène, se développe tout un pan de l'économie urbaine informelle qui conduit à des extensions ou transformations du tissu urbain non conformes aux orientations planifiées. S'ensuit alors la destruction du paysage urbain, de la qualité de vie et le gaspillage des ressources dans une situation du stress hydrique, d'épuisement progressif des ressources énergétiques non renouvelables et de la raréfaction du foncier, qui devraient conduire, logiquement, à des opérations musclées de renouvellement urbain, capables de redresser la situation dans la mesure du possible, surtout dans les zones urbaines centrales souvent exposées aux risques majeurs et qui concentrent des équipements stratégiques, des activités multiples et un cadre bâti de grande valeur mais en très mauvais état.

Le renouvellement urbain désigne l'ensemble des interventions mises en œuvres dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de restructuration à l'amélioration de la desserte des transports, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprise et l'accompagnement social des habitants.

La pratique du renouvellement urbain est une constante de l'histoire des villes sans remonter à Jéricho, l'une des plus anciennes cités du monde antique reconstruites des dizaines de fois sur elle-même et dont les décombres superposés témoignent des continuelles renaissances, toutes les villes ont, elle aussi, connu des changements, des bouleversements, des métamorphoses...

Le paysage actuel de nos cités, leur peuplement, leur usage est le produit de longues évolutions marquées par des phases de développement, d'abandon et de reconquête.

. Les mutations de l'espace urbain sont toujours liées à des transformations économiques, sociales, ou culturelles dont elles marquent les étapes. L'obsolescence, qui peut temporairement toucher certains territoires urbains, est un phénomène naturel dont il est vain de s'alarmer, si on le replace dans une perspective économique.

Si l'évolution constante des villes témoigne de leur vitalité, il n'en demande pas moins d'être anticipée et maîtrisée à travers une stratégie bien définie. Aujourd'hui, le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement, avec un double objectif, travailler sur les secteurs vieillissants et défavorisés de la ville, tout en répondant aux exigences de gestion économe de l'espace. Le renouvellement urbain s'inscrit dans une appréhension globale de la ville, avant de réutiliser une friche, requalifier un quartier ancien ou social, réaménager un lieu délaissé en espace public, il faut d'abord envisager et comprendre le fonctionnement de la ville, du quartier en fonction des problématiques économiques, sociales et urbaines.

Alger est un exemple flagrant de cette situation. L'étalement spatial dû aux extensions autant planifiées que spontanées consomme progressivement le bassin alimentaire de la riche plaine agricole de la Mitidja, le tissu urbain et les infrastructures techniques saturées n'arrivent plus à assurer la qualité de vie ni le confort dignes d'une capitale méditerranéenne. La révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU engagée dernièrement ne sera effective que

dans deux ans, dans le meilleur des cas, et la capitale est dépourvue d'un outil de planification stratégique, capable de prendre en charge toute la complexité de son développement socio-économique et spatio-fonctionnel dans le respect des capacités de charge de son territoire. Le nouvel outil, le Schéma de Cohérence Urbaine SCU, qui pourrait répondre aux attentes de la conception stratégique orientée sur les objectifs de développement durable, est à peine au début de son lancement. Les procédures de gestion urbaine locale sont peu efficaces, mal adaptées aux exigences d'une gouvernance moderne et subissent les contrecoups de décisions administratives ou politiques ponctuelles, qui induisent des opérations d'aménagement en absence d'une logique d'ensemble. Le lancement du programme de 1 million des logements à construire sur le territoire national à l'horizon 2009, dans lequel Alger participe avec un programme de 30.000 logements pour une population d'environ 150.000 habitants, dispatché selon la disponibilité foncière immédiate, est l'une des illustrations de la faiblesse de gouvernance locale et de l'absence de planification stratégique. Le renouvellement urbain, qui exige non seulement un cadre de la mise en œuvre approprié, mais aussi un fort portage politique, foncier et financier, n'est pas encore défini par la législation algérienne comme outil de base de la maîtrise de développement urbain durable, capable de prendre en charge tous ses aspects : socioéconomiques, environnementaux, spatiaux et fonctionnels.

En attendant la mise en œuvre d'une politique de renouvellement urbain en réponse aux enjeux du développement durable, comment gérer le court terme ? Quelles actions faut-il considérer comme prioritaires ? Quels moyens d'action intermédiaires faut-il prévoir pour stopper les phénomènes peu souhaitables et induire une nouvelle dynamique de développement social, économique et environnemental ? Quelles stratégies d'action, quels outils juridiques, institutionnels, réglementaires d'urgence ou de substitution, quelles procédures de contractualisation, quels montages fonciers et financiers pour aider aux transformations dans le sens de la durabilité ? Quelles méthodes d'évaluation de la situation et d'aide à la décision adopter ? Quels types d'aménagement enfin prévoir, pour améliorer le confort urbain, l'image et la qualité de vie en ville ?

L'urbanisme moderne ne se contente plus de la planification urbaine pour dessiner les grandes lignes d'un projet de ville à long terme, il élabore une démarche stratégique. La démarche retenue consiste à consolider les acquis puis programmer les actions nécessaires au rééquilibrage du couple développement (projet)/ aménagement (opération urbaine). En effet si faire « la ville dans la ville, avec la ville », nécessite d'aborder dans une itération permanente chacune des opérations comme un élément d'un puzzle imaginé à l'échelle de la ville, elle suppose en amont d'avoir stabilisé, hiérarchisé puis programmer les interventions nécessaires à leur accueil.

Pour cela une mise en place d'une stratégie urbaine s'avère nécessaire pour atteindre une requalification de l'espace urbain (ville) dans les enjeux sont les suivants :

1- Grands équipements structurants :

La programmation d'équipements structurants de dimension nationale et internationale contribue à faire du projet urbain un accélérateur de renouvellement pour la ville (effet levier).

2- Identification des différentes reconversions urbaines :

Renforcement et développement de nouvelles centralités à l'échelle de la ville

3- Les interventions adaptées à un tissu diversifié :

Des stratégies d'interventions urbaines différenciées pour inscrire le projet dans l'histoire et la géographie.

4- L'espace public :

Comme enjeux de la requalification urbaine.

5- La dimension patrimoniale et culturelle :

La valeur patrimoniale et d'usage fondatrice de l'identité.

6- La qualité comme objectif :

L'exigence de la qualité pour provoquer un impact suffisant à l'engagement d'une dynamique de transformation urbaine durable.

Pour répondre à ces objectifs, le choix s'est porté sur la ville de Tizi-Ouzou de par son effet de capitale régionale, sa complexité architecturale et sa stratification historique et culturelle, ainsi que la dimension des projets structurants d'envergures nationales. Pour ce fait, l'atelier se présente comme étant un ensemble d'interventions à des échelles locales qui obéissent à une stratégie globale. Ces interventions locales sont réparties sur trois quartiers allant de l'entrée Est jusqu'à l'entrée Ouest en passant par la cité Mokaddem qui est au centre.

1. Introduction

Tizi Ouzou est caractérisée par sa position géographique lui permettant d'être le nœud de communication avec l'ensemble de sa région. A l'instar des autres villes algériennes, l'agglomération de Tizi Ouzou a connu une croissance urbaine spectaculaire ; cette ville concentre toute la gamme de fonctions urbaines, son aire d'attraction représente un poids démographique remarquable.

Aujourd'hui, le constat de la ville de Tizi Ouzou n'est pas très reluisant. Car elle souffre de plusieurs carences ; notamment l'étalement urbain, qui est le phénomène d'actualité. *« Le processus d'étalement des villes est en effet identifié depuis plusieurs années comme un phénomène néfaste pour les agglomérations françaises : aucune administration, aucun urbaniste ni aucun géographe ne s'en fait l'avocat. Mais inexorablement, les villes continuent de s'étaler. »*¹

Ce problème est dû à la mauvaise gestion du tissu urbain de la ville, à cause d'une urbanisation anarchique et d'une croissance urbaine démesurée.

Les conséquences de cet urbanisme entraînent plusieurs vides urbains, un manque d'attractivité, de mixité sociale et une absence de qualité de vie.

Cependant, le renouvellement urbain est la solution adaptée. C'est une notion qui renvoie à la nécessité de construire la ville sur elle-même et d'arrêter l'étalement urbain.

2. Problématique générale :

Notre choix est porté sur l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou (porte de la ville). Ce périmètre est marqué par le manque d'animation et de la qualité de vie ; malgré sa situation stratégique (porte de la ville).

Il s'agit donc de réinscrire cet ancien lieu dans une dynamique urbaine à travers l'intégration d'un équipement de grande envergure, qui participera à l'amélioration de l'attractivité du quartier et favorisera la mixité sociale.

Comment faire participer ce périmètre à l'amélioration de l'image de la ville et le rendre un lieu animé, convivial et attractif capable de s'inscrire dans la dynamique urbaine, à travers un projet architectural ?

3. Hypothèses :

- Requalification de l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou qui assurera l'amélioration de l'image de la ville et le renforcement de la mixité sociale qui permettra de la rendre un espace de vie, d'échange et de rencontre.

¹ Thompson.1993, Traduction de Jean-Philippe Antoni, L'Étalement Urbain, Gabriel Wackermann, la France en villes, Ellipses, 2013, p : 1, consultable sur site : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01075776/document>

- La proposition d'un multiplexe cinématographique contribuera à promouvoir l'attractivité du périmètre et renforcera la mixité sociale à travers son rôle d'articulation.

4. Objectifs :

- Préserver l'identité de la ville de Tizi Ouzou et la vocation du périmètre.
- Réanimer le périmètre et renforcer son attractivité.
- Redonner une nouvelle vie au cinéma dans la ville.
- Concevoir un projet architectural contemporain qui s'inscrit dans la dynamique urbaine et participera à l'animation de l'entrée de la ville.
- Requalification de l'espace public et améliorer le cadre de vie en réponse aux besoins de la population.

5. Méthodologie de travail :

Notre travail est structuré selon plusieurs phases et chapitres :

Chapitre I :

Chapitre introductif.

Chapitre II :

Il se compose d'une approche contextuelle qui s'appuie sur deux phases à savoir :

- ❖ **Phase du pré-diagnostic :** qui consiste à la récolte de l'ensemble des données nécessaires à la compréhension et au développement de la connaissance autour du sujet.
- ❖ **Phase du diagnostic :** c'est une analyse multisectorielle d'un état des lieux, Ce diagnostic permet donc de faire ressortir les constats dont les atouts et les faiblesses du périmètre d'étude afin de fixer des enjeux et des objectifs.

Chapitre III :

Il résume nos propositions urbaines, qui consistent à l'élaboration de la démarche du renouvellement urbain par la définition des actions dans le cadre d'une stratégie globale permettant d'atteindre les objectifs tracés précédemment.

Chapitre IV :

Étude thématique appuyée sur des exemples référents ainsi que la présentation de notre projet architecturale.

II.1. Choix de la ville :

- De ces villes qui illustrent bien la réalité, un exemple très illustratif du développement de la ville algérienne. Et un exemple riche en enseignements, nous choisissons la ville de Tizi-Ouzou.

Notre choix répond à plusieurs raisons :

Sa richesse patrimoniale et paysagère, de la diversité de ses tissus, ainsi qu'à sa situation stratégique. C'est une ville en plein essor, qui a entrepris plusieurs projets de développement, qui a malheureusement perdu tout caractère d'une hiérarchie et d'une structure spatiale.

Notre but est de tirer profit du potentiel et des diverses richesses dont elle dispose cette ville afin d'améliorer son image.

II.2. Aperçu historique sur la formation de la ville de Tizi-Ouzou :

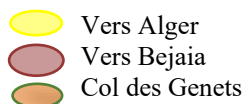
- Cette lecture vise à faire ressortir le processus de formation de la ville et de sa transformation dans le temps, l'apparition du quartier d'étude et le contrôle de son expansion et les interventions sur le tissu urbain.
- Au cours de son histoire, La ville de Tizi-Ouzou a connu plusieurs transformations. L'état actuel est l'aboutissement d'un long processus de formation, apporté par les différentes civilisations qui se sont succédé durant l'histoire :

II.2.1. La période Romaine

146 AV. J1640 :

a- Fait historique :

- Pénétration des romains.



b- Faits urbains :

- Création de l'axe territorial Alger-Bejaia.
- Création d'un poste de surveillance de passage sur le col des genets vu sa position stratégique.
- Formation du premier établissement humain « AMRAOUA ».

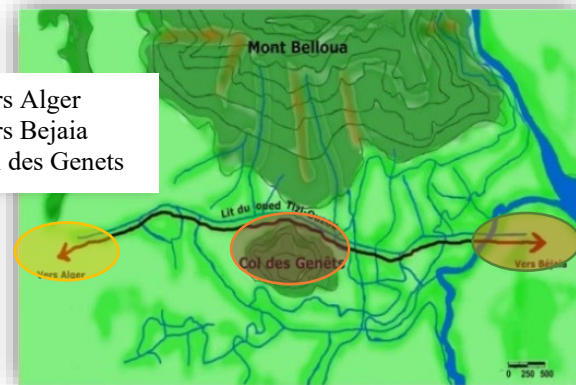


Fig.1. : Tizi-Ouzou à la période romaine source : PDAU Tizi-Ouzou

c- Les éléments de permanences :

- ✚ L'axe territorial Alger –Bejaia.
- ✚ Le village AMRAOUA.

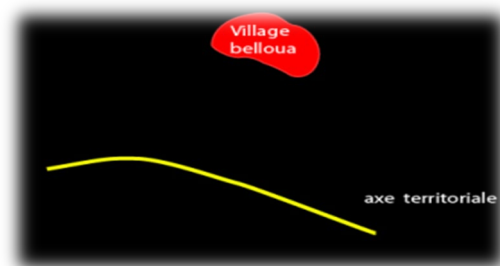


Fig.2. : schéma explicatif des éléments de permanence source : auteur

II.2.2. Période Ottomane (1640– 1844) :

Fait historique :

- Pénétration des Turcs en 1640.

a- Faits urbains :

- Réorganisation du village et la Formation du tissu traditionnel « La smala ».
- Création du souk Sept Khoja (lieu de vie) sur l'axe territoriale qui occupait l'actuel centre-ville
- Transformation du post de surveillance en un Bordj militaire sur le col des genets en 1720 pour le prélèvement des impôts et gérer le souk.
- Création de deux portes.

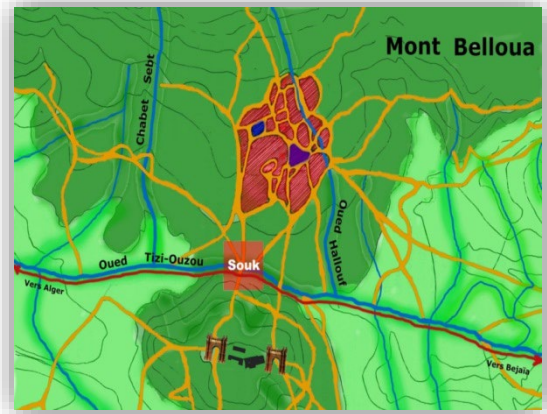


Fig.3. : Tizi-Ouzou à l'époque ottomane
Source : PDAU Tizi-Ouzou

b- Les éléments de permanence :

- ✚ L'axe territorial Alger-Bejaia (Aban ramadan actuellement).
- ✚ L'axe qui relie le village avec le bordj (Kaci Ihedaden actuellement).
- ✚ Le bordj de Tizi-Ouzou.

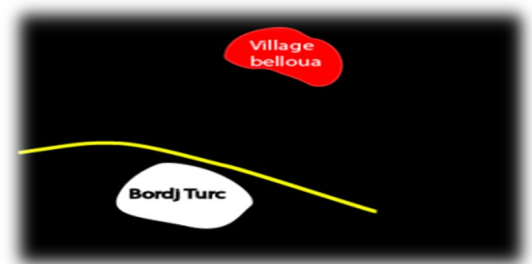


Fig.4. : schémas explicatifs des éléments de permanence source : auteur

▪ **La smala se caractérise par :**

- Une trame urbaine irrégulière.
- Des mailles et des vois hiérarchisées ayant des dimensions différentes.
- Une organisation groupée dotée d'une fonction essentiellement résidentielle.

▪ **La smala et ses éléments structurants :**

- La mosquée lala Saida et la fontaine.

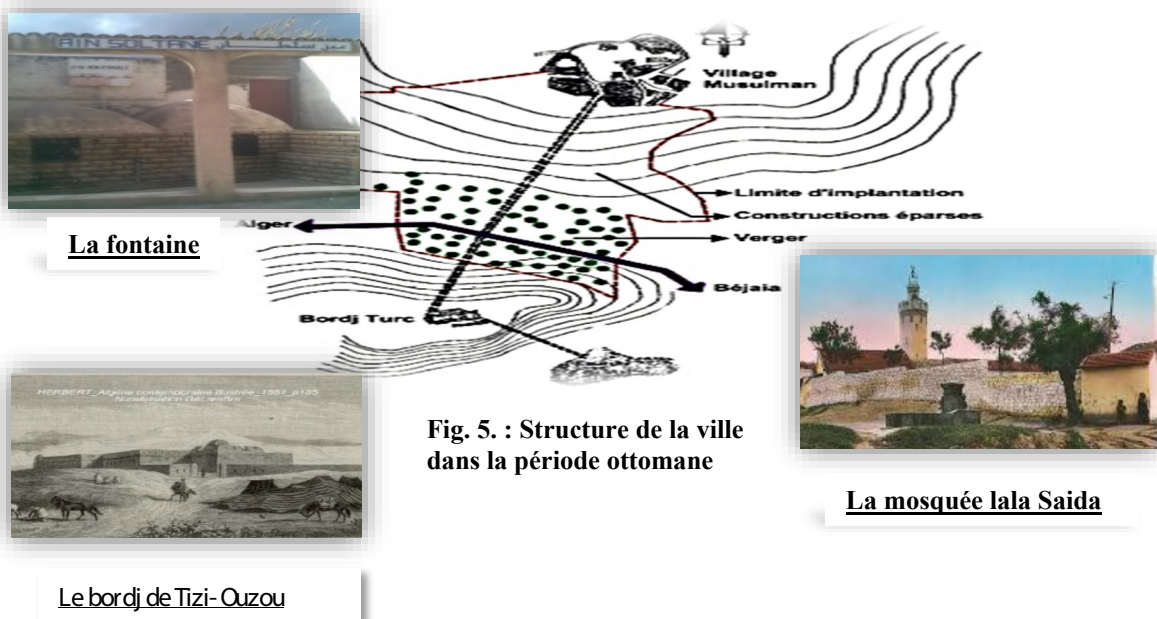


Fig. 5. : Structure de la ville dans la période ottomane

c- **Sa vocation :**

- Militaire, résidentielle, commerciale.

II.2.3. Période coloniale 1830-1962 :

□ **FORMATION DU PREMIER VILLAGE COLONIAL 1844- 1873 :**

a-**Fait historique :**

- Colonisation française en 1830.

b-**Faits urbains :**

- 1844 : le bordj turc fut reconquis par les Ath Kaci.
 - 1855 : transformation du bordj en caserne.
 - 1858 : la création du centre de peuplement européen premier noyau et le déplacement du souk vers l'entrée ouest de la ville.
 - Déplacement des portes du bordj vers l'axe territorial et l'adoption d'une 3ème porte.
- **Le 1 noyau colonial :**
 - L'agrandissement du bordj turc pour le transformer en une caserne.
 - Le génie militaire trace un plan en damier structuré par les axes Alger – Bejaia et l'axe Ball

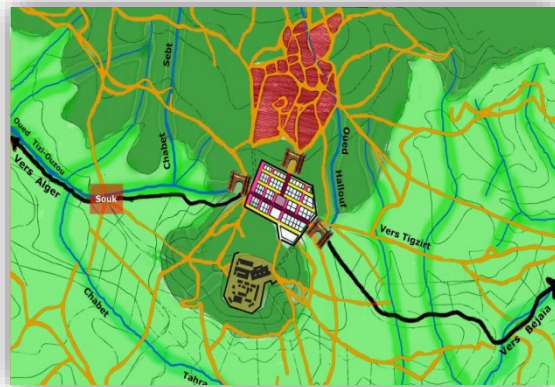


Fig.6. Carte de la ville de Tizi-Ouzou
Source : PDAU Tizi-Ouzou

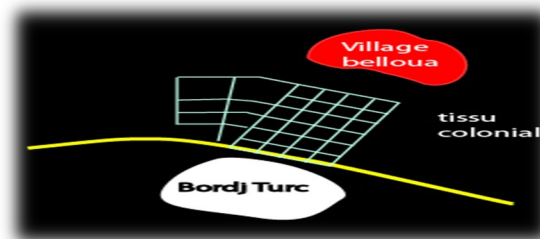


Fig. 7. Schéma explicatif des éléments de permanence source : auteur

De leur intersection naîtra la place de l'église, de part et d'autre de l'axe de centralité est-ouest.

- L'utilisation de la notion d'îlot comme les bâtiments bleus.
- Des limites qui furent matérialisées par une enceinte.
- Des portes qui furent les seuils d'accès au village, et assuraient la relation entre le dedans et le dehors.

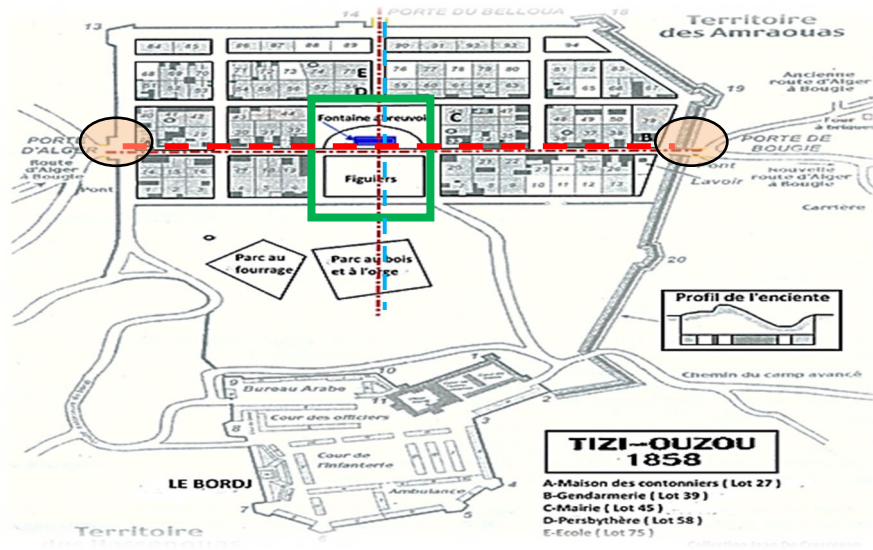


Fig.8. Carte représentant les portes 1854-1860
 Source : plans d'archives militaires de Vincennes

- - - Axe BALLOUA
- - - Axe territorial
- Portes du village
- Place de l'église

❑ **EXTENSION DU VILLAGE COLONIAL (1873-1890) :**

a-Faits historiques :

- 1871 : l'insurrection d'El Mokrani.
- 1872 : le chef-lieu devient commune de plein exercice
- 1873 : Extension du village de fondation coloniale.
- 1874: la commune est érigée en sous-préfecture.

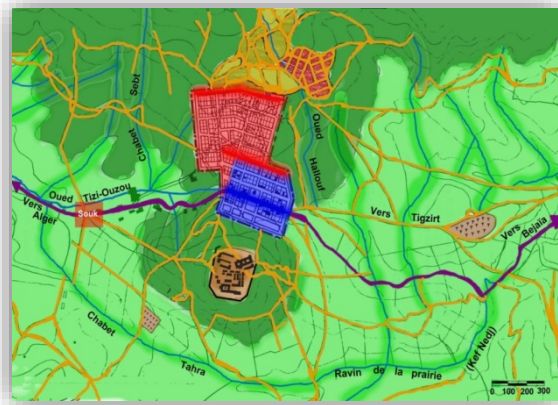


Fig.9.carte de la ville de Tizi-Ouzou
 Source : PDAU Tizi-Ouzou

b- Faits urbains :

- Le noyau initial devient un pôle de croissance démographique et d'activités.
- Destruction d'une partie du village Kabyle.
- L'extension s'est fait vers le nord-ouest et sur les traces de la partie sud de La smala.
- Les anciens axes périphériques deviendront des boulevards qui assureront les

c- Les éléments de permanence :

- ✚ L'axe territorial Alger-Bejaia.
- ✚ Le bordj turc, Le souk et Le village kabyle.

d- sa vocation:

- Militaire, résidentielle, commerciale.

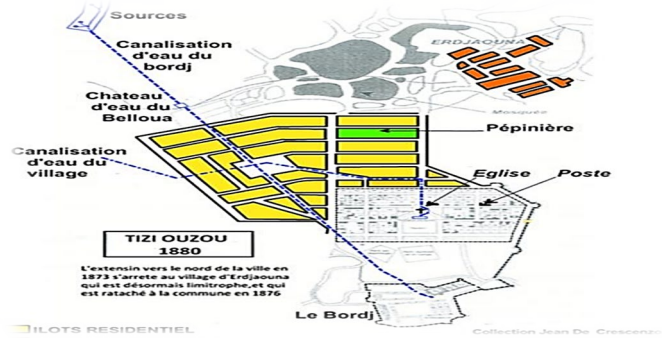


Fig.10. Carte du premier noyau de Tizi-Ouzou en 1880
Source : plans d'archive militaire de Vincennes

❑ DU VILLAGE A LA VILLE 1880-1950 :

a-Faits historiques:

- 1881 : L'instauration de l'état civil.
- 1888 : Avènement du Chemin de fer Alger- Thénia (Ménerville).
- 1911 : Installation des services publics.
- 1920 : Création de bâtiments tels que : palais de justice, prison, école...etc.
- 1940-1950 : Passage du « stade traditionnel rural » à un « stade

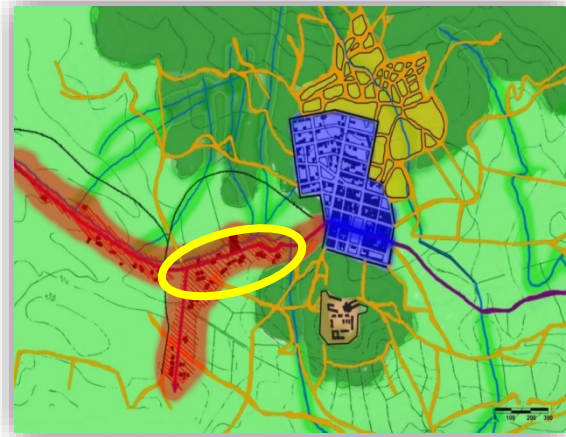


Fig.11. Carte de la ville de Tizi-Ouzou
Source : PDAU

b-Faits urbains:

- L'axe Bejaia –Alger devient une ligne de Croissance.
- Une extension vers l'ouest due à l'instauration du chemin de fer.

Apparition du périmètre d'étude a cette époque.

1890 : la porte d'Alger se transforme ainsi d'une borne de croissance en un pôle de croissance ponctué par de grands équipements tels que : la gare ferroviaire, l'agence postale ou encore l'hôtel de ville.

Note :

❑ L'extension de la ville qui a suivi l'axe territorial et le chemin de fer a contribué à la naissance d'un nouveau quartier qui est l'actuel quartier de l'ancienne gare.

□ **LE PASSAGE DE L'ÎLOT A LA BARRE 1950-1962 :**

a- Faits historiques :

- 1954 : Tizi-Ouzou devient préfecture de la Grande Kabylie.
- 1958 : lancement du plan de Constantine (plan de développement social et économique).

b- Faits urbains:

- Introduction de l'urbanisme moderne Fonctionnaliste zoning, grands ensembles et équipements...
- Réalisation de plusieurs cités habitations de type HLM.
- 1956 : Naissance des cités de recasement (Moqadem, carrière).
- Apparition des premières Barres (H.L.M); au nord, « Le Cadi »; à l'ouest, « Les Palmiers»; au sud, « Les Eucalyptus»; à l'est, « Naegelen ».
- La deuxième série de Barres ; la cité des « Genets » ; les immeubles « Le Djurdjura » ; et « Le Mont-Blanc ».

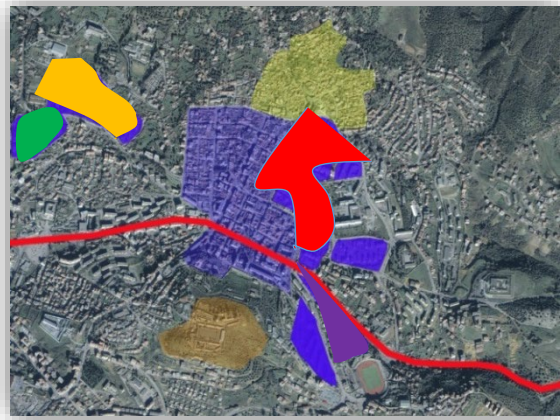











Fig.12. Premier éclatements de TIZI -OUZOU en 1958
Source : Document d'urbanisme PDAU de Tizi-Ouzou

□ Ce passage de l'îlot à la barre se caractérise par deux phénomènes essentiels : Fragmentation de la ville et rupture avec le tracé géométrique existant.

-  Zone d'équipements socio –éducatifs au nord –ouest.
-  Zone administrative et de l'habitat –Est-.
-  Zone sanitaire au sud-est.
-  Zone de dépôt et l'activité a Est.
-  Zone seconde sanitaire au nord (sanatorium).

c- Les éléments de permanences :

-  Le tribunal.
-  Bâtiments Algérie-télécom, le square.
-  L'axe territorial.
-  Les voies structurantes.



-  L'axe territorial.
-  Les voies structurales.



Fig.13. Ex-Mairie de Tizi-Ouzou



Fig.14. carte postale illustre le tissu colonial audébut de 1950

d- Sa vocation :

- Militaire, résidentielle, commerciale et administrative.

1.1 II-2.4. La période post coloniale ; 1962 à nos jours :

□ ECLATEMENT DE LA VILLE (1962-1980) :

a-Faits historiques :

- 1962 : Indépendance.
- 1968 : la ville de Tizi-Ouzou à bénéficier d'un programme spécial qui annonce la relance du développement.
- Tizi-Ouzou devient capital régionale.
- Appropriation du patrimoine légué par les français.
- Une croissance démographique et un exode rural.

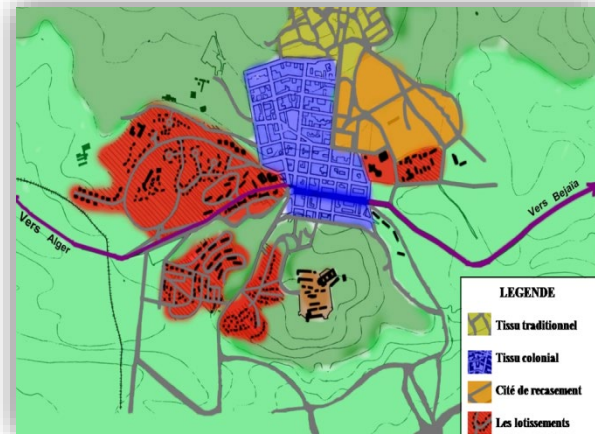


Fig.15. Carte de la ville de Tizi-Ouzou
Source : PDAU

b-Faits urbains:

- Introduction de réalisations significatives : les hôtels LALLA KHEDIDJA ET BELLOUA, la cité

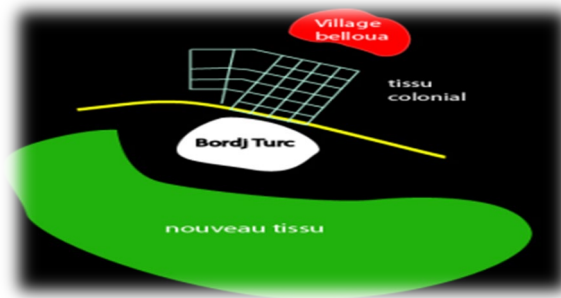


Fig.16. Schéma explicatif des éléments de permanence source : auteur

□ OPERATION ZHUN SUD (NOUVELLE VILLE) DE 1980-2008 :

a-Faits historiques:

- L'explosion démographique de 44,2%.
- L'exode rural vers la ville de Tizi-Ouzou.
- La crise du logement.
- La politique des ZHUN en Algérie.

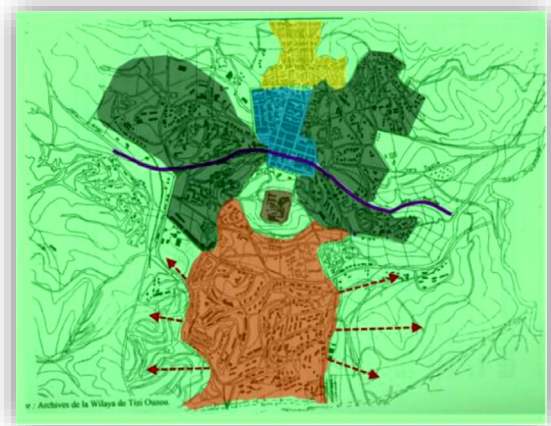


Fig17. Carte de la ville de Tizi-Ouzou
Source : PDAU

b- Faits urbains:

- Un éclatement sud.
 - Etablissement d'un vaste programme d'habitat urbain (ZHUN SUD) appelé Nouvelle ville.
 - 1er axe de dédoublement de la RN12 : axe frères Belhadj qui se superpose sur un élément naturel (OUED KHEF-NEDJ).
 - **Le PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
 - **Le POS** : Plan d'Occupation des Sols.
- ❑ LA ZHUN a été créée pour remédier au problème de surpopulation de la ville. Ce sont des quartiers conçus comme des cités dortoirs, sans réelles infrastructures d'accompagnement, dont les équipements sont ponctuels, sans rapport entre eux.

❑ APRES LA ZHUN ; LES COOPERATIVES IMMOBILIERES ET LOTISSEMENTS :**A - Fait historique :**

- **1990** : La libération du marché foncier et la privatisation des terrains (lois relatives à l'aménagement et à l'urbanisme...).

b-Faits urbains:

- Éclatement Est-Ouest.
- Un tissu industriel et résidentiel est créé à l'ouest de la ville puis à l'est vers Oued-Aissi.
- Concentration des équipements dans le centre-ville.
- Urbanisation anarchique avec le lancement des lotissements privés/publics et les coopératives immobilières.

Déséquilibre entre les tissus de la ville : Traditionnel, colonial, post colonial.



Fig.18. Tizi-Ouzou années 1990
Source PDAU

c- les éléments de permanence :

- ✚ L'axe territorial Bejaia-Alger.
- ✚ La trame urbaine du tissu colonial.
- ✚ Les grands ensembles de l'habitat.
- ✚ Le bordj turc.
- ✚ Les grands équipements.



Fig.19 vue sur la ville après la ZHUN

d- Sa vocation :

- Résidentielle, commerciale, politique, universitaire, sportive commandement.

❖ **Actuellement : Création d'un nouveau pôle urbain à OUED FALLI.**

Synthèse :

L'étude historique du quartier nous amène à constater l'importance que représente le quartier de l'ancienne gare par rapport à la ville de Tizi-Ouzou, mais aussi de la variabilité de son statut par rapport à cette dernière. D'abord il était une périphérie (un axe de croissance) puis devenu un centre avec de grands équipements. Malgré le statut qu'il occupe aujourd'hui, il demeure non vécu avec un manque de dynamique urbaine et se contente d'être un axe de transit.

II.3. Contexte d'intervention :

II.3.1. Choix du périmètre d'étude :

- Notre choix d'études est porté sur l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, de par sa position à l'entrée de la ville lui confère un emplacement stratégique, qui nous permet de travailler son image et de la valoriser. Elle est desservie par l'axe territorial de la RN12 et pour les différents quartiers avoisinants qui peuvent s'articuler autour de ce vaste espace. Il existe une friche urbaine et la présence d'espaces résiduels susceptibles d'accueillir des projets.
- Ce choix est fait dans le but d'étudier l'impact des différents éléments de cette partie sur l'image de la ville, sa cohérence et son vécu afin d'offrir d'autres alternatives.

II.3.2. Présentation du périmètre d'étude:

a- Situation :

- Notre aire d'étude est située à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou
- Il s'étend de la place Babouche Saïd à la place de la bougie. il se développe au long de la route nationale N°12, l'axe historique (l'axe territorial) qui reliait, autrefois, la ville d'Alger à Bejaïa



Fig.20. Situation du périmètre d'étude par rapport à la ville

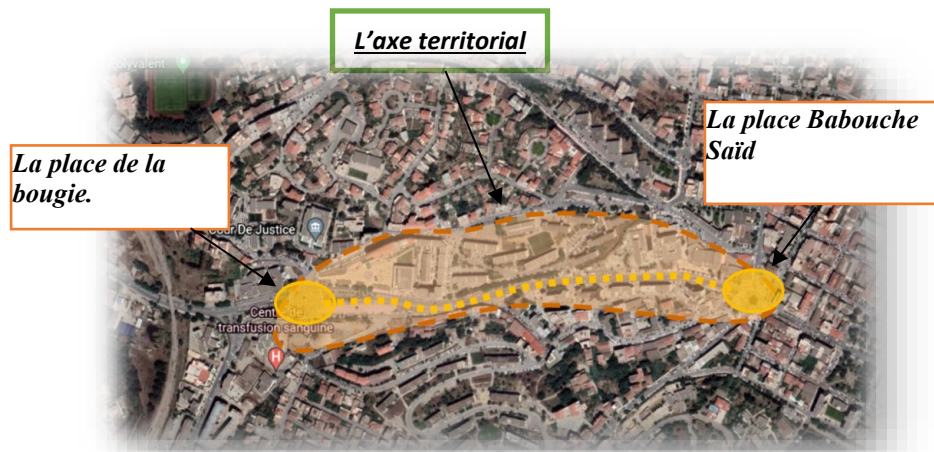


Fig.21. Carte représentant le périmètre d'étude
Source : Google Earth traité par Auteurs

Constats :

Sa position à l'entrée de la ville lui confère un emplacement stratégique, qui nous permet de travailler son image et de la valoriser. Elle constitue de ce fait une charnière entre l'entrée Ouest de ville et le centre-ville.

• **Enjeux :**

- Exploitation de cette situation stratégique porte de la ville.
- L'assiette représente un seuil pour la ville de Tizi-Ouzou qui présente un atout qu'il faudrait prendre en échange pour marquer l'entrée de la ville.

b. Limites et accessibilité :

- Le périmètre d'étude est délimité par : Cité Bou Aziz et 11decembre, cité 20 Aout, au Sud, cité 5 Juillet et Quartier les tours au Nord.

■ Le périmètre d'étude

■ Les 200 villas

■ La cité Bou Aziz

■ La cité 11 décembre

■ La cité 20 Aout

■ Tissu colonial

■ La rue des frères Slimani

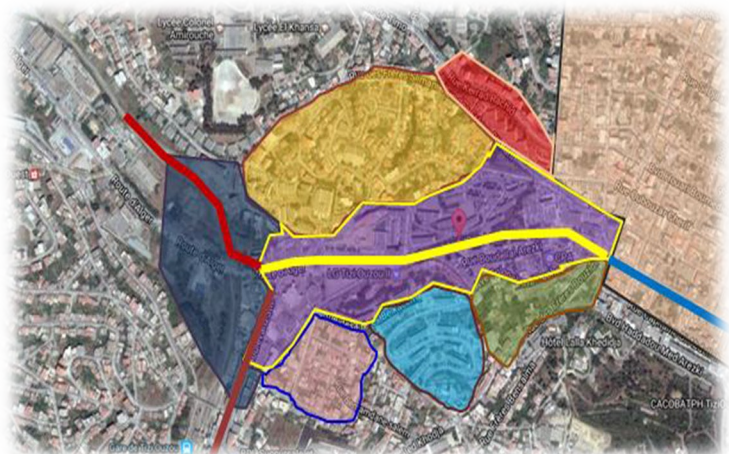


Fig. 12. Les limites du périmètre d'étude
Source : Google Earth traité par auteurs

➔ Avenue Abbane Ramadhan.
➔ Route d'Alger.

➔ Avenue Larbi Ben M'hidi
➔ Boulevard Stiti

Constat :

- La situation importante du périmètre offre plusieurs possibilités d'accès.
- Il est doté d'une grande variété d'accessibilité.

- **Enjeux :**

- Profiter de l'accessibilité variée.
- Redynamiser le site vu son importance dans la ville qui est structuré par des voies importantes et fréquentées.

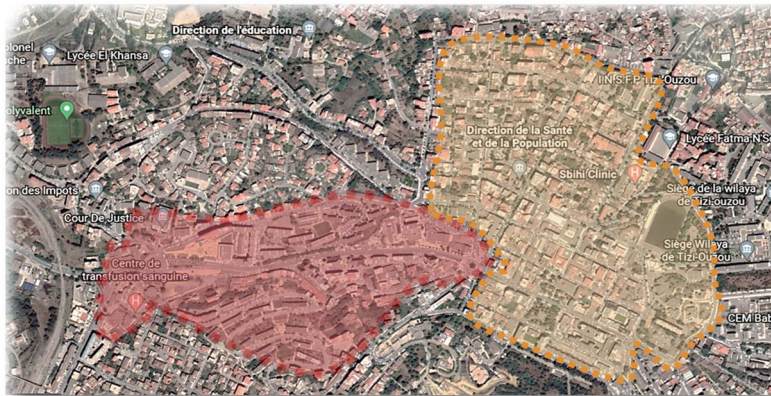
II.4. Etat des lieux :a. **Morphologie du périmètre :**

Fig. 23. Tissu du périmètre d'étude
 Source : Google Earth traité par auteurs

Tissu du périmètre tissu colonial

- Le tissu colonial doté d'une trame ordonnée et structuré selon une géométrie régulière. Le périmètre d'étude constitue le produit des premières extensions postcoloniales, composées de grands ensembles résidentiels illustrés entre autre par la cité du 20 Aout, la cité de 11 décembre et la cité de 5 juillet.

❖ **Constats :**

Une rupture fonctionnelle et morphologique.

❖ **Enjeux :**

Créer une continuité et une homogénéité structurelle du périmètre avec la ville

b. **La vocation du périmètre :**

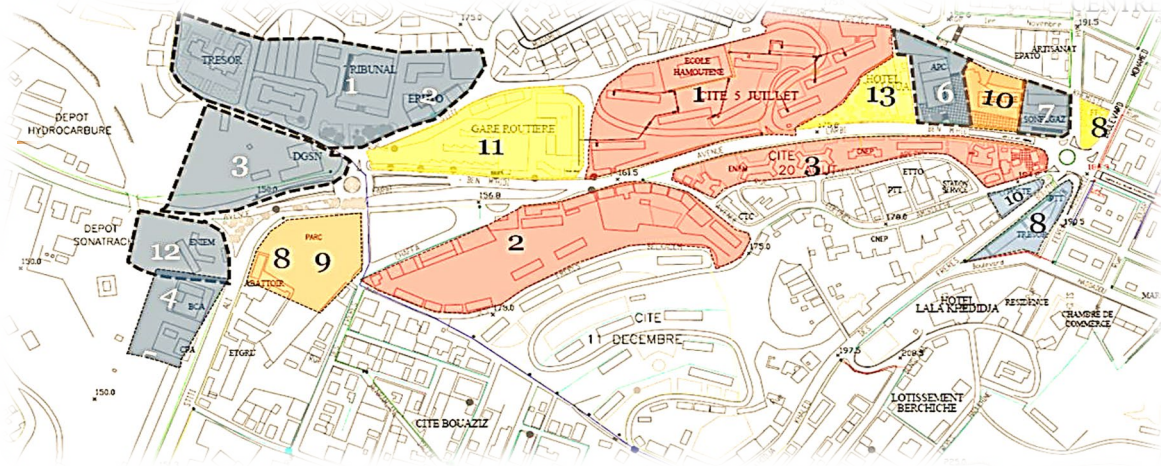


Fig.24. Les entités caractéristiques du périmètre / source: Carte traitées par les auteurs.

<u>Les équipements administratifs</u>	<u>Les équipements culturels</u>	<u>Les équipements touristiques</u>	<u>Entités résidentielles</u>
1-cour de justice	8- Musée	8-Musée régional	1-Cité 5 juillet
8 2-ERTHO	9-maison del’environnement	11-place Mbarek AitMenguellat	2-lotissement privé
3- DGSN	10-Théâtre régional	13-hotel Baloua	3-cité 20 Aout
4- BCA			
5 6-APC			
7-Sonelgaz			
8-Algérie Télécom			
10-poste.			

Fig.25.tableau des équipements existants Source : auteurs

❖ **Constats :**

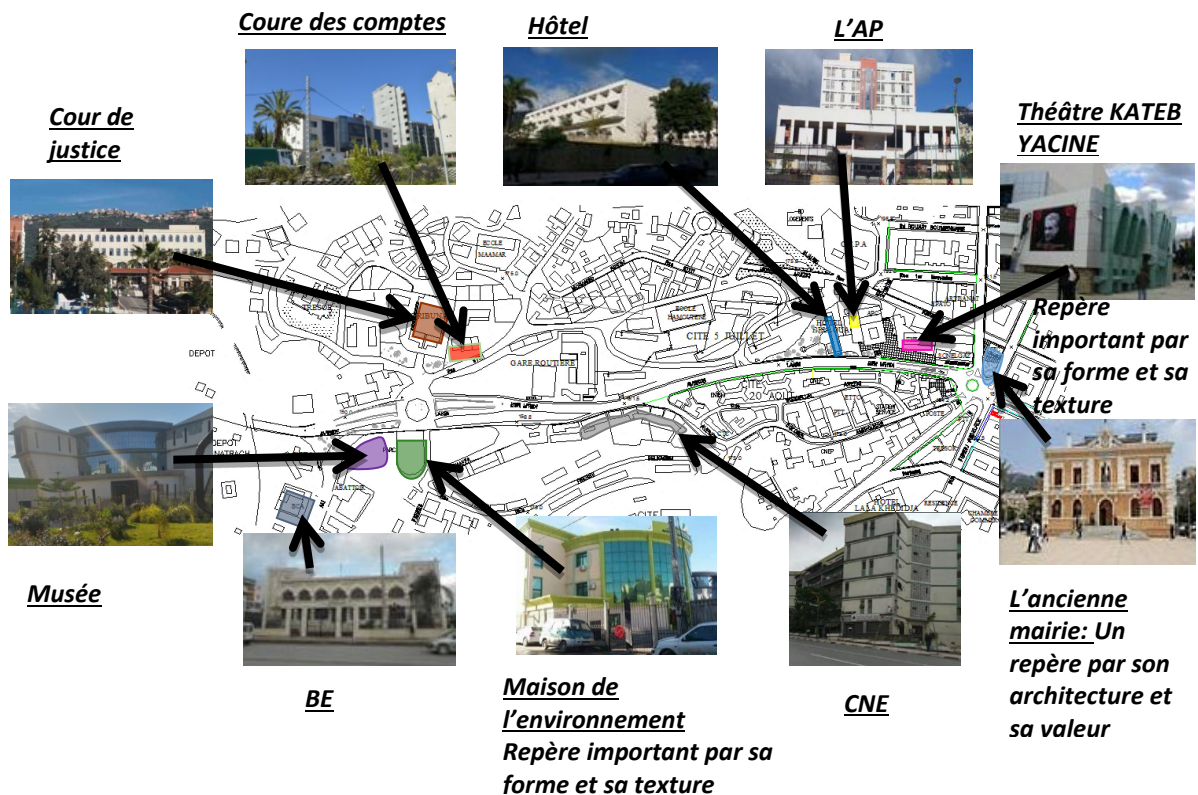
- Zone fortement occupée par des équipements, pour la majorité à vocation administrative.
- Elle possède des équipements à l’échelle intercommunale (ex: hôtel Balloua, musée régionale; maison de l’environnement,
- Manque d’équipements culturels, touristiques, sportifs ou de loisir dans tout le périmètre d’étude ce qui le rend moins attractif
- Rupture engendrée entre la partie du périmètre qui est la série d’équipements ouverts au public, et une partie constituée d’habitat collectif.

- Absence d'éléments d'articulations entre ces entités.

❖ **Enjeux :**

- Revitaliser et redynamiser le quartier en insérant des espaces de détente et loisir.
- Remédier au contraste « équipement régional » « zone résidentielle » et ouvrir ce quartier d'avantage sur la ville;
- Ou au contraire renforcer le caractère résidentiel.
- Renforcer le lien entre les différentes entités.
- Exploiter la mixité fonctionnelle afin de créer une dynamique urbaine.

c. **Eléments de repère :**



Constats :

- L'absence de points de repères dans le quartier pousse les usagers à se situer et s'orienter par rapport à de simples bâtiments, à travers leurs caractères : administrative ou culturel.
- Manque des points de repères dans ce quartier à forte identité.

❖ **Enjeux :**

- Offrir une facilité d’orientation et le déplacement des usagers au sein de notre périmètre.
- Intégration des repères visuels.

II.5. Analyse et diagnostic des éléments urbains

II.5.1. Le système viaire :

a. **Les voies :**

- Notre périmètre d’intervention est délimité par deux voies principales, à savoir : **LA RUE LARBI BEN MHIDI** et **BOULEVARD STITI**.

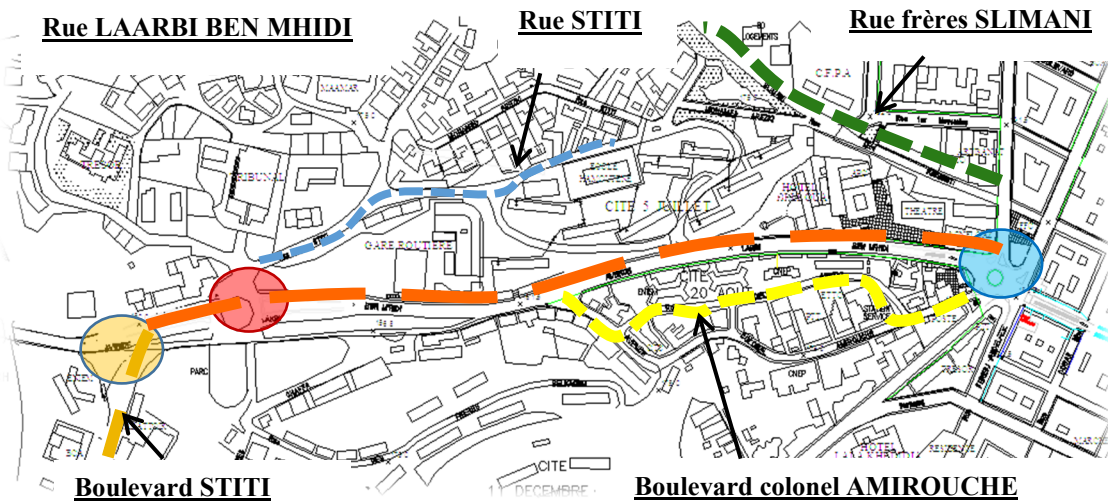


Fig.26. Le système viaire. Source : carte traitée par auteurs

1. La Rue LARBI BEN MHIDI :

- Il s’agit de la voie qui relie le carrefour **MATOUBE LOUNES** (porte ouest de la ville) au Nœud **Babouche Saïd** (centre-ville), C’est un axe principal majeur avec un flux important.



Fig. 27. Vue sur l’avenue
Source : Auteurs

- La voie à une largeur importante et issue d'un tracé linéaire ce qui constitue une vraie percée visuelle au sein de la ville.



Fig.28.dimensions de l'avenue
Source : Auteurs



Fig.29.coupe sur l'avenue Source : Auteurs

- la rue LARBI BEN M'HIDI est divisée en trois tronçons :

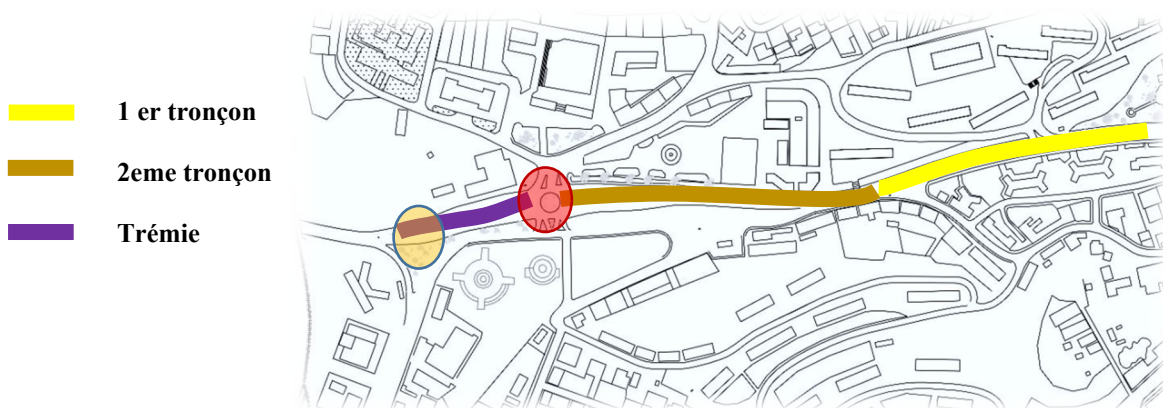


Fig.30. Le système viaire. Source : carte traitée par auteurs

1. Premier tronçon :

Axe très important caractérisé :

- C'est une Voie très empruntée par les piétons à très grand flux mécanique.

- Présence de parois urbaines bordées d'un côté par une clôture, de l'autre côté Immeubles d'habitations.
- Voie inanimée, dépourvue d'activités urbaines.
- Largeur de la voie importante, qui facilite la fluidité de circulation.



Fig.31. Premier tronçon source : Google

2. **Deuxième tronçon :**

- Axe important assurant la desserte d'un grand flux provenant de l'extérieur de la ville.
- Flux mécanique et piéton importants.
- Très fréquentée par les piétons.
- Bordée d'un côté par une clôture, et de l'autre côté par la place de l'olivier.



Fig.32. deuxième tronçon source : Google

3. **La trémie :**

-Tracé linéaire de 7m, conçu pour faciliter aux nombreux automobilistes une meilleure "traversée" de la ville de Tizi-Ouzou, et permettra une meilleure fluidité de la circulation.



Fig.33. Trémie source : Google

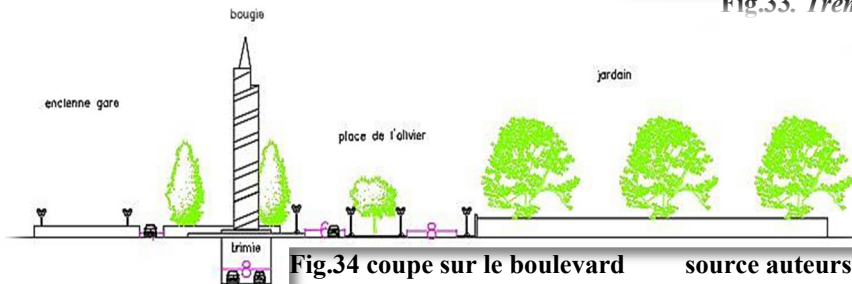


Fig.34 coupe sur le boulevard source auteurs

❖ **Constats :**

- La voie reste dépourvue de toute animation car elle constitue un espace figé et rigide.
- Une paroi urbaine n'est pas définie vu la présence des clôtures imposantes qui longe tout le tronçon.
- Présence de trémie qui présente une rupture et défavorise la circulation douce.



Fig.35. Vue sur le boulevard
source : auteurs.

❖ **Enjeux :**

- Ouvrir le quartier à l'urbain.

2. Boulevard STITI :

- Axe important de grande circulation mécanique et piétonne.
- Boulevard de 20 m reliant l'entrée de la ville ouest à la ZHUN sud.
- Animé par plusieurs équipements (ENIEM, Banque, URTO).
- Un long boulevard linéaire doté d'une forte présence commerciale et axe de secteur qui prend la naissance de carrefour, M. LOUNES.



Fig.36. Boulevard Stiti
source : Google.

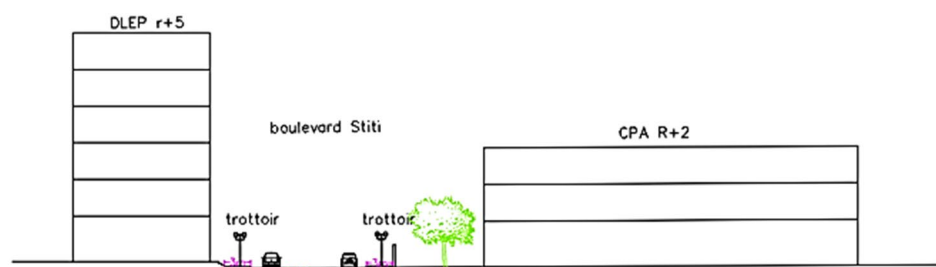


Fig.37 coupe sur le boulevard source auteurs

❖ **Constat :**

- Une paroi limitée par des bâtiments à usage Commercial.
- Stationnement au bord de ces parois.
- Présence de trottoirs plus au moins dégradés.

❖ **Enjeux :**

- Projection des parkings afin d'éviter le stationnement anarchique sur les voies mécaniques et les parcours piétons.
- Elargir les trottoirs.

b. Les carrefours :

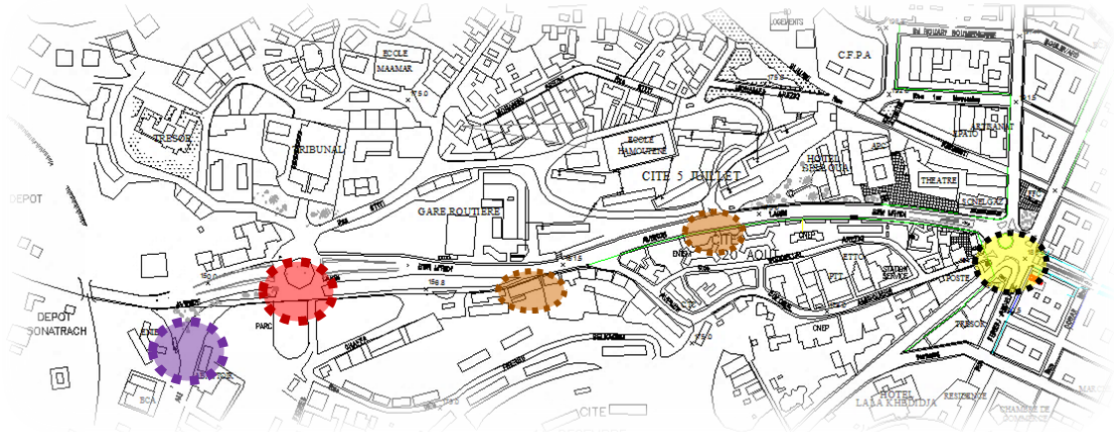


Fig.38. Carte des intersections Source : Auteurs

- | | | | |
|---|-------------------------|---|--------------------|
|  | La place de la bougie |  | Nœud Babouche Saïd |
|  | Carrefour MATOUB LOUNES |  | Intersection |

1. La place de la bougie :

- Situé à proximité de la place de l'olivier, et matérialisé par un monument sous forme de bougie.
- Ce point marque une forte imagibilité au sein du quartier mettant à contribution un point de repère (La Bougie) dans sa structuration visuelle.



Fig.39. La place de la bougie source : Google

2. Nœud Babouche Saïd :

- C'est le point de convergence de plusieurs axes (avenue Abane Ramdane, Boulevard Larbi ben M'hidi ; Boulevard Saïd Ouzefoune).
- Il occupe une place stratégique dans la trame urbaine, c'est un espace d'orientation de repaire et un choix directionnel.



Fig.40. Nœud Babouche Saïd source : Google.

3. Carrefour MATOUB LOUNES :

- Premier carrefour situé à l'entrée de la ville il a été déplacé vers cette place-là après la réalisation de la stèle bougie. Située à la croisée des trois voies importantes (pour la gestion de la circulation): Boulevard STITI, Route d'Alger, Avenue Larbi Ben M'hidi.



Fig.41. Carrefour MATOUBLOUNES source :

❖ **Constat :**

- Carrefour MATOUB LOUNES mal structuré, utilisé juste pour alléger le flux sur boulevard STITI.
- ces carrefours marquent une forte imagibilité au sein du quartier, et occupent une place stratégique dans la trame urbaine et considérés comme des espaces d'orientation et de repère.

❖ **Enjeux :**

- Matérialisation des carrefours afin d'améliorer la qualité visuelle du périmètre.
- requalification des intersections.

c. **Mobilité et transport :**

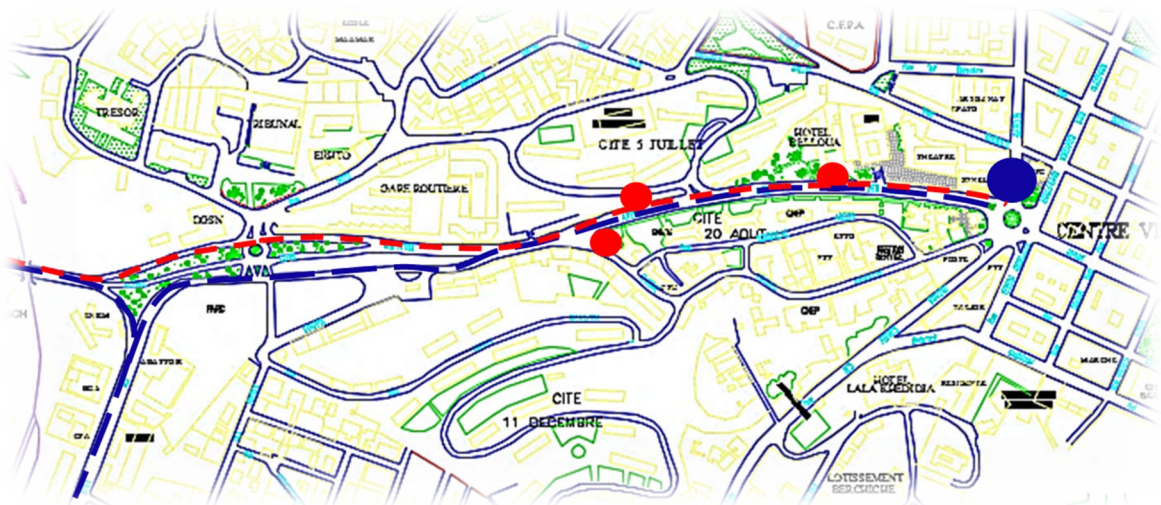


Fig.42. Mobilité et transport. Source : carte traitée par auteurs.

- | | |
|--|--|
| ● Arrêts fixe de transport en commun | ● Arrêt fixe de transport fourgonnette |
| - - - - -> Ligne nouvelle gare/ Gare BOUKHALFA | - - - - -> Ligne gare BOUKHALFA / OUED AISSI-Centre-Ville |

❖ **Constat :**

- Absence de pistes cyclables et bandes pour les personnes a mobilité réduite.
- Absence l’activité commerciale.

❖ **Enjeux :**

- Diminution de la présence des véhicules en cet axe.
- Revoir le schéma de transport en introduisant des modes de déplacement adéquats et plus moderne.

II.5.2. Le système bâti :

- Des cités ont vu le jour pendant la période allant de 1970 à 1980, planifiés dans le cadre du programme spécial du développement de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont réalisés sous forme de grands ensembles.
- Il s’agit de : cité 20 Aout, cité 11 Décembre, cité 5 juillet.

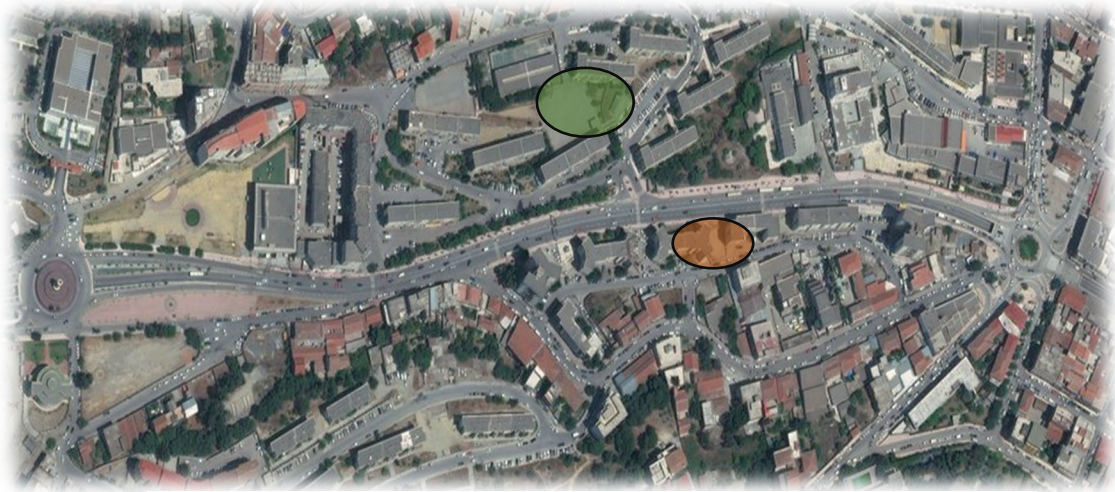


Fig.43. Le système bâti. Source : carte traitée par auteurs.



Cité 5 juillet :

Réalisée sous forme de grands ensembles en 1970, Elle a subi de restructuration en 1998,



Fig.44. Cité 5 juillet Source : photo prise par auteurs.



Cité 20 Aout :

Le gabarit est entre R+6 et R+11, Les bâtiments sont colorés par une couleur blanche



Fig.45. Cité 20 aout Source : photo prise par auteurs.

❖ Constats :

- Les cités sont implantées sans aucune articulation à la structure urbaine existante.
- Implantation anarchique induite des espaces résiduels.
- Absences d'hierarchisation des espaces.

❖ Enjeux :

- Réhabilitation du bâti.

❑ **Le gabarit :**

- Le gabarit des édifices alignés sur l'avenue Larbi ben Mhidi varie entre R+1 et R+5 et une tour de R+10 des bâtiments EPLF.

❑ **L'alignement :**

- Aucun respect de l'alignement.
- Effet d'écrasement.
- Aucune animation malgré que les RDC sont affecté au commerce.

❑ **Les façades :**

- Présence de deux typologies de façades alignées sur l'avenue LARBI BEN MHIDI. Une façade de l'habitat collectif d'un côté et de l'autre côté une façade d'habitat individuel ce qui cause une rupture de la façade urbaine.



Fig.47. Façade habitat collectif
source :photo prise par auteurs.



Fig.48.Façade habitat individuel
source : photo prise par auteurs.

❖ **Constats:**

- Absence d'harmonie au niveau des façades due au changement effectué par les habitants.
- Façades simples sans aucune animation, Hétérogénéité de gabarit.

❖ **Enjeux:**

- Intégration d'une nouvelle typologie d'habitat.
- Amélioration de la qualité des façades.

❑ **Analyse de bâtiment l'ancienne gare**

- Le bâtiment de forme simple, d'une architecture épurée, dépourvue de tout ornement.



Fig.49. Bâtiment de l'ancienne gare
source :photo prise par auteurs.

- Le RDC est dégagé sur pilotis, traversé par trois Parois qui le relient au reste du bâtiment.
- Les deux autres étages sont soulignés par des Fenêtres en longueur, indiquant un rythme horizontale et sont à l'instar du RDC.
- le bâtiment accueille un flux important de voyageur et offrait des espaces d'achat, de détente et de consommation.
- bâtiment accueille un flux important de voyageur et offrait des espaces d'achat, de détente et de consommation.
- Aujourd'hui, le bâtiment est marginalisé et les galeries commerciales ne sont plus exploitées, elles sont transformées en décharge

a. Analyse du bâtiment de R+10 qui donne sur la place Ait Manguet :

- Le Bâtiment s'inscrit dans le nouvel urbanisme du post indépendance l'absence de tracé réfléchit donne naissance à des parcelles de forme complexe d'où la forme Irrégulière du bâti s'alignant à la limite de son assiette foncière et longe une partie de la place.
- Le Bâtiment présente une façade semi aveugle et cela à cause de son implantation au limite de son terrain, dépourvue de texture et présente



Fig.50. Coopérative Kahina
source : photo prise par auteurs.

une image inachevée.

❖ **Constats:**

- Le bâtiment de l'ancienne gare, donne un aspect caduc et inachevé à cette place.
- Le bâtiment, d'un gabarit de R+ 10 à usage d'habitation qui n'est pas aux normes vient dégrader la lecture du paysage urbain.

❖ **Enjeux:**

- Démolition du bâtiment de l'ancienne gare et le bâtiment de R+10.

II.5.3. Le non bâti :

a. Les places:

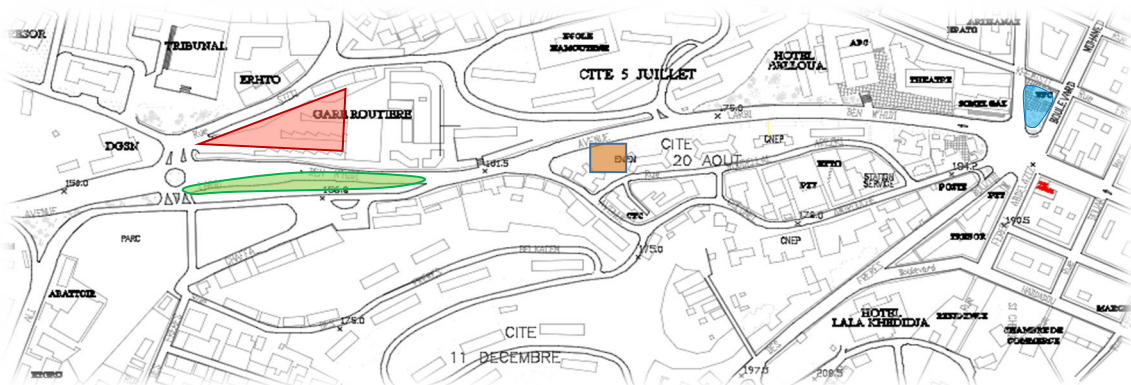


Fig.51.les espaces publics source: carte traitée par auteurs.

- La place de l’ancienne gare
- Place du musée
- La place de l’olivier
- La place de liberté de la presse

❖ **Constats:**

- Il existe un sérieux manque de structuration des espaces publics du quartier, ainsi qu’un manque flagrant de mobiliers urbains et d’aires de jeux.

❖ **Enjeux:**

- Revitalisation et restructuration des placettes, afin de donner convivialité et détente pour les habitants

▪ **la place de l’ancienne gare:**

- Fruit du déplacement de l’ancienne gare, cette place a été érigée dans le but d’offrir à la population en particulier les enfants un espace de détente.
- La place occupe le quai de l’ancienne gare routière de Tizi-Ouzou, abritant autrefois les quais et les stationnements des bus. Après délocalisation, Un espace dédié au grand public.



Fig.52.lancienne gare source: photo prise par auteurs.



Fig.53.l’ancienne gare source: photo prise par auteurs.

- Du point de vue de la fonction, la gare routière a changé de vocation. La fonction et le rôle de la place sont multiples. Elle s'adresse à des tranches d'âges différentes et appelle à la mixité sociale.
- D'aire de détente, à un espace d'exposition en passant par une aire de spectacle en plein air, cet espace se métamorphose en fonction de la conjoncture



Fig.54. Place de l'ancienne gare
source: photo prise par auteurs.



Fig.55. Place de l'ancienne gare
source: photo prise par auteurs.

❖ **Constats :**

- La place a connu une action de restructuration reste mal aménagée et n'offre pas le confort pour ses usagers.

▪ **La place de l'olivier :**

- Cette place a été réalisée par l'APC afin décongestionner l'entrée de la ville et surtout accompagner l'aménagement du carrefour Matoub Lounes.



Fig.56. Place de l'olivier
source: photo prise par auteurs.

❖ **Constats :**

- Une place aujourd'hui très fréquentée par les gens, est souvent sollicitée pour l'organisation d'expositions.

❖ **Enjeux :**

- Compléter l'aménagement de cette place en apportant des éléments naturels (des arbres et des jets d'eau).

b- Les espaces verts :



-  Espaces plantés verdure urbaine
-  Espace vert privés(lotissement)



Fig.57.les espaces verts
source: carte traitée par auteurs.

❖ Constats :

- Absence de trames vertes.

❖ Enjeux :

- Introduire la nature dans la ville.

II.5.4. Le paysage urbain :



Fig.58.Vue sur l'ancienne gare
source : auteurs.



Fig.59. Vue sur l'ensemble du quartier
source : auteurs.

Constats :

- Absence d'une façade urbaine due à la rupture entre la cité et le boulevard.
- Détérioration du cadre bâti.

Enjeux :

- Profiter du relief du site.
- Rééquilibrer l'aspect des éléments urbains.
- Alléger la rupture et assurer une unité architecturale et fonctionnelle.
- Créer des percés visuels.
- Requalification du cadre bâti afin qu'il puisse participer à la dynamique urbaine.

II.5.5. Potentialité et carences :**Potentialités :**

- ❖ La situation du quartier à l'entrée de la ville lui permet de travailler l'image de cette dernière et de refléter tous ces atouts : historiques, paysagers et culturels...
- ❖ Sa position centrale entre les autres fragments de la ville à savoir le tissu colonial, la cité BOUAZIZ et la cité 11 décembre, la cité des 200 villas lui offre la possibilité d'être un maillon articulateur urbain.
- ❖ Étant traversé par l'axe générateur de croissance, le quartier peut
- ❖ S'insérer facilement dans la dynamique urbaine.
- ❖
- ❖ La présence de bâtiments modernes offre l'opportunité de mise en valeur du patrimoine récent (architectures modernes).
- ❖ La présence de plusieurs équipements publics lui confère la possibilité d'attractivité et d'ouverture de ces derniers sur la ville ainsi qu'un apport en termes d'économie.

Carences :

- ❖ Rupture entre les différentes entités et absence de la notion de seuil.
- ❖ Absence de séquences urbaines.
- ❖ Aucune animation malgré que les RDC sont affectés au commerce. (Cité CNEP)
- ❖ Monotonie le long de l'axe LARBI BEN M'HIDI à cause de la clôture des équipements.
- ❖ Manque d'organisation et de hiérarchisation.
- ❖ Réseau viaire dégradé et saturé.
- ❖ Modes de transport classiques;
- ❖ Façades en état vétustes.
- ❖ État défectueux des trottoirs.
- ❖ Espaces public mal entretenus.
- ❖ Manque d'espaces verts.
- ❖ Absence de parking et d'aire stationnement.
- ❖ Incohérence du paysage urbain.

II.5.6. Conclusion :

- Le site ne joue pas son rôle, et ne marque pas le seuil d'entrée de la ville, car il n'est pas porteur d'identité ni de mémoire du lieu, Ce constat nous a amenés à développer une réflexion afin de proposer un projet de requalification de ce quartier. Il s'agira ainsi de mettre en œuvre une stratégie urbaine capable de réconcilier la ville avec son architecture, son histoire et sa culture, Il est possible d'envisager une revalorisation urbaine du site en injectant un nouveau programme à valeur urbaine et en désenclavant ce quartier tout en maintenant le bâti existant.

II.5. 7.La problématique urbaine :

- Le manque de structuration de l'entrée Ouest de Tizi-Ouzou constitue une question importante sur laquelle il est impératif de s'y pencher,
- ✚ Comment insérer le quartier dans la dynamique urbaine et redonner une nouvelle image à l'entrée Ouest de la ville de Tizi-Ouzou à travers la reconstruction de quartier sur lui-même ?**

II.5.8. Synthèse des enjeux et des objectifs :

<u>Thème</u>	<u>Enjeux</u>	<u>Objectifs</u>
<u>Situation et morphologie urbaine</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exploitation de cette situation stratégique porte de la ville, ➤ Créer une continuité et une homogénéité structurelle du périmètre avec la ville, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ requalifier cette entrée afin de valoriser l’image urbaine de la ville. ➤ La cohérence urbaine
<u>Voiries et nœuds</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la perméabilité ➤ Hiérarchisation des voies, ➤ Restructuration est réaménagement des voies, ➤ Matérialisation des nœuds ➤ Requalification t des intersections 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamiser les voies et ouvrir le quartier à l’urbain (Casser la monotonie de la rue Larbi Ben M’hidi) ➤ Créer des parois ➤ Créer un cadre de déplacement agréable pour les piétons ➤ Créer des pistes cyclables ➤ Créer des axes perspectifs ➤ Elargir les trottoirs ➤ Créer un linéaire marchand tout au long de la voie Larbi Ben Mhidi afin de la structurer ➤ Projeter des aires de stationnements ➤ Améliorer la qualité visuelle du périmètre, ➤ Offrir une facilité d’orientation et le déplacement des usagers au sein de notre périmètre.

<p><u>Vocation et potentiel d'attraction</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exploiter la mixité fonctionnelle, ➤ Reconversion de certaines parties du périmètre en tenant compte des besoins recensés dans le quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remédier au statut transitoire, ➤ Renforcer le caractère d'accueil à la ville, ➤ Susciter l'attraction
<p><u>qualité environnementale</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Revitaliser et redynamiser le quartier en aménageant des espaces de détente et loisir. ➤ Intégration des repères visuels. ➤ Revitalisation et restructuration Des placettes, ➤ Intégrer la nature dans laville (le plan vert) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'harmonisation des espaces publics. ➤ Créer des voies arborées ➤ éviter l'effet d'écrasement et créer un micro climat ➤ Créer des parvis, des passerelles pour que ça soit un lieu de vie
<p><u>L'image de la ville</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rééquilibrer l'aspect des éléments urbains, ➤ Alléger la rupture et assurer une unité architecturale et fonctionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Requalification du cadre bâti afin qu'il puisse participer à la dynamique urbaine. ➤ l'amélioration du cadre de vie des habitants,

Fig.60.tableau des enjeux et objectif

❑ Carte des enjeux :

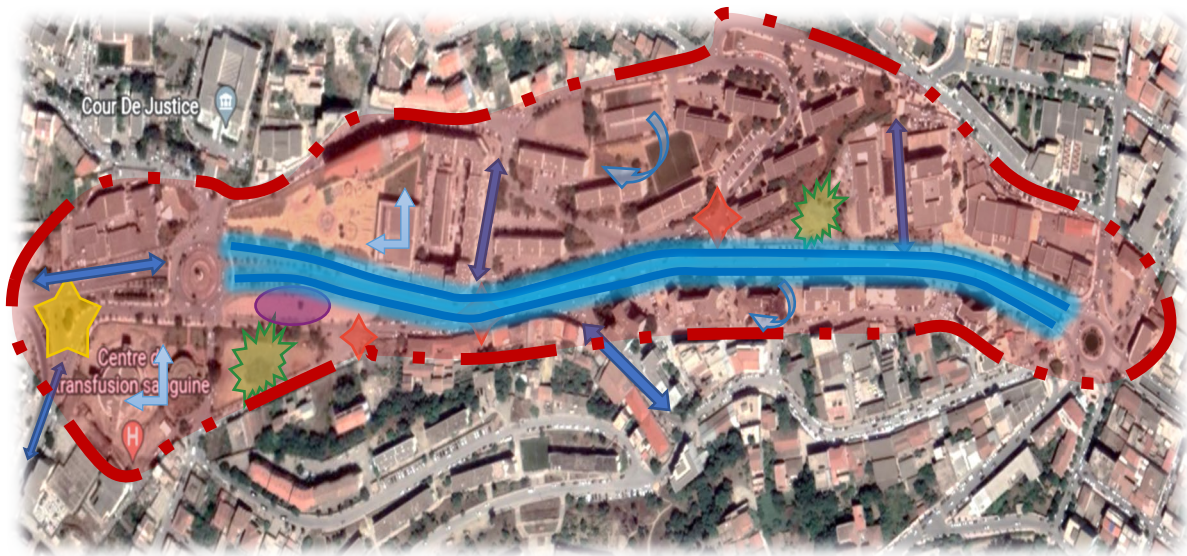


Fig.61.Carte des enjeux traités par auteur Source : Google Earth

- | | |
|--|--|
| <p>↔ Réaménagement, Restructuration et Hiérarchisation des voies.
Renforcer l'attractivité et Introduire des nouveaux modes de déplacement</p> <p>↻ Démolition
Améliorer le cadre bâti</p> | <p>★ Requalification des carrefours et des intersections</p> <p>◆ Réaménagement et Restructuration des placettes.</p> <p>☀ Introduire le plan vert</p> |
|--|--|

❑ Carte des objectifs :



Fig.62.Carte des objectifs traités par auteur Source : Google Earth



Harmonisation de la placette par la création d'une passerelle pour que ça soit un lieu de vie



Créer un linéaire marchand



Démolition du bâtiment de l'ancienne gare



Créer des voies arborées



Créer des espaces verts



Restructuration du carrefour MATOUB LOUNES afin d'offrir une facilité d'orientation et le déplacement des usagers au sein de notre périmètre.



Requalification le cadre bâti des cités 20 aout et 5 juillet en un ensemble cohérent dans le but d'assurer une relation entre les entités de notre aire d'étude et la ville



Réaménagement des intérieures des cités (5 juillet et 20 aout).



Réaménagement de la place de l'olivier en introduisant un caractère de convivialité et de détente.

Unifier la place d'olivier et le jardin de la JSK pour créer une continuité urbaine entre ces entités



Création d'un parcours piéton et démolition des clôtures le long de la rue LAARBI BEN MHIDI afin de créer des parois urbaines



Réaménagement de la place de la liberté d'expression



Réhabilitation de la façade de la cite EPLF

Elargir les trottoirs

Jonction des deux trémies du bd Larbi BEN MHIDI :
Pour offrir plus d'espace au piéton et Permettre l'aménagement du passage pour Tramway.

III. 1.Analyse d'exemples de référence :

III.1.1.Le renouvellement urbain du quartier du Sanitas - Rotonde :

III.1.1.1.Présentation du quartier :

- Le Sanitas ou Sanitas-Rotonde est un quartier français du centre de Tours, situé entre le centre-ville et les rives du Cher, à proximité de la gare.

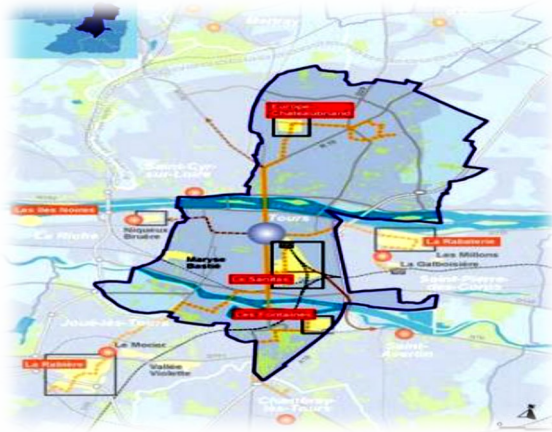


Fig.63.Le quartier dans la commune de Tours source : Google.

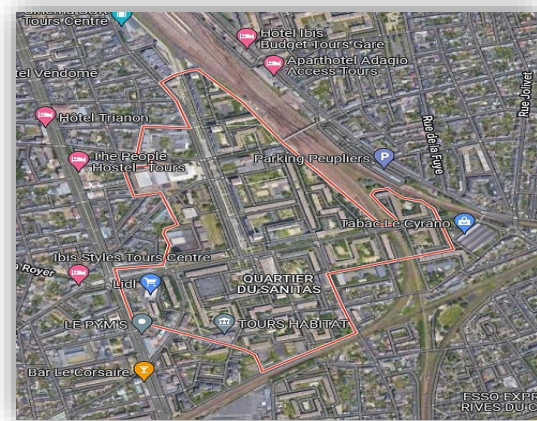


Fig.64.Le quartier dans l'agglomération de Tours source : Google.

III.1.1.2. Diagnostic urbain (l'état actuel) :

Le Sanitas est un quartier qui tire sa forme urbaine caractéristique de l'histoire de la ville de Tours. Doté d'espaces verts très attrayants, ils sont malheureusement oubliés face aux nombreux bâtiments imposants que l'on compte sur ce territoire. Sujet à des conflits, violences et trafics de stupéfiants, le Sanitas reste une zone de passage où l'on ne va que par nécessité et non par plaisir et ce en dépit des espaces de détente aménagés.








Fig.65. l'état actuel du bâti Source : Google

III.1.1.3. Les principaux enjeux étant :

- la transformation du fonctionnement du quartier,
- le changement d'image
- la recherche d'une mixité sociale et fonctionnelle au sein de ce quartier.

III.1.1.4. Carte représentant les différents dysfonctionnements du quartier Sanitas-Rotonde :

-  Un accès difficile au quartier: signalétique, organisation des flux
-  Des liaisons au quartier mais restreintes et peu
-  Des façades peu valorisantes en termes d'image
-  Une altération de l'offre commerciale
-  Revalorisation des espaces extérieurs

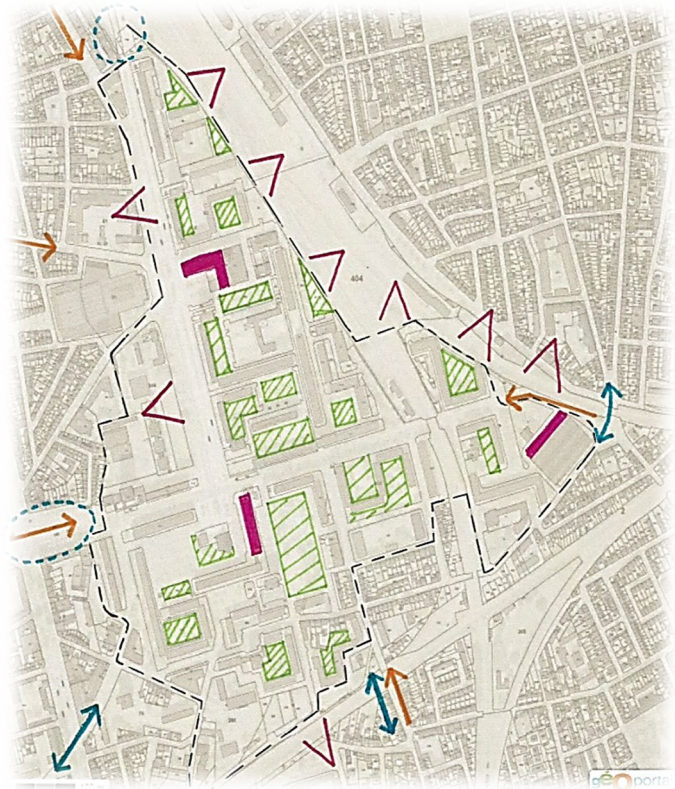





Fig.66. les disfonctionnements du quartier Sanitas
Source : Google

III.1.1.5. Schéma bilan de tous les aménagements proposés dans le projet sur l'ensemble du quartier Sanitas – Rotonde :

-  Espaces verts
-  Aires de jeux
-  Bâtiments
-  Places de stationnement
-  Terrain multisports
-  Modification de voiries

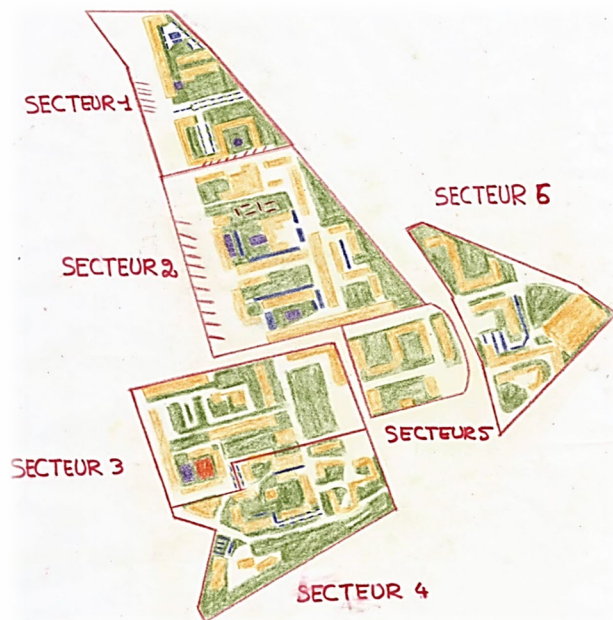


Fig.67. les aménagements proposés sur lu quartier Sanitas
Source : Google

- ✓ afin de pouvoir représenter au mieux les différents aspects de cette revalorisation des espaces publics, ils ont décidé de décliner le périmètre d'étude en 6 grands secteurs. Pour, notamment, avoir une meilleure visualisation des idées spécifiques qui ont été retenue pour chaque site.

Objectifs pour ce quartier :

- Recréer des espaces publics paysagers en s'appuyant sur la trame verte déjà existante.
- Introduire de nouvelles liaisons piétonnes afin de créer un réseau pour les modes de déplacement doux .
- Mettre en place de nouvelles aires de jeux pour les enfants.
- Réorganisation des emplacements de parking au Nord du secteur et à proximité de l'école Marie Curie.
- Réorganisation des stationnements sur la rue Blaise Pascal et sur la rue Jacques Marie Rougé.
- Aménagement d'un potager urbain sur la place Theussiet
- Revalorisation des espaces publics existants avec une proposition de réaménagements pour la place Anne de Bretagne.

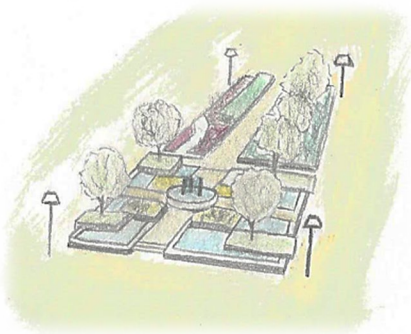


Fig.68.Photo de l'espace existant (actuellement un parking) - Réalisation personnelle



Fig.69.Proposition d'aménagement pour le potager urbain - Source Maison de l'agriculture urbaine



Fig.70.Représentation du stationnement existant sur cette rue

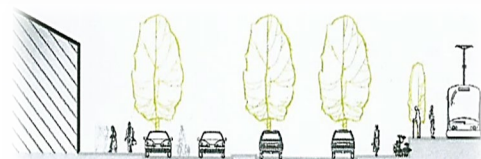


Fig.71.Proposition de réaménagement de l'offre en stationnement

III.1.1.6. Conclusion :

- Le réaménagement et la création de nouveaux espaces publics paysagers semblent être une bonne alternative pour répondre aux besoins de ce quartier. En effet, l'objectif principal de ce projet est de désenclaver le quartier Sanitas-Rotonde et grâce à une amélioration de l'offre en espaces publics des liaisons piétonnes fortes ont pu être créé avec l'extérieur du quartier. L'édification de nouvelles places fortes au sein du quartier permettront de créer des zones de rencontres, de discussions, d'échanges, de lien social.

III.1.2. Renouveau urbain pour le centre-ville et le quartier Bellevue Saint Priest :

III.1.2.1. Présentation de contexte d'étude :

- Bellevue est un quartier du centre-ville de Saint-Priest, situé face à l'Hôtel de Ville. Cette vaste copropriété regroupe 532 logements sur une quinzaine de bâtiments.



Fig.72.le quartier Bellevue dans la ville saint Priest

source : Google.

III.1.2.2 Etat des lieux (éléments de diagnostic) :

- Des limites d'espaces privés/publics illisibles.
- Des espaces privés sans aménagements.
- Des cheminements piétons et vélos Confidentiels et peu lisibles.
- Une façade Nord du Pôle Ottina qui ne marque pas l'entrée dans le centre-ville.
- Des équipements publics peu valorisés en raison d'une mauvaise visibilité de l'espace public.
- Des cellules commerciales en déclin.



Fig.73.l'état actuel des espaces publics source : Google.



Fig.74. L'état actuel du bâti source : Google.

III.1.2.3. Problématique du quartier :

- Comment ouvrir l'ensemble Bellevue sur le centre-ville ?

➤ **Comment améliorer et requalifier l'offre d'habitat et développer l'activité commerciale et rendre le quartier plus convivial ?**

Le projet de **renouvellement urbain Bellevue** a pour but d'améliorer la vie dans le **quartier** en travaillant sur le **renouvellement** de l'habitat, le développement économique et social, l'appropriation de l'espace public et l'amélioration du cadre de vie.

III.1.2.4 Les enjeux :

- Renouveler l'image du centre-ville et attirer de nouveaux habitats.
- Conforter la dynamique de valorisation du le centre-ville.
- L'amélioration du cadre de vie des habitants.
- L'ouverture de quartier sur le reste de la ville en prévoyant des liaisons vers les quartiers voisins.
- Améliorer l'accessibilité au centre-ville.
- Poursuivre la requalification et la diversification de l'offre d'habitat (Envisager des opérations de démolition reconstruction).
- Le maintien et le développement des services et commerces du secteur.

III.1.2.5 Les Objectifs :

▪ **Cadre de vie :**

- Céder les espaces verts à la Ville afin qu'elle prenne en charge leur aménagement et entretien.
- Démolir des bâtiments dégradés
- Rénover les façades et la qualité architecturale des bâtiments

▪ **Circulations et transports :**

- Création d'une nouvelle rue traversant du nord au sud permettra d'ouvrir le quartier sur la ville et le port du transport en commun (tramway, bus, gare)
- Séparer physiquement les places de parking privées et publiques et attribuer les places privées.

▪ **Commerces et marchés**

- Aménagement d'un parking public souterrain
- Redynamiser le commerce et l'attractivité du centre-ville par une nouvelle façade commerciale Boulevard E. Herriot.

III.1.2.6. Les actions de renouvellements urbains :

- Désenclavement important du quartier, on ouvre le parvis de l'Hôtel de Ville
- Réaménagement du Square des Couleurs
- Création d'un nouvel axe Nord-Sud arboré à une double voie avec des stationnements et un cheminement piétons-vélos arboré
- . Démolition importante des bâtiments dégradés pour le désenclavement du quartier et restructuration d'autres.
- Construction de 4 nouveaux bâtiments (entre 100 et 120 logements et 1200m² environ de commerce)

- La réhabilitation des façades de bâtiments
- Reconstruction d'un nouveau Central place avec commerces et galerie piétonne + nouveau bâtiment perpendiculaire au bd E. Herriot.



Fig.75.Zone d'intervention avant la réhabilitation
source : Google.



Fig.76.Zone d'intervention après la réhabilitation
source : Google.

III.1.3. Le nouveau Mons-en-Barœul :

III.1.3.1. Présentation du quartier :

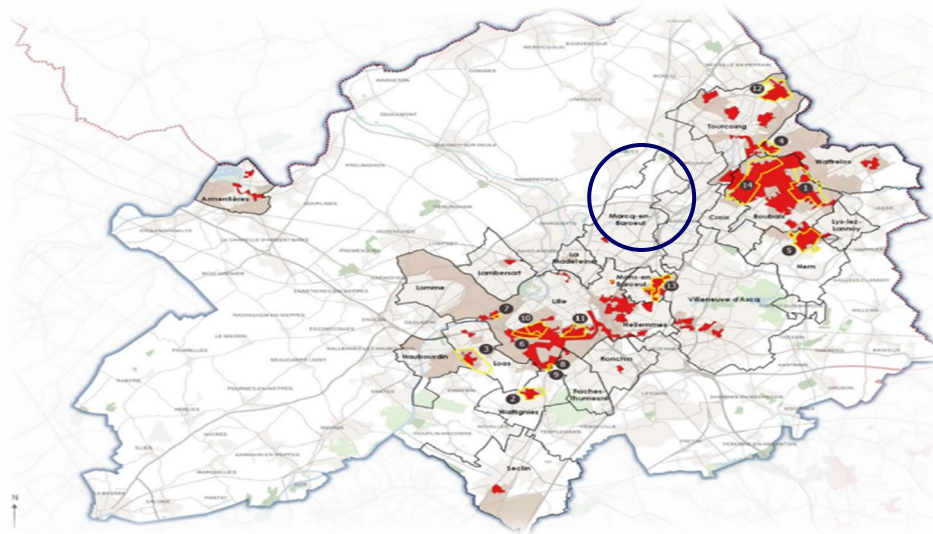


Fig.77.Carte de la métropole européenne de l'île de France source : Google.

Mons-en-Barœul est une commune qui se situe au plein cœur de la Métropole Européenne de Lille. Peuplée de près de 21 000 habitants, la commune se situe entre Marcq-en-Barœul, Villeneuve-d’Ascq, Wasquehal et Lille. Elle est desservie par une ligne de métro, qui constitue une potentialité du territoire.

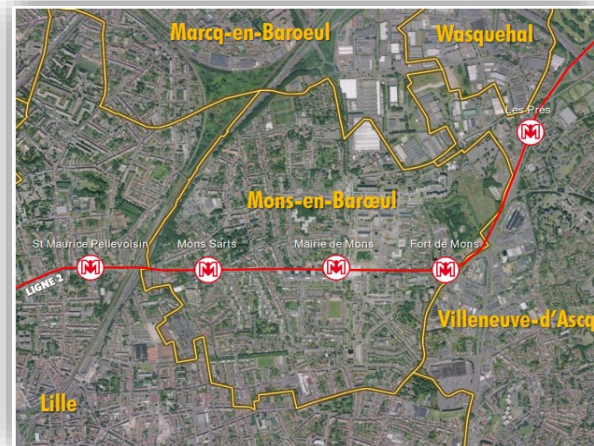


Fig.78. Carte de la commune de Mons-en-Barœul source : Google.

III.1.3.2. Accessibilité au quartier :

➔ Accès au quartier

○ Equipement sportif



Fig.79. Le tracé de la ZUS (zone urbaine sensible) de MONS EN BAROEUIL source : Google.

III.1.3.3. Diagnostique urbain :

- Des tours et des barres d’immeubles caractéristiques des années 60 et 70, **desespaces publics vieillissants**, une population très dense. Les cent hectares du quartier du Nouveau Mons souffraient d’une **image négative** d’autant plus regrettable que cette zone peuplée de 12 000 habitants – plus de la moitié de la population de la ville – est dotée de solides atouts, à commencer par la bonne qualité des accès et des transports en commun ou la présence de vastes espaces verts.



Fig.80. l’état actuel du bâti source : Google.

- Un millier de logements sont dans un état de vétusté réel et 7.5 hectares d'espaces publics et privés conservent une conception urbaine propre l'urbanisme des années 1960 et 1970 générateurs de dysfonctionnements.

III.1.3.4. Problématique :

Pour renouer et remédier à cette situation on est censé répondre à ces problématiques :

- **Comment faire du nouveau Mons un quartier bien inséré dans les dynamiques métropolitaines ?**
- **Quelles sont les actions à mener pour promouvoir une ambiance autre dans le quartier et offrant aux Mons un cadre de vie agréable ?**

III.1.3.5. Les enjeux :

Afin d'encadrer la réflexion sur le renouvellement urbain du site NPRU du Nouveau Mons, plusieurs enjeux ont été élaborés. Ces enjeux sont les suivants :

- Développer une réelle mixité résidentielle et fonctionnelle, pour davantage d'activités, de services et d'emplois.
- Faire du Nouveau Mons un quartier désenclavé, bien inséré dans les dynamiques Métropolitaines et offrant aux monsois un agréable cadre de vie.
- Permettre le développement d'activités économiques.
- Diversifier et moderniser l'offre d'équipements.
- Proposer un parc social requalifié, fait de logements neufs ou réhabilités.

III.1.3.6. Les objectifs :

- Apporter une offre nouvelle et diversifiée de logements pour tous, organiser les parcours résidentiels, infléchir l'image de la ville

Contribuer créer les conditions d'une réelle mixité fonctionnelle

- Conforter l'esplanade de l'Europe en tant que lieu central, d'animation et de développement économique
- Agir sur les équipements publics
- Finir la restructuration et la requalification des espaces publics et du cadre bâti du quartier

III.1.3.7. Intervention sur le commerce :

- **Rénover et réhabiliter la galerie** : la mettre aux normes de sécurité, créer des passages traversant clairs et sûrs
- Améliorer son accessibilité et ses abords par l'ouverture d'une entrée sur La place centrale
- **Installer un commerce de restauration** en tête de proue de la galerie vers la place centrale

- **Créer des commerces de proximité** non loin de la galerie, autour de l'espace de centralité
- Aménager le parvis situé face à la galerie en place couverte, reliant les équipements commerciaux et culturels, et pouvant accueillir le marché forain hebdomadaire.



Fig.81. 82.galerie commerciale

source : Google

III.1.3.8. Projet de rénovation du quartier :

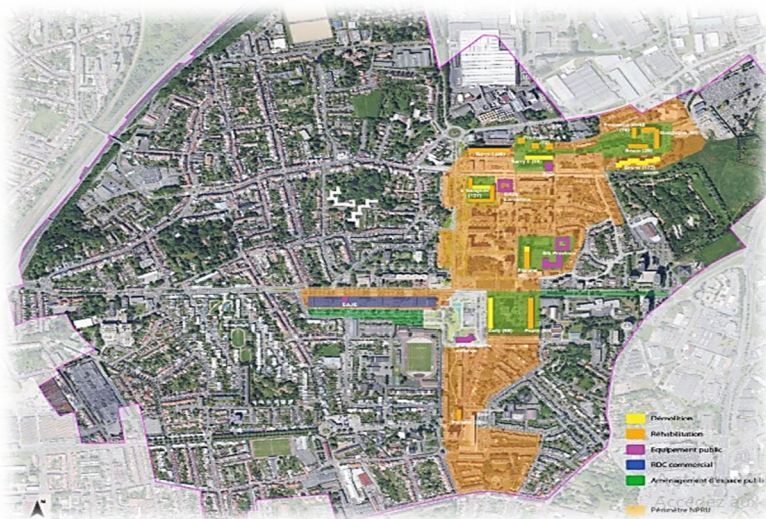


Fig.83. Réaménagement du quartier du nouveau Mons dans le cadre du projet ANRU

source : Google.

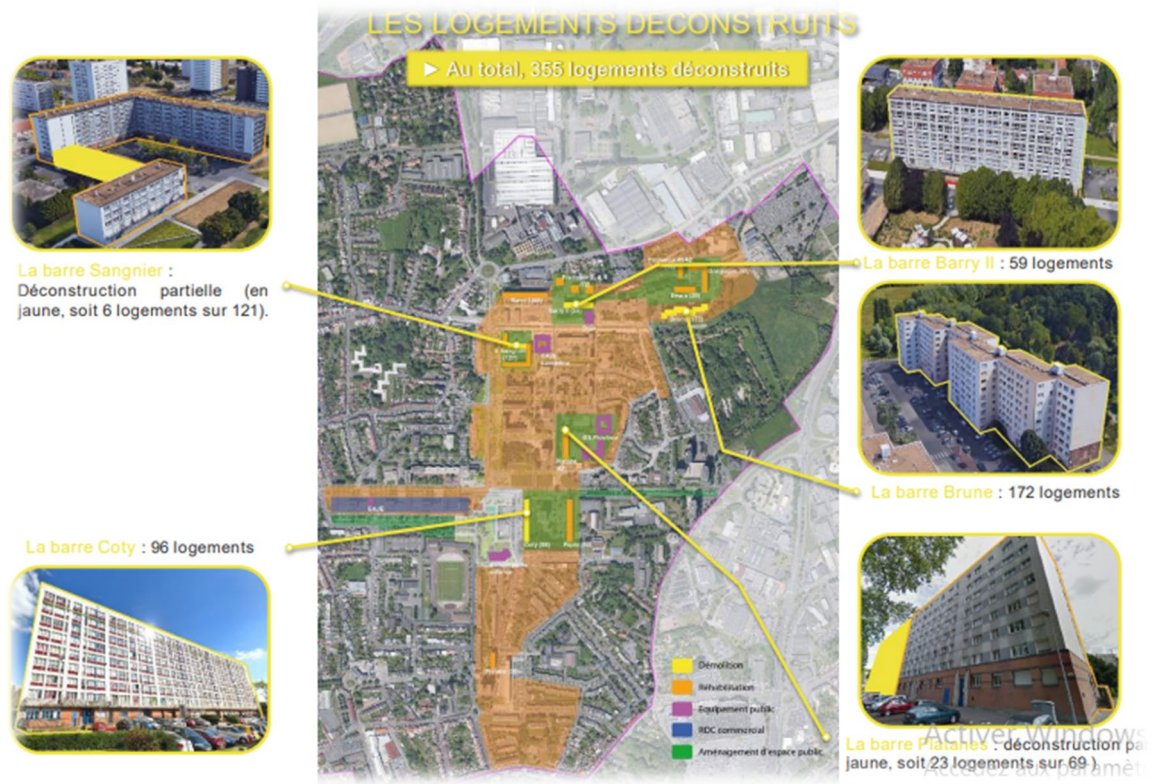


Fig.84. logements déconstruits dans le quartier du nouveau Mons
Source : Google.

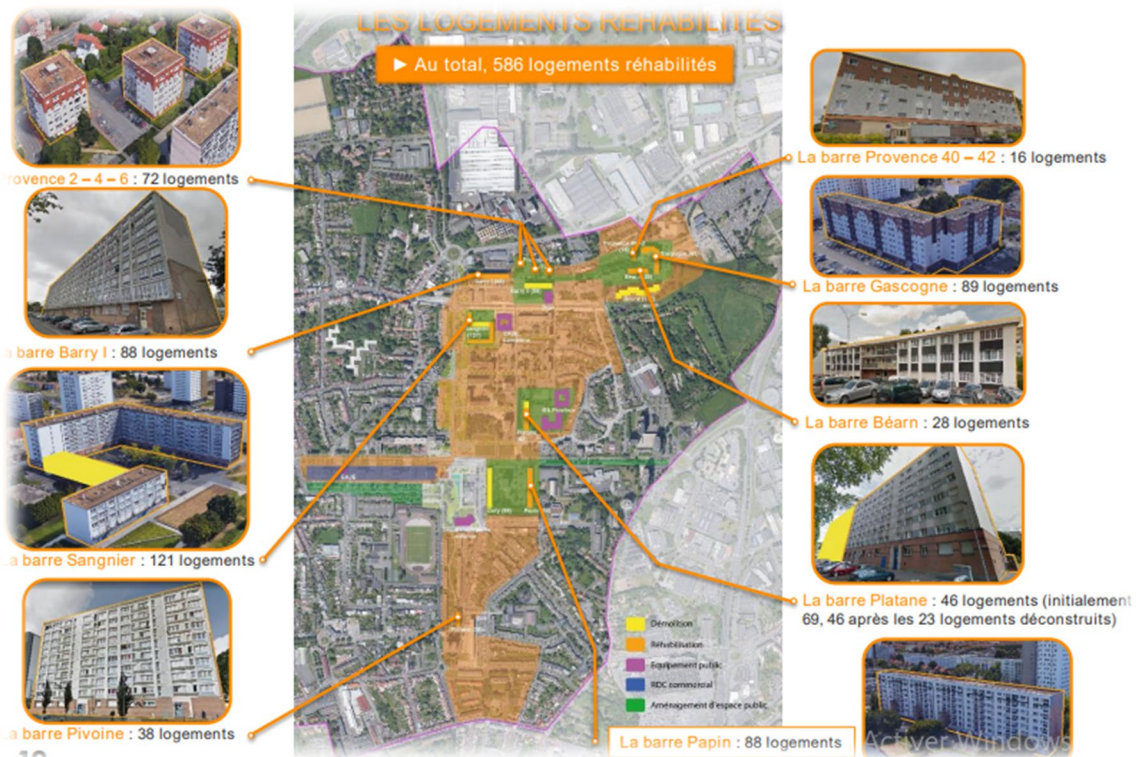


Fig.85. logements réhabilités dans le quartier du nouveau Mons
Source : Google.

III.2. Plan d'actions :

- ✚ Notre démarche de renouvellement urbain se traduit par des opérations urbaines basées sur des objectifs répondants à des enjeux spécifiques de notre périmètre d'étude définis lors de l'établissement du diagnostic urbain.

III.2.1. Actions sur voiries, nœuds, mobilité et transport :

a. Voies

Réanimation et restructuration de l'avenue LARBI BEN MHIDI (assurer la continuité avec son environnement urbain) et Réduire son caractère de transit par :

- L'amélioration de son rapport au paysage par la projection du végétal le long des voies (voies arborées) afin de créer une perspective végétale.
- L'amélioration de la sécurité routière en séparant les flux et limitant la vitesse en incitant les voitures à ralentir (peinture au sol, réduction taille des voiries...)
- Elargir les trottoirs.



Fig.86. L'Etat actuel de la voie



Fig.87. la voie après la restructuration

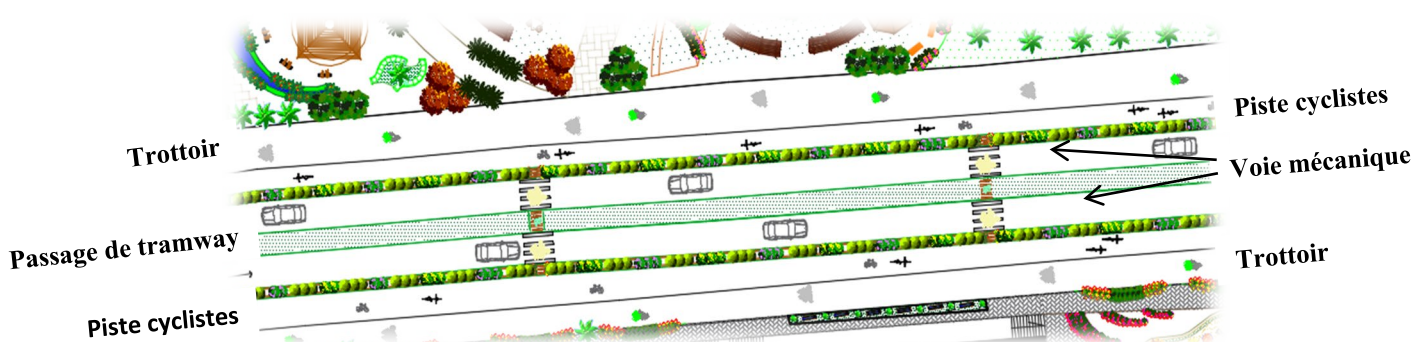
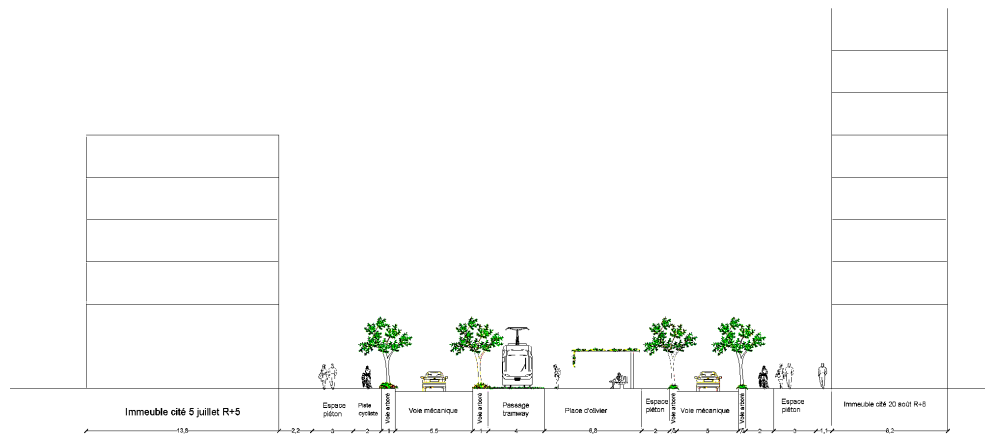


Fig.88. vue en 2d sur la voie



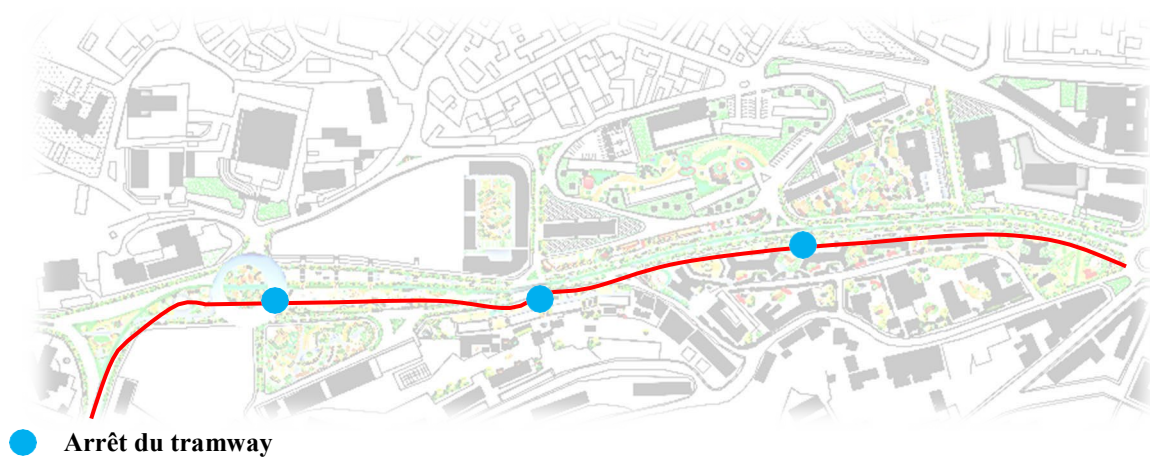
b. Mobilité et transport :

- Améliorer le type de mobilité respectueuse de l'environnement par la Projection d'un nouveau mode de transport : **le tramway** ainsi que les lignes de transport durable et douces : le BHNS et le mobibus pour les personnes à mobilité réduite.



Fig.89. Tramway proposé
Source : auteurs

- **Trajectoire des lignes de transport dans le périmètre d'étude :**



● Arrêt du tramway

Fig.90. carte présentent de La ligne du tramway

Source : auteurs

c- **Réaménagement de la place de la bougie :**

- Démolition de la bougie et réaménagement de nœud par un lieu de vie qui favorise la mixité sociale (Intégration d'une passerelle esplanade et aménagement des terrasses urbaines).



Fig.91 place de la bougie avant
Source : auteurs



Fig.92. place de la bougie après
Source : auteurs

a. **Matérialisation du carrefour MATOUB LOUNES :**

- Réaménagement du carrefour MATOUB LOUNES pour améliorer la mobilité urbaine.

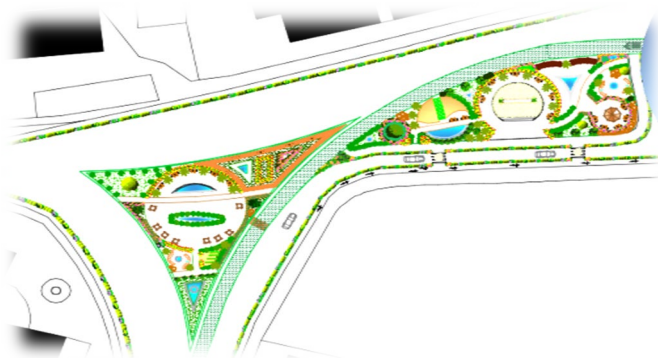


Fig.93. vue 2d sur le carrefour MATOUB .L
Source : auteurs



Fig.94. carrefour MATOUB. L avant
Source : auteurs



Fig.95. carrefour MATOUB. L après
Source : auteurs

III.2.2 Actions sur le cadre bâti :

- Restructuration des cités EPLF, cinq juillet et vingt aout, pour donner un nouveau visage au logement social à travers l'amélioration des aménagements extérieurs tout en favorisant la promenade et la détente.
- Créer une variété architecturale des façades conférant une identité propre à chaque cité d'habitation par :

✚ La diversité des façades :

Dépouiller l'enveloppe des bâtiments de toutes les excroissances superflues : balcons, , bandeaux,.

✚ La variation des matériaux :

- Intégration de nouveaux matériaux (bois sombre, bois clair, bardage métallique, cuivré) participe au séquençage des bâtiments
- Amélioration et réhabilitation des façades des immeubles et amélioration de l'isolation thermique et phonique des logements ; à travers le traitement des murs extérieurs et le remplacement des cloisons par des parois en Placoplatre(BA13) avec un isolant phonique et thermique (la laine de roche).

a. Restructuration et réhabilitation de la cité cinq juillet :

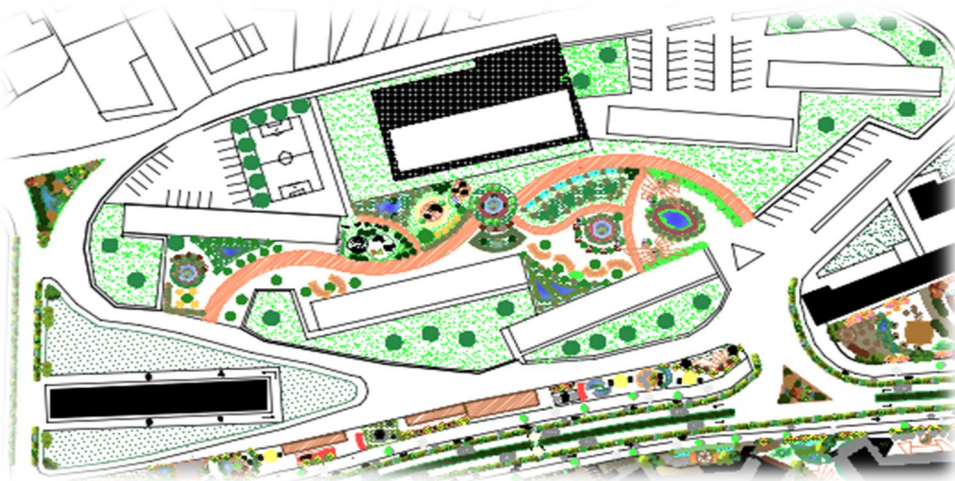


Fig.96. Vue en plan de la restructuration de la cite cinq juillet Source : auteurs



Fig.97. Façades Avant la réhabilitation
Source : prise par auteurs.



Fig.98 Façades après la réhabilitation
Source : auteurs.

b. Restructuration et réhabilitation de la cité EPLF

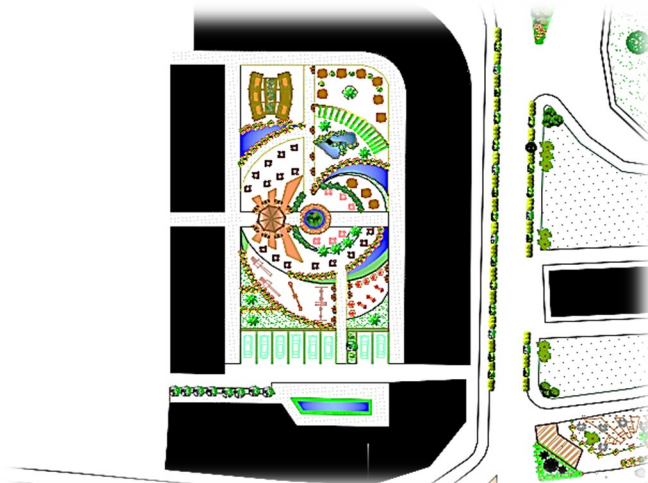


Fig.99. Vue en plan de la restructuration de la cite EPLF
 Source : auteurs



Fig.100. Façades Avant la réhabilitation
 Source : prise par auteurs.



Fig.101. Façades après la réhabilitation
 Source : prise par auteurs.

c. Restructuration et réhabilitation de la cité vingt aout :



Fig.102. Vue en plan de la restructuration de la cité vingt aout Source : auteurs



Fig.103. Façades Avant la réhabilitation
Source : prise par auteurs.



Fig.104. Façades après la réhabilitation
Source : auteurs.

d. démolition des maisons individuelles :

- Démolition de maisons individuelles de la cité 20 aout afin de construire un ensemble de logements collectifs cohérent qui participe dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants.



Fig.105. Vue en plan de des maisons individuelles

Source : auteurs

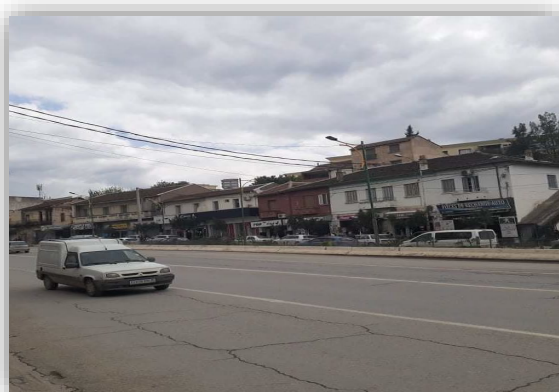


Fig.106. l'état actuel des maisons individuelles
Source : prise par auteurs.



Fig.107. vue sur l'habitat collectif
Source : auteurs.

d. Linéaire marchand :

- Intégration d'un linéaire marchand le long de l'avenue Larbi Ben M'hidi ; des espaces de consommation et d'achats dans le but de favoriser la promenade urbaine...
- Création des sas et lieux de rassemblement à chaque entrée de l'espace marchand.



Fig.108. linéaire marchand a côté de cinq juillet Source : auteurs.



Fig.109. linéaire marchand ; 20 aout Source : auteurs.

- Pour les logements collectifs de la cité vingt aout les RDC sont affectés pour le commerce, accompagné par des terrasses urbaines, et des espaces de Consommation extérieur.



Fig.110. le commerce des logements collectifs Source : auteurs.

III.2.3 Actions sur les espaces publics : les places, jardins... :

a. Aménagement de la place de la jsk :

- Aménagement d'un espace vert public dans la place de jsk pour créer un espace emblématique tourné vers l'intérieur et l'extérieur du quartier.
- Des espaces accueillant pour les familles, les enfants et les personnes à mobilité réduite.
- Une série d'aires de détente avec des bancs et des tables, le tout couvert par des pergolas soigneusement végétalisées. Elle prévoit également un grand jet d'eau, ainsi qu'un parcours arboré de petites haies végétales.

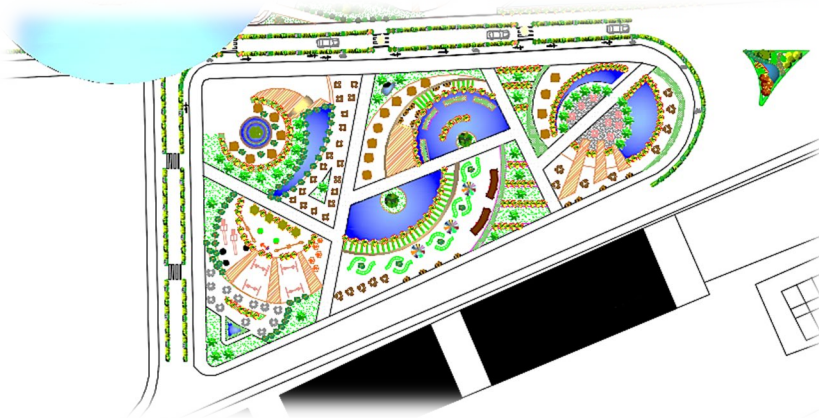


Fig.111. vue en plan sur le jardin

source : auteurs



Fig.112. la place de jsk avant
Source : auteurs



Fig.113. vue sur le jardin
Source : auteurs

b. Réaménagement de la place de l'olivier :

- Réaménagement de la place de l'olivier en un jardin linéaire en introduisant un caractère de convivialité et de détente pour augmenter l'attractivité au sein du quartier.
- Unifier la place d'olivier et le jardin de la JSK pour créer une **continuité urbaine** entre ces entités.

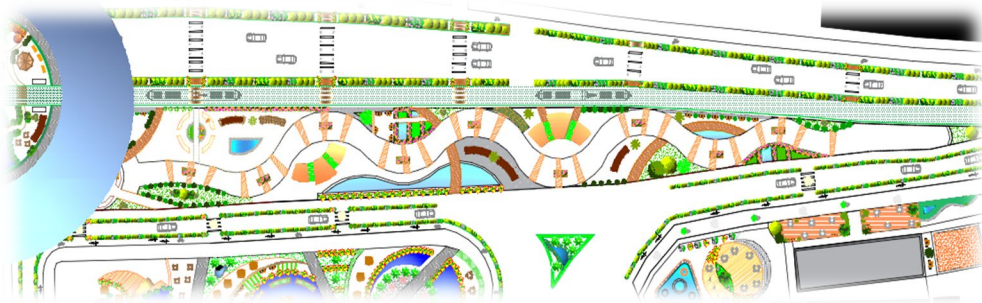


Fig.114. vue en plan sur la place de l'olivier

source : auteurs

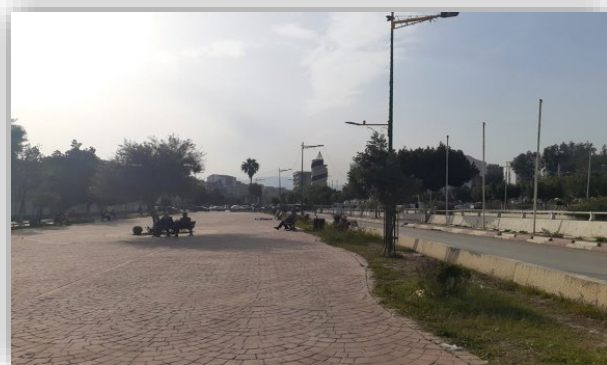


Fig.115.la place de l'olivier avant

Source : auteurs



Fig.116.la place de l'olivier après

Source : auteurs

c. Réaménagement du jardin de l'hôtel BALLOUA

- Réaménagement du jardin de l'hôtel BALLOUA et L'ouvrir sur l'urbain et le rendre accessible au public.
- On l'aménager de sorte à la rendre plus attractif et convivial, les actions portées sont les suivantes :
 - Ouvrir la voie entre l'hôtel et la mairie.
 - Création d'un parcours piéton accessible depuis l'avenue L'arbi Ben Mhidi Dans le but de favoriser la promenade urbaine.

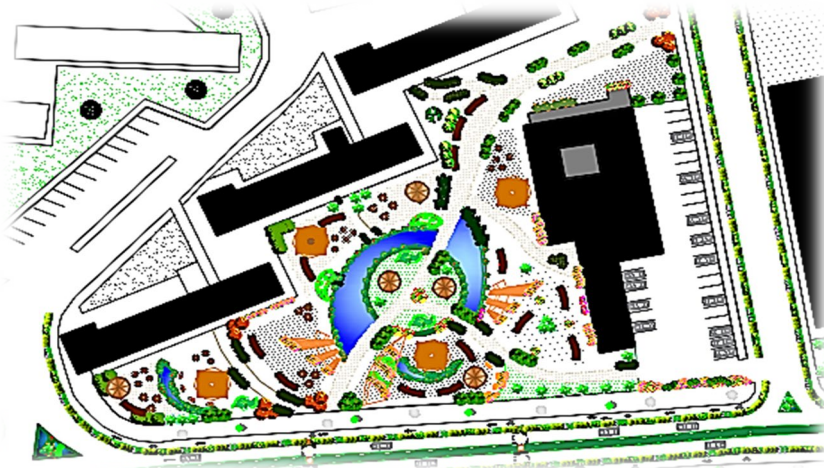


Fig.117.Vue en plan sur le jardin de l'hôtel source : auteurs



Fig.118.le jardin de l'hôtel avant
Source : auteurs



Fig.119.le jardin de l'hôtel après
Source : auteurs



Fig.120.vue sur le jardin de l'hôtel
Source : auteurs



Fig.121.vue sur le jardin de l'hôtel
Source : auteurs

III.2.4 plan d'ensemble :



Fig.122, plan d'ensemble Source : auteurs

III.2.5. Schéma global de cohérence :



Fig.123,schéma global de cohérence
Source : auteurs

IV.1 Introduction :

*« Un projet avant d'être un dessin est un processus ; c'est-à-dire un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme et au thème. Ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de bâtir. ».*²

L'élaboration d'un projet architectural s'inscrit dans un processus d'une démarche théorique qui consiste à passer de l'idée à la forme ; tenant compte des besoins qu'il doit satisfaire, ainsi que les contraintes et les exigences sociales, économiques, architecturales, urbanistiques ; et les données liées au site et au thème.

Notre intervention consiste à élaborer un projet significatif, cohérent et capable de donner un souffle positif à l'entrée de la ville.

IV.2. Choix de l'assiette d'intervention :

Notre choix est porté sur la parcelle de l'ancienne gare routière de Tizi Ouzou, située à l'entrée ouest de la ville. Elle est actuellement réaménagée comme une place publique animée avec une aire de jeux. Ce site est caractérisé par :

- Sa situation stratégique, porte ouest de la ville.
- Sa pleine mutation, le centre-ville de demain.
- La présence d'équipements de grande envergure.
- La topographie

IV.3. Problématique :

Quel projet est le mieux adapté pour contribuer à l'animation et l'attractivité du quartier ?

² Richard Meier.

IV.4 Le choix du thème :

Pour répondre à l'objectif de la redynamisation et la réanimation du quartier de l'ancienne gare ; nous avons opté pour le thème **Cinéma**.

« Assis dans une salle de cinéma, nous sommes livrés à nous même, c'est peut-être le seul endroit où nous sommes à ce point liés et séparés l'un de l'autre. C'est le miracle de cinéma »³

Notre choix est porté sur un multiplexe cinématographique car :

- ✓ C'est un équipement qui va attirer un grand public.
- ✓ C'est un équipement qui sera un espace de vie, de détente et de rencontre.
- ✓ C'est un projet qui aura comme vocation la favorisation des échanges, de transmission des savoirs et de la cohésion sociale.
- ✓ C'est un projet qui va rehausser la valeur culturelle du cinéma dans la ville.
- ✓ C'est un projet qui va renforcer l'identité cinématographique

IV.5 Définitions du thème :

IV.5.1. Définition de cinéma : *« Le cinéma est un art qui expose au public un film : œuvre composée d'images en mouvement accompagnées d'une bande sonore, c'est la succession rapide de ces images, qui par illusion fournit une image animée aux spectateurs »⁴*

IV.5.2. Salle de cinéma : *« Une salle de cinéma ou un cinéma (ou encore « un ciné » dans le langage courant) est un lieu où est organisée la projection des films de cinéma. Un cinéma peut désigner le regroupement au même endroit de plusieurs salles, qui projettent généralement des films différents à plusieurs horaires ».⁵*

IV.5.3. La projection cinématographique : *La projection cinématographique désigne l'ensemble des techniques utilisées pour restituer un film, généralement dans une salle de cinéma, mais aussi pour des projections privées.⁶*

IV.5.4. Les types de cinémas :

- ❖ **Selon la capacité :** 2 à 7 salles (complexe), 8 à 20 salles (multiplexe), plus de 20 salles (mégaplexe).

³Abbas Kiarostami, cinéaste iranien.

⁴Francis, Lacloue. Architecture des cinémas. Paris : Le Moniteur, 1982, P 144.

⁵Ministère de la culture, direction des études prospectives de la documentation et de l'informatique, Recueil des normes algériennes des équipements culturels, PDF, P51.

⁶<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Projection%20cin%C3%A9matographique/fr-fr/>

- ❖ *Selon l'emplacement* : cinéma de quartier, cinéma d'art et d'essai.
- ❖ *Selon la fonction* : ciné théâtre, cinéma en plein air, ciné parc

IV.5.5. espaces principaux qui composent un cinéma :

Les principes essentiels qui composent un cinéma sont l'écran, la salle et le bâtiment. Considéré comme un lieu hors du monde, « le cinéma est une interface entre l'espace public de la ville, et de l'espace privé de l'émotion qui naît dans la salle » (Baudry 2001, p.126). En ce sens, le rôle de la façade du cinéma et des espaces d'accueil est primordial et doit être exploité en tant que valeur d'expression.

IV.5.6. Le multiplexe :

Les multiplexes sont des équipements d'agglomération, nul ne peut le réfuter. Par leur taille et leur offre de service, par leur fort pouvoir d'attraction, par leurs effets induits sur l'environnement urbain, leur envergure dépasse de loin celle des cinémas actuels.⁷

Un multiplexe cinématographique est un complexe cinématographique comptant au minimum huit salles de cinéma réunies en un seul endroit, disposant d'une capacité d'accueil minimale de 1000 à 1500 fauteuils.⁸ Afin de pouvoir proposer au public à toute heure d'ouverture une grande diversité de films.⁹

IV.6 Les exigences techniques et fonctionnelles :

IV.6.1. Hall d'accueil :

- Il doit accueillir la billetterie et l'espace d'attente.
- Donne accès à la réception et aux espaces de ventes.



Figure 124 : entrée du multiplexe UGC Ciné des Halles à Paris.

Source : duhoctrungquoc.vn

⁷ Les multiplexes cinématographiques : un nouvel enjeu territorial / Cinema complexes and new territorial questions. Éric Blin. Annales de géographie / Année 1999 / 606/ p154.

⁸ Selon la définition du rapport Delon de 2000(France). « Des salles de cinéma XXL, l'explosion des multiplexes », francetvinfo.fr, 13 novembre 2013

⁹ Fr.m.wikipedia.org

IV.6.2. Salle de cinéma :

- Elle ne doit recevoir pendant les projections aucune autre lumière que celle des éclairages de secours. Construire les murs et plafonds en matériaux non réfléchissants avec des couleurs pas trop claires.
- L'angle de vision vers le milieu de l'image ne doit pas dépasser 30° depuis le premier rang.
- Le plafond doit être $\geq 2,30$ m au-dessus de la dernière Rangée de spectateurs.
- Hauteur des marches ≤ 16 cm, largeur du giron ≥ 30 cm.
- Largeur de première rangée = largeur de l'écran.
- Largeur de la dernière rangée = à 1.3 la largeur de l'écran.
- La distance maximale entre l'écran et dernier rangée = deux fois largeur de l'écran.

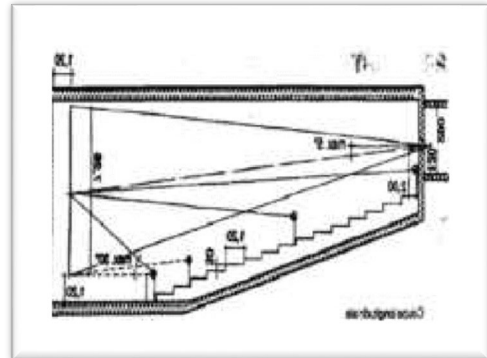


Figure 125 : les exigences techniques pour salle de cinéma.

Source : Neufert 11^{ème} édition.

IV.6.3. La cabine de projection :

- Dimension minimale : L :6.50, l :2.80, h :2.80 cm.
- La fenêtre de projection : 150/ 250cm .50 cm.
- La température ne doit pas excéder 22 c.
- Les murs et les plafonds doivent être réfractaires.
- Aucune communication ne doit exister avec la salle.
- La cabine doit disposer pour l'éclairage d'un jour.
- Donnant à l'air libre, soit directement, soit par un puits, une sortie vers l'extérieur directement ou par un escalier.

IV.6.4. L'écran :

- Plus l'écran plan, il existe autres formes des écrans, circulaire ou sphérique par rapport aux types des films projetés.
- La distance au mur au moins 120 cm, le rebord du bas de l'écran doit être situé à 120 cm minimum au-dessus du sol.

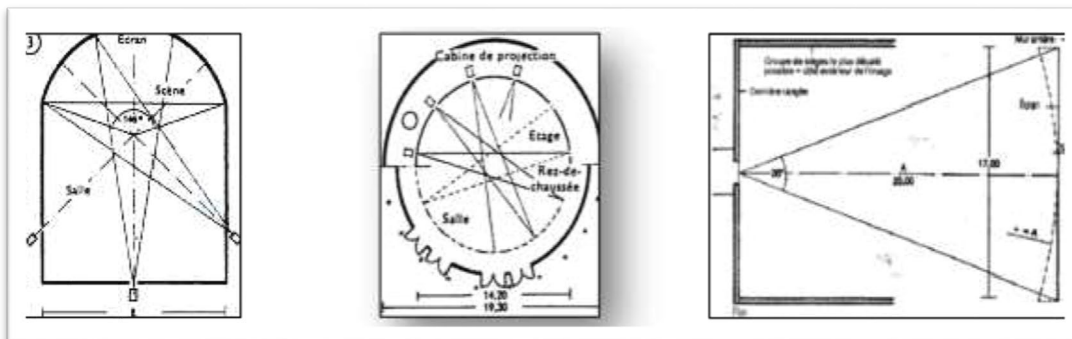


Figure 126. Source : Neufert 11^{ème} édition.

IV.6.5. Disposition :

- La déclivité du sol admise doit être 10%, elle se fait par escaliers avec marches de 16 cm maximum, de hauteur dans des allées de 1,20 m de large. Sur chaque côté de l'allée peuvent être disposés 16 sièges
- La distance entre les sièges doit être : 45cm.

IV.6.6. Le confort visuel :

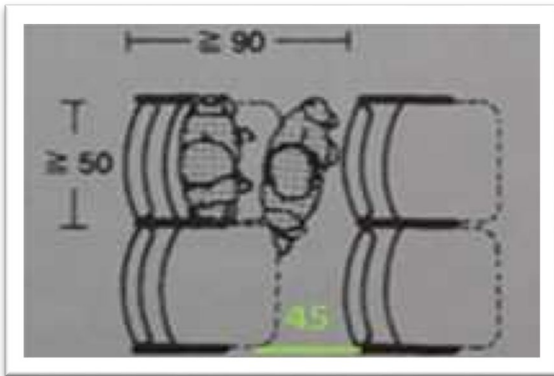


Figure 127. Source : Neufert 11^{ème} édition

- Angle 30° : Bonne vue sans mouvement de la tête, mais avec un léger mouvement des yeux.
- Angle 60° : Bonne vue avec mouvement de tête insignifiant et léger mouvement des yeux.
- Angle 110° : Angle maximale de perception sans mouvement de tête.

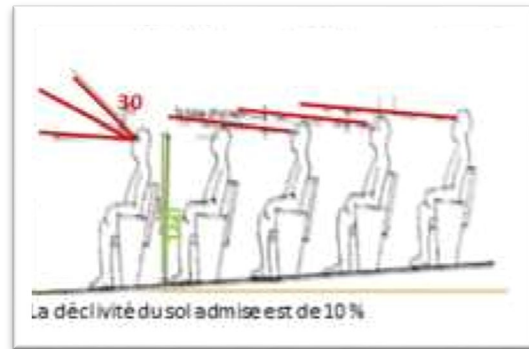


Figure 128. Source : http://www.academia.edu/17321917/complexe_cin%C3%A9matographique

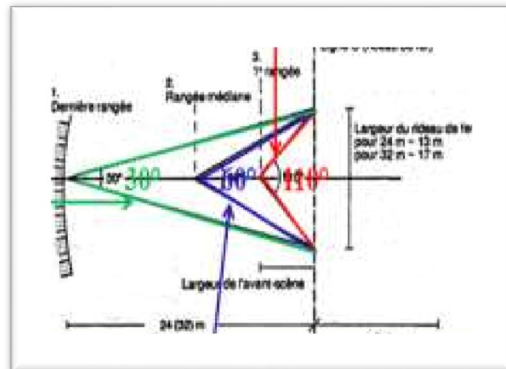


Figure 129 : Les angles de vision dans une salle de cinéma. Source : Neufert 11^{ème} édition + traitement d'auteur

IV.6.7. La sécurité :

- L'évacuation des cinémas permanents se fait par séparation des entrées et des sorties.
- Les sorties doivent donner à l'air libre, 200 personnes : deux sorties de 1.40m de largeur, 500 personnes : deux sorties de 1.80m de largeur, Plus de 500 personne la largeur des sorties augmente de 3m par fraction.

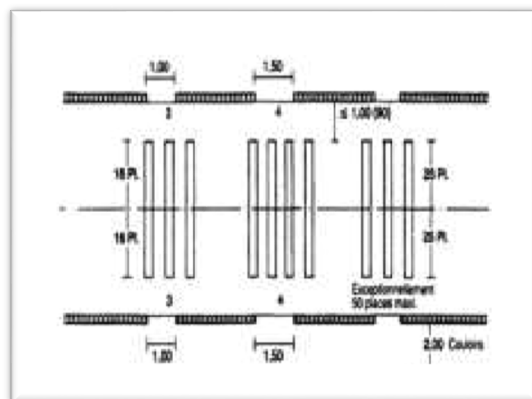


Figure 130. Source : Neufert 11^{ème} édition

IV.6.8. L'éclairage :

L'éclairage doit permettre d'assurer à la fois une circulation facile, l'évacuation du public et les manœuvres, de sécurité en cas d'urgence sans faire obstacle à la circulation.

IV.6.9. La ventilation :

- La salle de spectacle doit avoir ≥ 2 portes ou fenêtres donnant à l'air libre pour permettre une aération satisfaisante.
- Une ventilation artificielle peut être exigée.

IV.6.10. Le confort acoustique :

- Le plafond en escalier pour mieux diffuser et répartir le son.
- Le sol des salles de cinéma est traité à base de moquette et les parois verticales et plafond par des panneaux absorbant.
- Utilisation des matériaux poreux avec l'épaisseur à moyenne fréquence pour augmenter l'absorption de son.

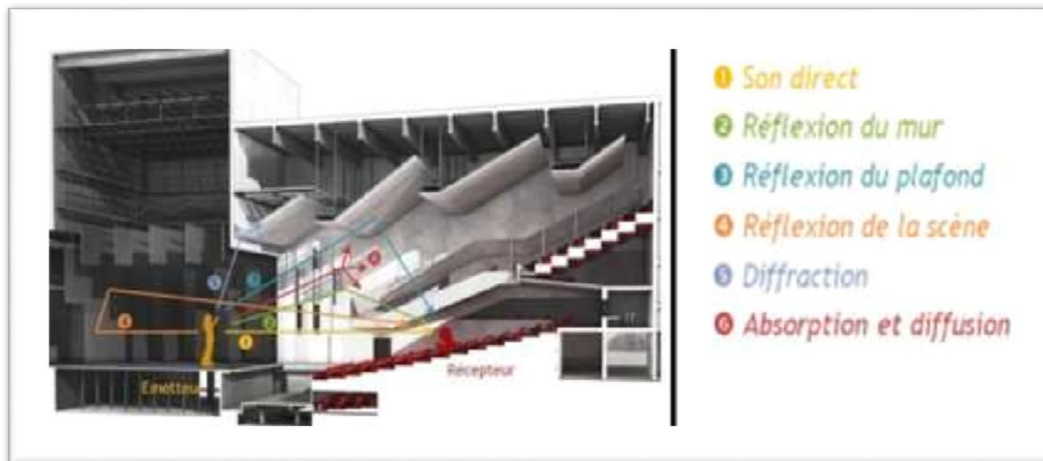


Figure131 : Coupe longitudinale dans une salle de cinéma avec un plafond en escalier.
Source : Caroline De Sa-Héline Horsin Molinar, conception acoustique d'une salle-Intérêt des prototypes principe de conception de moquette.

IV.6.11. Les incendies :

Pour garantir une stabilité au feu, on doit appliquer des matériaux de revêtement résistant au feu (matériaux combustibles).

IV.7. Etude de référents :

➤ Choix des référents :

Pour une bonne maîtrise du projet, il est nécessaire d'étudier des exemples et cela pour contenir son architecture et sa vocation principale.

Notre choix est porté sur deux exemples situés dans un contexte urbain similaire à notre contexte d'intervention. Le premier exemple sera celui de **UFA cinéma centre** en Allemagne ; et le deuxième sera celui d'**étoile de lilas** à Paris.

Ces deux exemples présentent une bonne intégration à leurs contextes urbains riche et une diversité des matériaux utilisés.

IV.7.1.UFA Cinéma centre :

IV.7.1.1. Présentation du projet :

Nom : UFA cinéma centre. **Situation :** Dresde, Allemagne. **Type de construction :** multiplexe 8 salles.
Architecte : groupe himmelb.
Style : déconstructiviste.
Surface : 6174 m².
Début de planification : 1996.
Début de construction : 1997.
Achèvement : 1998



Figure 132 : UFA Cinéma Centre.
Source : flickr.com

IV.7.1.2. Situation :

Situé au centre-ville Dresde, la de saxe, à l'est de l'Allemagne sur la voie **St. Petersburger Straße**, à proximité de boulevard **Prager Straße**.



Figure 133 : UFA cinéma centre
Source : googlemap.com



Figure 134 : plan de situation UFA cinéma centre / Source : googlemap.com

IV.7.1.3. RELATION ENTRE LE PROJET ET ENVIRONNEMENT URBAIN :










-  UFA cinéma centre
-  Zone multifonctionnelle et résidentielle commercial
-  Salle de cinéma
-  Placette publique
-  Arrêt tramway
-  Ilot
-  Zone multifonctionnelle et Résidentielle commercial
-  Flux mécanique



Figure 135 : l'implantation d'UFA cinéma centre sur le site

IV.7.1.4. L'accessibilité :

- Le lieu est desservi par une station de tramway de côté nord.
- Le projet est accessible par deux accès piétons :

 Du côté sud.


 Du côté nord.



Figure 136 : l'accessibilité à l'UFA cinéma center
Source : <http://www.allmag.ufacentre-ciné>

- Le bloc du cinéma s'ouvre vers la rue et est perméable à la circulation piétonne. Il se différencie par le système de circulation des cinémas et par les vues sur la rue.

UFA ouvre le flux public pour les piétons et le bâtiment offre un potentiel de raccourci, permettant à l'utilisateur d'utiliser l'espace de manière très différente des cinéphiles ou d'autres thèmes récréatifs tels que la conversation, la détente.

Relation spatial et constructive entre le boulevard urbain et les entrées de l'espace.

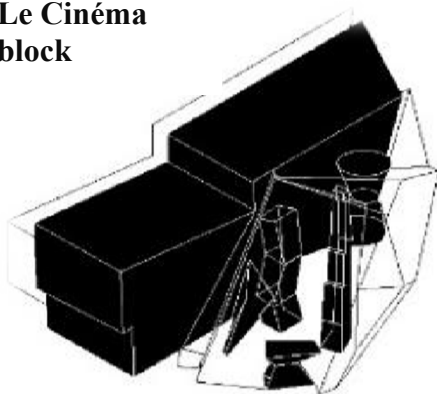


Figure 137 : : L'espace public de l'UFA émergé avec l'espace public / Source : wikiarquitectura.com

Le concept de design architectural :

Le design est caractérisé par deux unités de construction intimement interconnectées : *le Cinéma Block*, avec huit cinémas et une capacité de 2600 places, et *le Crystal*, une coque en verre qui sert simultanément de foyer et de place publique.

**Le Cinéma
block**



Le Crystal

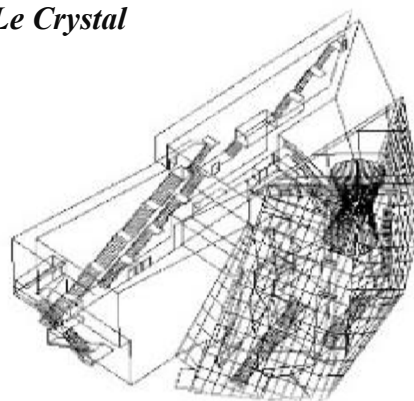


Figure 138: le concept de design architectural de l'UFA / Source : arcspace.com

IV.7.1.5. La volumétrie :

A- the cinéma bloc :

Bloc cinéma c'est un bloc de forme rectangulaire parallèle à la rue St. Petersburger, en béton (volume compact), développé en trois étages, entouré sur toute sa longueur d'un voile en verre forme un écran qui protège le bâtiment et qui permet la projection des films en images.

B- le Crystal :

Le Crystal du cinéma est un foyer en métal et verre (volume léger), de forme irrégulière et sans harmonie avec les bâtiments qui l'entourent Il est constitué d'un hall d'entrée fonctionnel, mais aussi d'un passage urbain. Le bloc agit comme point focal en raison de sa forme irrégulière.

IV.7.1.6 Les façades :

➤ **Façade sud :**

Une façade urbaine complexé par un contraste grâce à deux matériaux de construction contraire le béton et le verre une partie totalement ouverte sur l'urbain offre une continuité visuelle.



Figure 139 : façade sud du UFA cinéma centre/ Source : wikiarquitectura.com

Entrée remarquable en verre et en acier en porche avec un porte à faux en acier afin d'indiquer et mettre en valeur l'entrée.

- ✚ Une partie de projet est surélevée par des pilotis.

➤ **Façade nord :**

Façade double peau d'une structure métallique apparente avec l'apparence d'escalier de secours. En bas on trouve les ouvertures en verre.

Cette façade donne sur la route et l'arrêt de tramway.



Figure 140: accès piéton au cinéma du côté Sud

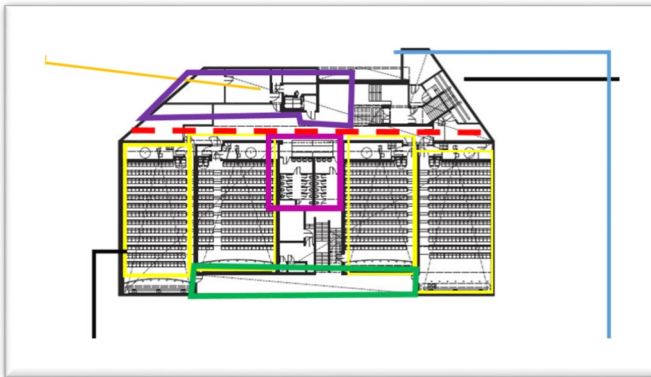


Figure 141: façade nord du UFA cinéma centre Source

L'utilisation de ces matériaux de construction ont pour but protéger le bâtiment des nuisances la rue.

IV.7.1.7. Analyse fonctionnelle :

- **Plan sous-sol :** Quatre cinémas souterrains pouvant accueillir chacun 200 personnes.

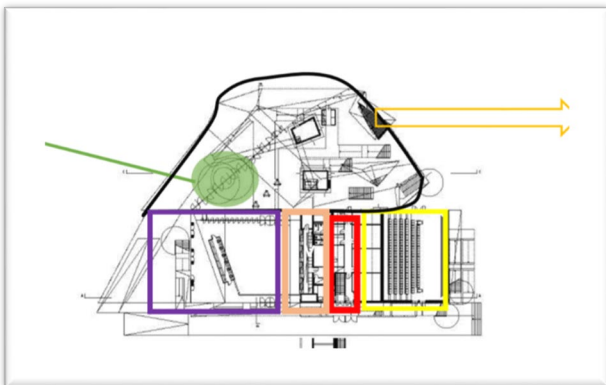


- Le guichet.
- Les sanitaires
- Les coulisses.
- Les salles de cinéma.

Figure 142: vue en plan du sous-sol de l'UFA cinéma centre
 source : arcpac.com/features/coop-himmlbau/ufa-cinéma-centre,

- **Plan du rez -de -chaussée :**

Au rez-de-chaussée se trouve une salle de théâtres dans le bloc compacte ; et une cafeteria dans la partie transparente.

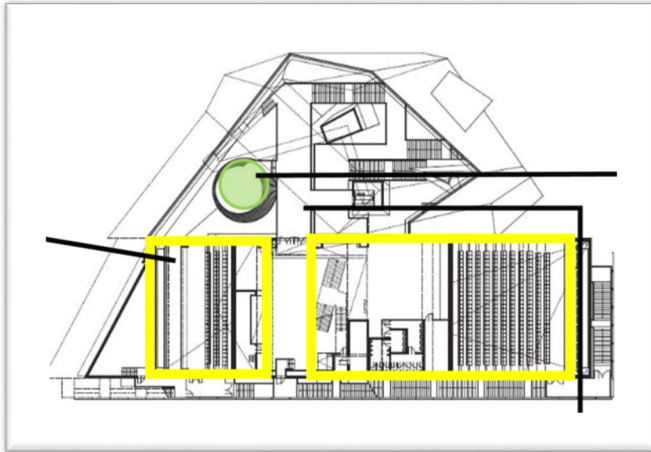


- Espace d'exposition et restaurant
- Cafeteria dans la partie transparente
- Salle de cinéma.
- Salle de théâtres
- Administration
- Sanitaires

Figure 143 : vue en plan RDC de l'UFA cinéma centre
 source : arcpac.com/features/coophimmlbau/ufa-cinéma-centre

- **Plan du premier étage :**

On trouve deux salles de cinéma de capacité 450 personnes, et un « sky-bar » logé dans un double cône suspendu sur le foyer comme une cage géante.

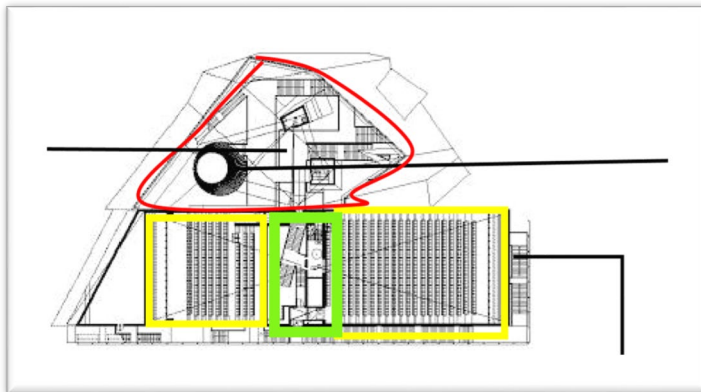


○ Sky-bar.

□ Salle de cinéma.

Figure 144 : vue en plan 1er étage de l'UFA cinéma centre
source : arcpac.com/features/coop-himmlbau/ufacinéma-centre

- **Plan du deuxième étage :** Deux autres salles de cinéma de capacité de 500 personnes.



◊ Hall de circulation.

□ Salle de projection commune

□ Salle de cinéma.

○ Sky-bar.

Figure 145 : vue en plan 2ème étage de l'UFA cinéma centre /source : arcpac.com/features/coop-himmlbau/ufa-cinémacentre

- **La circulation intérieure :**

La circulation verticale se développe sur l'axe visuel de l'entrée sud dans le volume de Crystal.

Trois types de circulations, **escalier**, **ascenseur** et le nouveau type le **Sky-bar** : le "flottant" à double cône à l'intérieur du hall d'accueil, est accessible et sera l'hôte de différentes fonctions (café, bar, etc.)



□ Salle de cinéma.

□ Sky-bar.

□ Escalier.

□ Ascenseur.

Figure 146 : coupe vertical de l'UFA cinéma centre
<http://www.arcpac.com/features/coophimmlbau/ufa-cinéma-centre>

IV.7.2. Etoile de Lilas :

IV.7.2.1. Présentation du projet :

✓ Fiche technique :

- **Architecte :** Harden et Le Behan Architectes
- **Année :** 2012
- **Surface :** 5527 m²
- **Lieu :** lilas, Paris, France
- **Capacité :** 7 écrans, 1499sieg



Figure 147: vue sur le cinéma Etoile de lilas
Source : fr.foursquare.com

Le cinéma *Etoile Lilas* est le dernier complexe cinématographique de 7 salle de cinéma ouvert à Paris depuis 10 ans. Situé au nord-est de Paris, en face de la place du Maquis du Vercors et le futur jardin, le long de la rue de Paris. Etoile Lilas a ouvert ses portes au public le 24 octobre 2012.

IV.7.2.2. La Volumétrie :

Le cinéma est conçu à la verticale, dans une relation physique et visuelle avec son environnement. Le bâtiment a été divisé en deux volumes cinéma et commerces.



Figure 148 : la volumétrie de la salle étoile de lilas
Source : www.google.image.fr.

- *Au nord :*

Un volume haut et compact dans la continuité des gabarits élevés de l'avenue de la porte des Lilas.

- *Au sud :*

Un volume plus bas qui dégage la perspective depuis la rue du Docteur Gley.



Le complexe cinématographique propose un cheminement piéton extraverti, dialoguant avec son contexte immédiat (le parvis, le boulevard périphérique, le jardin sur dalle) et éloigné (La Plaine Saint-Denis, les vallées de la Seine-et-Marne).

IV.7.2.3. La façade :

Un cinéma est par nature un bâtiment introverti, il devient extraverti du fait de la disposition de circulation vitrées en façade, ainsi il entre en dialogue avec son contexte.



Figure 149 : vue sur la façade de la salle étoile de lilas
Source : www.google.image.fr.

- La nuit, les façades noires se fondent dans l'obscurité du ciel, seuls les mouvements du public transparaissent à travers les bandeaux vitrés, une mise en scène unique ou les acteurs changent à chaque reprise.
- Le système de distribution s'enroule autour des volumes des salles, créant l'animation des façades opaques

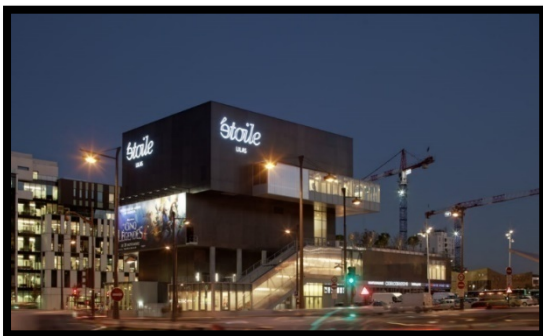


Figure 150 : vue sur la façade de la salle étoile de lilas / Source : www.google.image.fr.



Figure 151: vue sur la façade de la salle étoile de lilas
Source : www.google.image.fr.

IV.7.2.4. Analyse fonctionnelle :

Le cinéma de lilas se développe en R+3 avec un sous-sol, elle se compose de 7 salles de cinéma et commerce (au RDC et au sous-sol) Sa capacité d'accueil est d'environ 1448 places.

✓ **Le programme :**

- ✓ Sous-sol : une salle de cinéma +commerce.
- ✓ RDC : accueil +commerce
- ✓ Etage 1 :4 salles de cinéma
- ✓ Etage 2 : une salle de cinéma+ terrasse avec restauration
- ✓ Etage 3 : une salle de cinéma



Les écrans 1, 2, 3 sont superposés sur le hall d'entrée ; les écrans 4, 5, 6 sont superposés sur le volume commercial.

Figure 152: vue sur la terrasse.

- Les salles sont empilées en ordre croissant de capacité (pyramide inversée) pour libérer un espace décroissant dédié aux circulations.



Figure 153 : coupe transversale cinéma étoile de lilas
Source : www.google.image.fr

• **Plan du rez-de-chaussée :**

On retrouve dans ce niveau : la réception et les espaces d'accompagnements (2 restaurant avec terrasses, un restaurant japonais, une cafeteria et 3 boutiques).

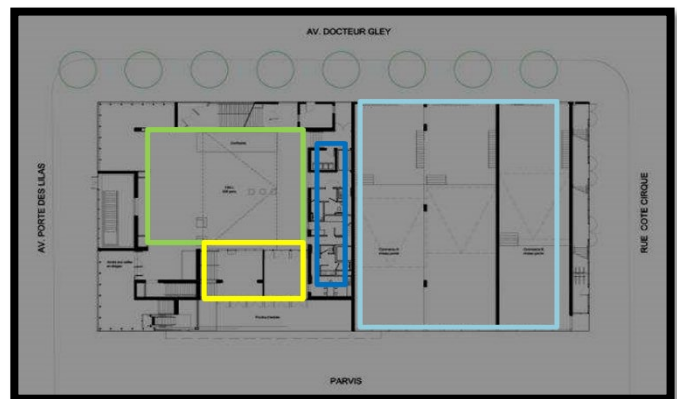


Figure 154 : plan RDC étoile de lilas/ Source : www.google.image.fr

• **Plan du 1^{er} étage :**

Dans ce niveau On Retrouve : 4 salles : la grande de 259 fauteuils et les trois de 97 fauteuils.



Figure 155 : plan 1^{er} étage étoile de lilas / Source : www.google.image.fr

• **Plan 2eme Niveau :**

On retrouve : une grande salle de 45 fauteuils.

Sur le toit des commerces, une grande terrasse en plein air, accessible et plantée, protégée du vent et des nuisances de l'avenue côté nord, avec une capacité de 400 personnes.

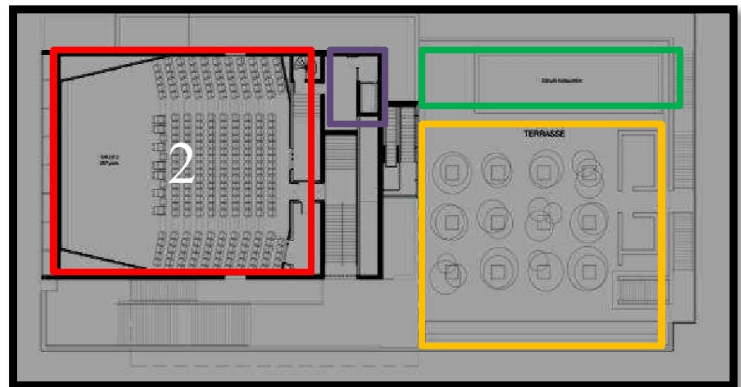


Figure 156 : plan du 2 éme étage de la salle étoile de lilas
Source : www.google.image.fr

- Salle de projection
- Hall d'entrée
- Sanitaires.
- Salle de cinéma.
- Cafétéria.
- Terrasse en plein air.
- Boutiques.

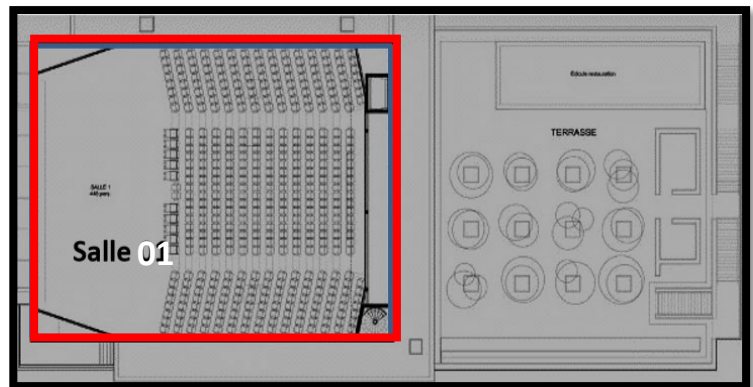


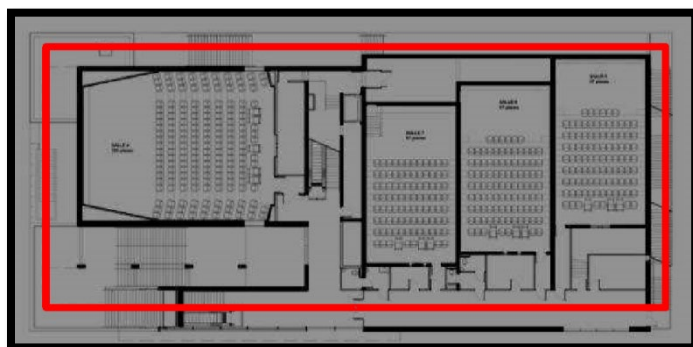
Figure 157: plan du 3éme étage de la salle étoile de lilas
Source : www.google.image.fr

• **La Circulation :**

Le système de distribution intérieur est enroulé autour des volumes des salles de projections.

Le mouvement des visiteurs à l'extérieur du cinéma se fait autour de l'empilement structural et fonctionnel du noir « onyx » avec des escaliers encastrés dans le verre.

De vastes couloirs permettent au public de patienter devant les salles de projection.



Les concepts utilisés :

La continuité urbaine : assurée par l'alignement par rapport à la voie et l'intégration de commerce au niveau de RDC.

Le mouvement : le traitement de façade.

Le contraste : transparence /opacité.

Synthèse de l'analyses des exemples :

✓ Sur le point de vue architecturale :


L'analyse des exemples nous a guidé vers un concept qui est la transparence au contraste avec le thème, qui va permettre de créer une continuité urbaine « un dialogue entre la ville et le projet » et d'établir des liens avec l'espace environnant ainsi favorise le flux et assure l'attractivité vers le projet.

✓ Sur un plan fonctionnel :

Les multiplexes cinématographiques se divisent en deux fonctions principales, la 1ère étant celle des grandes surfaces ouvertes à la vente, la réception, la restauration et d'autres services publics et la 2ème celle des espaces privés ; les salles de cinémas.

L'analyse des projets nous a permis de définir les caractéristiques fonctionnelles d'un complexe cinématographique :

- Espace de vente (boutiques ou surfaces ouvertes), Des espaces de détente notamment des cafétérias, Des bureaux, Des espaces de stockage, Des espaces de stationnement, des salles de cinéma à partir de 2 salles aux moins, une terrasse pour la projection en plein air, des locaux de projections, des toilettes, des grandes réceptions et hall d'exposition.
- plusieurs entrées et sorties de secours et de larges espaces de circulation.

 Les exemples thématiques analysés partage le traitement de ces grands points :

1. Le contraste dans la composition volumétrique entre ce qui est légère vitrée avec des accès remarquables. Et ce qui est fermé opaque et lourd.
2. L'accès principal doit être à l'échelle d'accueillir les visiteurs et les attire par des grandes affiches publicitaires et des panneaux programmatiques.
3. L'orientation de l'accès principal vers la circulation piétonne très forte.

La conclusion nous a guidé à dégager un objectif lié au choix du thème : offrir une nouvelle image de cinéma dans la ville par un projet attractif, abritant plusieurs fonctions : détente, échange et rencontre, vente, et d'apporter aux usagers une nouvelle expérience d'aller au cinéma

IV. 8.Approche conceptuelle :

IV.8.1.Introduction :

« Un projet est réussi lorsqu'il est exprimé avec simplicité et lorsqu'il procure une émotion »¹⁰.

La construction de l'idée se base sur l'élaboration d'un système de concepts. Dans cette partie nous développeront le processus de conception de notre projet qui consiste en un multiplexe cinématographique au site de l'ancienne gare routière ; Ce projet découle d'une réflexion globale de la requalification de tout le quartier Oust de la ville de Tizi-Ouzou et repose sur une analyse du site d'intervention ainsi que des exemples de références.

IV.8.2. Démarche conceptuelle :

- **Idéation :**

- **Inspiration du contexte :**

L'idée de base de notre conception architecturale c'est la mise en valeur de l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou en terme de son emplacement afin de favoriser le flux piéton, créer un élément de repère dans le site et un lieu d'accueil et rencontre. Notre réflexion s'est faite par la projection d'un multiplexe cinématographique, un projet qui permettra de redynamiser et d'assurer une meilleure attractivité à l'échelle du quartier tous en renforçant l'aspect de spectacle.

- **Inspiration du thème :**

La recherche thématique, l'analyse d'un multiplexe cinématographique, nous ont permis de tirer des concepts liés au thème qui seront appliquer à notre projet, tout en s'intégrant à l'environnement.

Un multiplexe cinématographique dit une fluidité du parcours intérieur, une bonne gestion des flux entre l'entité de projection et l'entité échange et loisir

IV.8.3. Conceptualisation :

Les concepts sont définis comme étant une réflexion qui assemble, combine et intègre plusieurs éléments pour former un ensemble cohérent.

¹⁰Antonio Virga.

Concepts liés à l'urbain :

- **Centralité** : La volonté de créer un espace central d'accueil, de détente de rencontre.
- **Fragmentation** : Ce concept permet d'avoir des entités différentes reliées par espace centrale (atrium).
- **seuil** : C'est un moment très important, il permet le passage de l'extérieur vers l'intérieur. Ce concept sera matérialisé par un recul afin de dégager un grand parvis ainsi pour assurer la continuité de parcours urbain.
- **Fluidité** : Elle est assurée par l'ouverture des espaces et leur interprétation, qui découle de la facilité d'accès.
- **La transparence** : Le concept d'ouvrabilité permet la liaison (Continuité visuelle) entre l'équipement et son environnement et avec une bonne orientation, assure l'exploitation de la lumière naturelle qui constitue un point important dans le projet

➤ Concepts liés au thème :

- **La hiérarchisation** : Organisation de l'équipement en entités fonctionnelles, qui doivent obéir à un ordre hiérarchique du public au privé.
- **Le parcours** : Le parcours au sein de l'équipement est primordial pour mettre en valeur la qualité de l'espace, et véhiculer le visiteur d'un point à un autre sans le lasser.
- **Le mouvement** : L'un des concepts utilisés est le mouvement dans le but de créer une certaine dynamique au niveau des façades.

➤ Concepts formels :

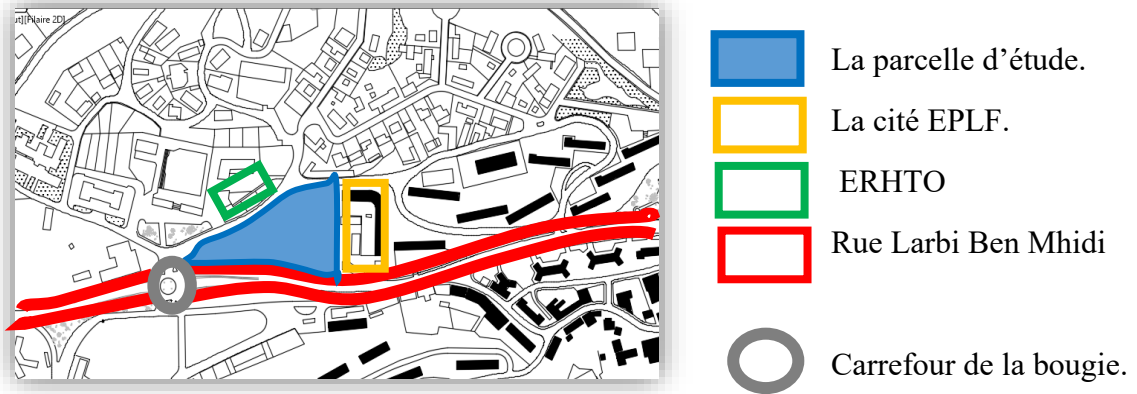
- **Articulation** : Ces entités seront reliées par des espaces d'articulation afin de garantir le passage de l'une vers l'autre et de faciliter la circulation interne.
- **Contraste** : transparence et opacité : matérialiser le concept de contraste entre les deux entités de projet par la séparation entre les salles de cinéma dans un volume opaque et entité d'échange et loisir dans un volume ouvert.
- **Horizontalité.**

IV.8.4. Présentation de l’assiette d’intervention :

IV.8.4. 1- Situation et délimitation :

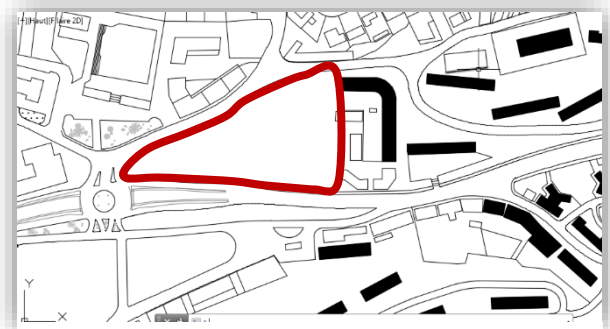
Le site se situe à l’entrée Ouest de la ville de Tizi-Ouzou ; il est délimité par :

- La ERHTO du côté nord.
- La cité EPLF du côté Est.
- Le boulevard Larbi BEN MHIDI du côté Sud.
- Le carrefour de la Bougie du côté Ouest.



IV.8.4.2- Morphologie du terrain :

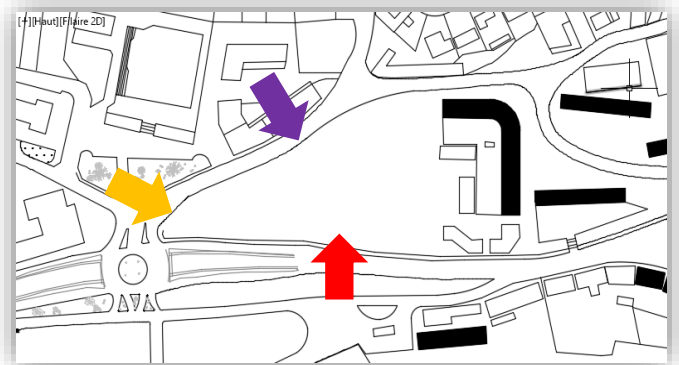
Notre terrain d’intervention est relativement plat, de forme trapézoïdale et d’une superficie avoisinant les 10 000 m².



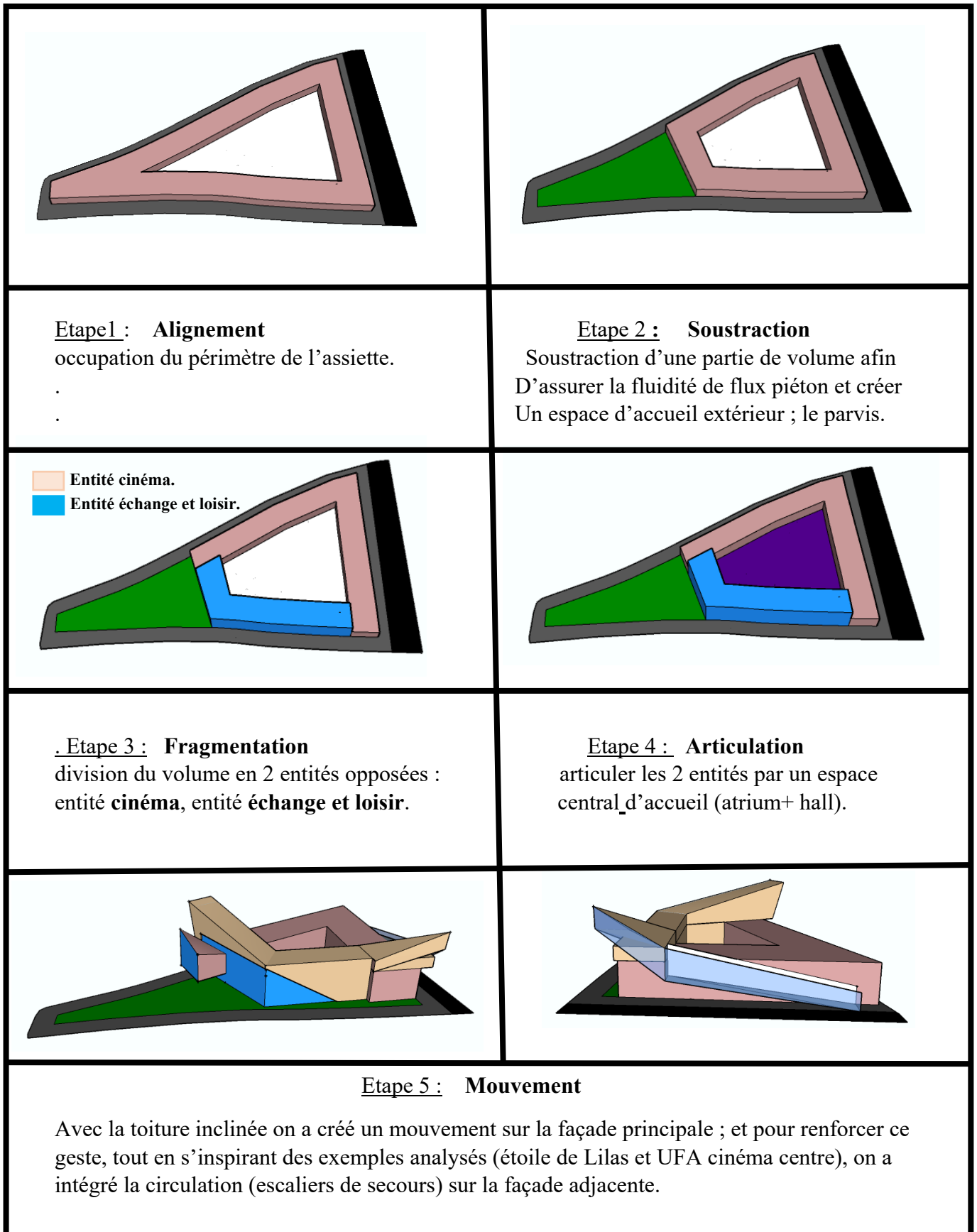
IV.8.4.3- L’accessibilité :

Notre assiette d’intervention offre plusieurs possibilité d’accès.

- ➔ Accès depuis l’avenue LBM.
- ➔ Accès depuis la RN12.
- ➔ Accès piéton depuis la rue stiti.



IV.8.5. La genèse du projet :



IV.8.6.description du projet :

Implanté à la place de l’ancienne gare de Tizi Ouzou, notre projet se veut d’être un symbole de la porte de la ville.

Plus signifiant et plus attractif par sa simplicité et sa cohérence, notre multiplexe cinématographique ; avec sa capacité d’accueil de 1602 personnes, sera à la fois un espace de transition pour les visiteurs, d’échange et de rencontre, de détente et de cohésion sociale.

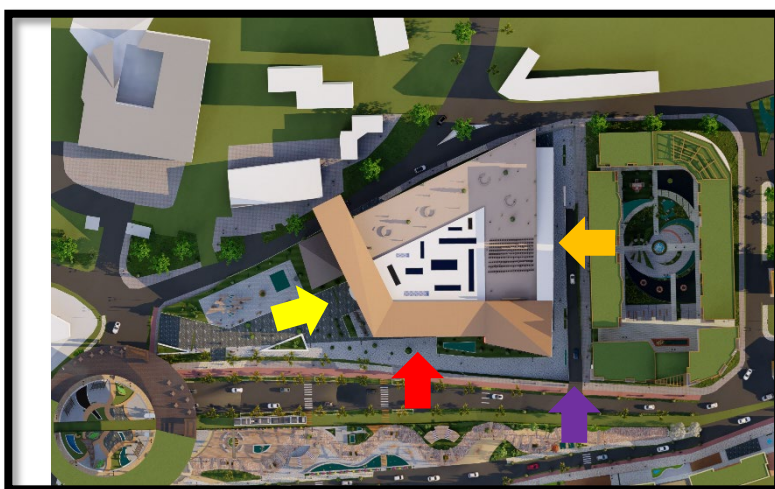
- Notre projet est composé de 2 entités :
 - Entité Cinéma : qui englobe les différentes salles de cinéma, de différentes capacités (9salles), avec une salle en plein air sur le toit.
 - Entité Echange et loisir : englobe les différents espaces d’accompagnement (restaurant, cafétéria, réception, exposition, sanitaires...)

Avec un espace central articulant les 2 entités






Figure 161 : volumétrie du projet /source : auteures.

IV.8.7. Accessibilité au projet



Accès piétons :

-  Accès principal depuis le boulevard Larbi Ben Mhidi.
-  Accès secondaire depuis le parvis.
-  Accès secondaire depuis la cité EPLF.

Accès mécanique :

-  accès au parking du sous-sol.

Figure 162 : Accessibilité au projet / source : auteures

❖ **Entité cinéma :**

En forme d'un L, alignée sur le terrain, orientée vers le nord et l'Est, la partie la plus calme, qui présente moins de nuisances sonores, insérée dans un volume opaque et sobre. Elle se développe en 2 niveaux similaires et superposés comportant 9 salles de cinéma et 1 salle en plein air sur le toit. Avec un sous-sol comportant un parking et les locaux techniques.



Figure 163 : volume de cinéma /source : auteurs.

Le RDC abrite 5 salles :

3salles de 126 places, une salle de 144 places, et une salle de 120 places. Le 1^{er} étage comporte 4 salles : 2 salles de 360places et 2 salles de 120 places. La distribution vers les différentes salles de cinéma se fait depuis des couloirs intérieurs les sortis de secours donnent sur le parcours intermédiaire créé entre le projet et la cité avoisinante EPLF.

❖ **Entité échange et loisir :**

Pour l'entité échange et loisir,Elle est orientée vers le Sud et l'Ouest pour profiter de la lumière naturelle, de l'énergie solaire et pour assurer la continuité urbaineavecl'avenue Larbi Ben Mhidi.Elle abrite les espaces dédiés à accueillir le grand public du projet, insérés dans un volume **ouvert (transparence)** pour favoriser un dialogue entre l'urbain et le projet tout en renforçant l'idée de l'attractivité.Elle se développe en R+4+sous-sol regroupant lesespaces suivants : hall d'accueil et d'exposition, les espaces de ventes, garderie, ateliers de formation, les espaces de consommation, salle de jeux, administration, sanitaires.



Figure 164 : volume de cinéma /source : auteurs.

❖ **L'espace articulant :**

Comporte les différentes circulations verticales : ascenseurs, escaliers, escalators, et un grand espace de détente et de rencontre ; l'atrium .il sert d'un espace intermédiaire entre les deux entités du projet.

❖ Le parvis ouest :

Le parvis ouest est le prolongement de l'espace public vers le projet, dont l'objectif est d'offrir un espace de rencontre et de détente en redynamisant la porte de la ville. Nous avons donc opté pour la conception d'un espace extérieur qui permettra de donner de la vie et du mouvement à notre équipement en premier, et par la suite à tout le quartier. À travers l'aménagement des jardins et des espaces et placettes de détente.

IV.8.8.Lecture des façades**✓ La façade de l'avenue Larbi Ben Mhidi : la façade principale**

La façade est alignée au long de cet axe important de la ville, avec ses différents traitements :

-Une partie de la façade en double peau inspirée de l'exemple analysé UFA cinéma centre. Et pour le traitement nous avons fait ressortir des bandes verticales en vitrage sur cette partie de la façade, en contraste avec l'horizontalité de l'ensemble du projet.

-Les éléments décoratifs inclinés pour créer un rythme sur la façade.

-Un retrait pour mettre en valeur l'entrée principale.

-L'alliance entre le bois et la transparence du vitrage offre une légèreté et un cadre apaisant à l'observateur.

-La toiture inclinée en métal pour rappeler les gradins des salles de cinéma.



Figure 165 : façade principale du projet / sources : auteurs.

✓ **La façade Est des salles de cinéma :**

L'idée est de faire une façade fluide, légère et animée qui dialogue avec son contexte par le mouvement des visiteurs intégré à l'extérieur du cinéma avec des escaliers encastrés dans le verre. En contraste avec l'opacité de la façade.

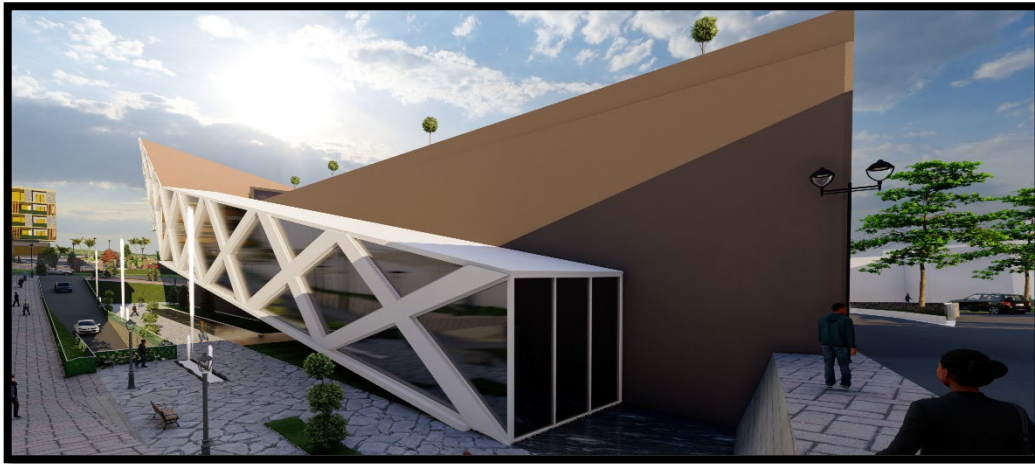


Figure 166 : façade latérale du projet / sources : auteurs.

Conclusion :

Notre thème, nous a permis de faire un élément porteur d'une identité urbaine et culturelle de la ville de Tizi Ouzou, dans une logique de redynamisation et de bon fonctionnement du quartier de la gare avec le reste de la ville.

IV.9. Approche constructive :

IV.9.1. Introduction :

Il est certain que le choix du système constructif est une phase importante dans l'élaboration du projet architectural. C'est à cette phase que l'architecture fait appel aux autres sciences intervenant dans la construction.

« L'architecture n'est pas uniquement une œuvre d'Art mais c'est le fruit du fusionnement entre le côté artistique et le côté technique »¹¹

Dans cette partie nous allons développer les techniques constructives dans notre projet, afin d'assurer les exigences fonctionnelles, spatiales et formelles spécifiques à notre projet qui nous permettra d'atteindre les objectifs suivant :

¹¹Renzo piano.

- 1- La stabilité de l'ouvrage.
- 2- Le confort.
- 3- La durabilité.
- 4- L'esthétique.

IV.9.2. Choix du système structurel :

Pour répondre aux problèmes économiques et aux exigences du projet on a opté pour l'utilisation d'une structure mixte avec des poutres en acier et des poteaux en béton armé pour permettre de franchir des grandes portées et avoir des grands espaces avec des retombées réduites.

Pour la toiture on a opté pour une structure métallique.

Les avantages de la structure mixte :

En plus de réduire les dimensions des retombées des poutres, la structure mixte permet :

- ✓ Des portées plus importantes.
- ✓ Des dalles plus minces.
- ✓ Des poteaux plus élancés et offre une grande flexibilité et de nombreuses possibilités lors de la conception.
- ✓ La résistance de l'ensemble à la flexion avec un maximum d'efficacité.

IV.9.2.1. L'infrastructure :

• Le choix des fondations

Le choix du système de fondation dépend de la résistance du sol et du type d'ouvrage. Etant donné que notre site est situé dans la zone sismique II, nous avons opté pour les fondations des semelles filantes qui présentent une bonne rigidité, et protègent le bâtiment contre les différentes sollicitations.

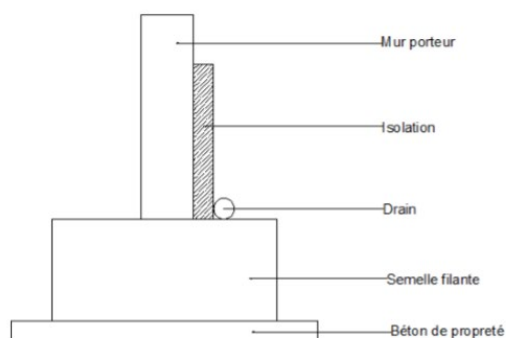


Figure 167: Schéma d'une fondation en semelle filante. Source : <http://www.guidebeton.com/fondations-superficielles>

- **Les voiles**

Nous avons prévu des voiles périphériques en béton armé d'une épaisseur de 20cm dans les parties enterrées comme les sous-sols, parking, locaux techniques afin de retenir poussées des terres, et de l'eau, mais aussi au niveau des ascenseurs.

On prévoit aussi un drainage périphérique afin d'éviter les risques d'infiltrations d'eau.

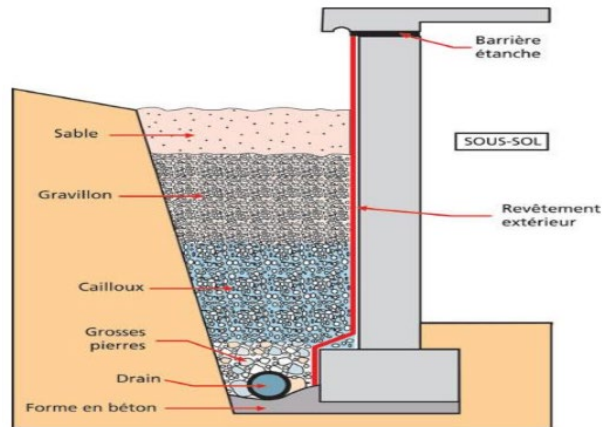


Figure 168 Schéma explicatif du mur de soutènement.
www.batirama.com/images/batirama/soubas4-391.jpg

Source :

IV.9.2.2. La superstructure :

✓ **Les poteaux en béton armé :** Ce type de structure est utilisé car :

- Il présente une bonne résistance aux efforts de compression et de cisaillement.
- Il est plus économique.
- Il augmente la résistance et offre une bonne tenue au flambement.

✓ **Les poutres en acier :** associent de nombreuses qualités :

- Offrent une excellente résistance.
- La rigidité.
- Mise en œuvre rapide et facile.

✓ **Le plancher collaborant**

Nous avons opté pour le plancher collaborant : une dalle mixte comporte une tôle mince profilée en acier conçue pour développer une collaboration efficace avec le béton du plancher qu'elle va recevoir. Il nous permet de grande portée et assure une rapidité d'exécution. Ce choix est dû à sa grande résistance à la flexion et aux charges, sa rigidité et l'allègement de la structure ainsi qu'à son rôle de contreventement horizontal dans l'ossature du bâtiment et sa parfaite adaptation avec les éléments structuraux proposés.

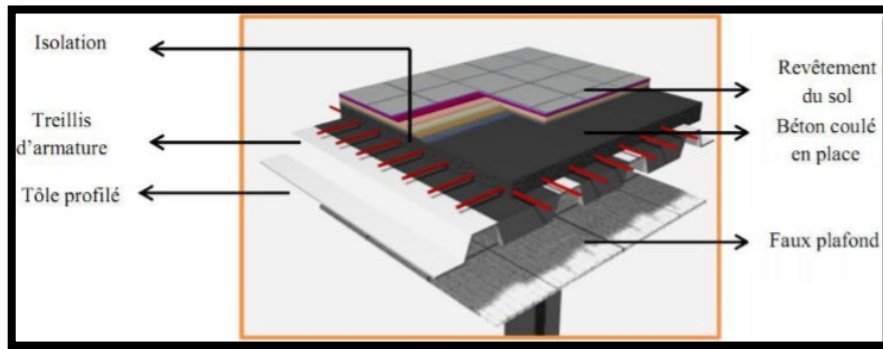


Figure 169 : plancher collaborant, [http:// www.bacacier.com](http://www.bacacier.com)

✓ Les joints

Les joints sont disposés au niveau de l'ouvrage. Afin d'assurer une certaine régularité et rigidité

Joints de rupture : Sont prévus entre les corps de bâtiments de formes différentes et des directions différentes et des structures différentes. Ainsi dans le but de prévenir contre les effets du séisme.

Joints de dilatation : Sont utilisés au niveau de la superstructure, Chaque 25m il sépare les différentes plats formes.

VI.9.3. Les matériaux :

Les principaux matériaux que nous avons utilisés sont :

- Le béton armé et l'acier pour la structure
- Le bois et le vitrage pour les façades.
- Le métal pour la toiture.

VI.9.4 Intérieur des salles de cinéma :

IV.9.4.1. Revêtement des murs des salles de cinéma :

✓ Panneau acoustique (incliné ou galbé)

Ce sont des dispositifs efficaces, en plus d'une correction acoustique incomparable ; les panneaux acoustiques apportent à la salle un surplus d'isolation phonique et thermique en limitant les fuites sonores et les variations de température.

✓ La laine de verre

• Avantage :

- Isolation thermique et acoustique performante
- Non combustible
- Matière première naturelle et abondante (Sable, verre, recyclé, calcin).

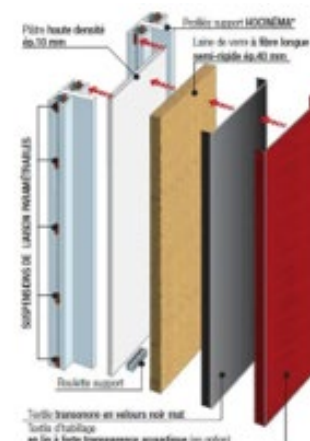


Figure 170 : détail sur le revêtement de la salle de cinéma

Source : www.archiexpo.fr



Figure 171: la laine de verre
Source : <https://fr.tripadvisor.be>



Figure 172 : les dispositifs en velours
Source : <https://www.google.com/search?q=trasonores+en+velours+noir&tbm>

IV.9.4.2. Revêtement de sol des salles de cinéma :

Textile avec support en pvc « Flotex » Le support en PVC permet des performances acoustiques optimales. Le support imperméable permet au Flotex d'être lavable à l'eau. Justification du choix : Performances acoustiques et d'anti- glissance. Facilité de nettoyage, y compris à grande eau. Gamme de coloris élargie, permettant d'assortir le sol aux couleurs des sièges.

Justification du choix :

Performances acoustiques et d'anti- glissance. Facilité de nettoyage, y compris à grande eau. Gamme de coloris élargie, permettant d'assortir le sol aux couleurs des sièges.



Figure 173 : Cinéma le Cotentin au Pirou, dans la Manche Source : <http://www.forbo.com/>

IV.9.4.3. Revêtement de plafond des salles de cinéma :

Utilisation d'un tissu velours bleu nuagé, sur un panneau composé de plusieurs lattes de de différentes épaisseurs. Ces lattes vissées sous le plafond dans des sens différents permettent une très bonne diffusion des aigus dans toute la salle.

Idéale pour absorber légèrement les ondes sonores et réduire l'excès de réflexions et de la réverbération, parfait pour une utilisation sur les murs, les plafonds, les portes, les fenêtres, partout pour aider à empêcher les échos dans la salle.

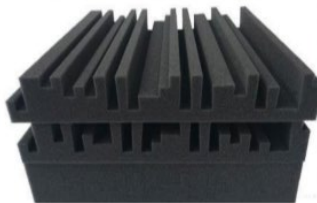


Figure 174: Cinéma le Cotentin au Pirou, dans la Manche Source : <http://www.forbo.com/>

Conclusion générale :

En vue de l'exécution de notre mission, notre principale préoccupation était la mise en place d'un renouvellement urbain qui se traduirait par plusieurs opérations urbaines complémentaires.

Notre projet est l'aboutissement de tout un travail de réflexion à la problématique touchant l'image de l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou, celle de redonner une nouvelle image au quartier de l'ancienne gare routière, tout en favorisant le flux piéton et en renforçant la dynamique urbaine.

A travers notre intervention architecturale, nous avons tenté d'améliorer l'image de l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou, par la proposition d'un projet architectural (multiplexe cinématographique) qui devrait promouvoir l'attractivité et l'animation du périmètre tout en renforçant la vocation d'échange et de rencontre.

Enfin, à travers ce modeste travail, nous espérons avoir pu répondre à la problématique et aux objectifs qui ont été notre objet de recherche, et avoir contribué à l'amélioration du quartier de l'ancienne gare par l'intégration d'un nouvel équipement avec de nouvelles activités, permettant sa transformation d'un espace de transit à un site d'attraction au sein de la ville.

ANNEXES

Interprétation de l'enquête :

➤ La participation des habitants :

✓ Après une analyse et une enquête sociale sur le quartier ancienne gare on constate :

- Pour la thématique d'aménagement et création des espaces, les habitants du quartier et

Plus précisément les personnes interviewées, le quartier est pauvre en matières d'espace de Détente et loisir mis appart la place **Mbarek Ait Menguellate** qui est non prise en charge selon une enseignante habitant le quartier :

« C'est vrai que notre quartier possède une place mais elle ne satisfait pas nos besoins. »

- L'enquête aussi nous a révélé que la place n'est pas sécurisé même si elle proche de la DGSN ;

«Notre place nécessite un réaménagement vu le manque d'aménagement et l'insécurité ressentie fréquentant ... » étudiant de 25 ans.

- Concernant la thématique de loisir et détente existant au site, d'après quelques avis des Habitants du quartier on ressent le besoin de ces derniers de prendre en charge ces espaces de détente **« c'est dommage qu'on est pas dans un pays ou on donne de la valeur à ce genre d'endroit de détente et de convivialité ... »** citoyen âgé de 30 ans.

- En rapport à la thématique de mobilité urbaine le quartier est exposé aux problèmes D'embouteillage à cause du flux mécanique permanent et le problème de manque d'espaces de Stationnement, **« toujours dans une ville et pour une meilleure organisation, des aires de stationnement et des parkings sont nécessaire.. »** citoyen âgé de 50 ans.

Questionnaire :

1-Quel est le lieu que vous aimez le plus dans le quartier ?

- 5 personnes : Le parc (L'ancienne gare).
- 1 personne : La placette à côté du parc de l'ancienne gare.

2-Quel est l'activité que vous voulez promouvoir ?

- 2 personnes : Un équipement culturel.
- 3 personnes : Un équipement touristique.
- 1 Personne : Un équipement commercial (centre commercial)

3-Quel est le lieu que vous souhaitez valoriser ?

- 2 Personnes : La bougie (la rendre vitale).
- 2 Personnes : L'abattoir (le démolir et le remplacer par un autre équipement).
- 2 personnes : Le carrefour de MATOUB LOUNES (la déplacer à un espace public).

ANNEXE 01

Programme surfacique du multiplexe cinématographique+

Plan du sous-sol : niveau -4m

Espaces	Surfaces
Places pour parking	111 places : 2.5*5.43 m2
Hall 01	2779.86 m2
Hall 02	141.34 m2
Hall 03	148.15 m2
Loge de gardien	26.77 m2
maintenance	64.74 m2
Climatisation	69.28 m2
chaufferie	68.16 m2
Bâche à eau	54.33 m2
Groupe électrogène	78.44 m2
Stockage 01	56.35 m2
Stockage 02	37.63 m2

Plan du rez-de-chaussée : niveau +0.00m

		Espaces	Surfaces
Entité « échange et loisir » niveau +0.00m	Hall 01		539.96 m2
	bletterie		15.00 m2
	Stand vente DVD		15.00 m2
	atrium		208.92 m2
	Hall 02		141.34 m2
	Accueil pour garderie		22.95 m2
	Cuisine pour garderie		14.08 m2
	Dortoir		18.24 m2
	Espace de jeux		43.60 m2
	Sanitaires femmes		30.60 m2
	Sanitaires hommes		33.80 m2
	Entité cinéma niveau +0.96m	Hall	
Salle de projection 1			294.19 m2
Salle de projection 2			301.09 m2
Salle de projection 3			301.09 m2
Salle de projection 4			356.94 m2
Salle de projection 5			315.49 m2

Plan du 1^{er} étage : niveau +4.59m

Espaces	Surfaces
Hall	141.34 m2
mezzanine	230.92 m2
Atelier casting	53.00 m2
Atelier audio-visuel	68.47 m2
Atelier production artistique	71.17 m2
Atelier création	67.61 m2
Atelier montage	67.39 m2
Cafétéria	293.22 m2
cuisine	76.22 m2
Sanitaire femmes	30.60 m2
Sanitaires hommes	33.80 m2

Plan du 2^{ème} étage : niveau +9.18m

	Espaces	Surfaces
Entité « échange et loisir » niveau +9.18m	Hall	141.34
	mezzanine	230.92
	Salle de danse	68.47
	Salle de musique	67.39
	Salle de peinture	67.61
	Salle de théâtre	71.17
	Espace de stockage	53.00
	Salle de jeux	179.59
	Espace de bowling	192.32
	Sanitaires femmes	30.60
	Sanitaires hommes	33.80
	Entité cinéma niveau +7.52m	Hall
Salle de projection 06		450.57
Salle de projection 07		450.57
Salle de projection 08		303.60
Salle de projection 09		267.60

Plan du 3^{ème} étage : niveau +13.77m

Espaces	Surfaces
Hall	141.34 m²
Mezzanine	138.69 m²
Restaurant	402.84 m²
Cuisine	106.72 m²
Chambre froide	40.38 m²
Salle d'attente	17.33 m²
Salle de réunion	57.97 m²
Salle de tirage	25.25 m²
Bureau des fonctionnaires	22.38 m²
Bureau comptable	22.55 m²
Bureau du gérant	22.18 m²
Bureau du directeur	19.80 m²
Bureau du secrétaire	18.84 m²
Salle d'archives	25.54 m²
Salle d'exposition	195.86 m²
Sanitaires femmes	30.60 m²
Sanitaires hommes	33.80 m²

Bibliographie :

Ouvrage :

- Ewa Berzowska, Projet urbain, connaître le contexte de développement durable, collection urbanisme, 2010
- NEUFERT, Ernst. (2011) Les éléments des projets de construction.

Mémoire :

- Mémoire de fin d'études Master 2 ; année 2018 / 2019, option : architecture projet urbain et durabilité
- Mme Mezeghrane Zahoua, les salles de cinéma de la période coloniale ; un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville de Tizi-Ouzou, mémoire présentée en vue de l'obtention du diplôme de magistère en architecture et développement durable.
- Amroun Hayat, Lassoune saliha, le devenir des salles de cinéma en Algérie, mémoire master en architecture

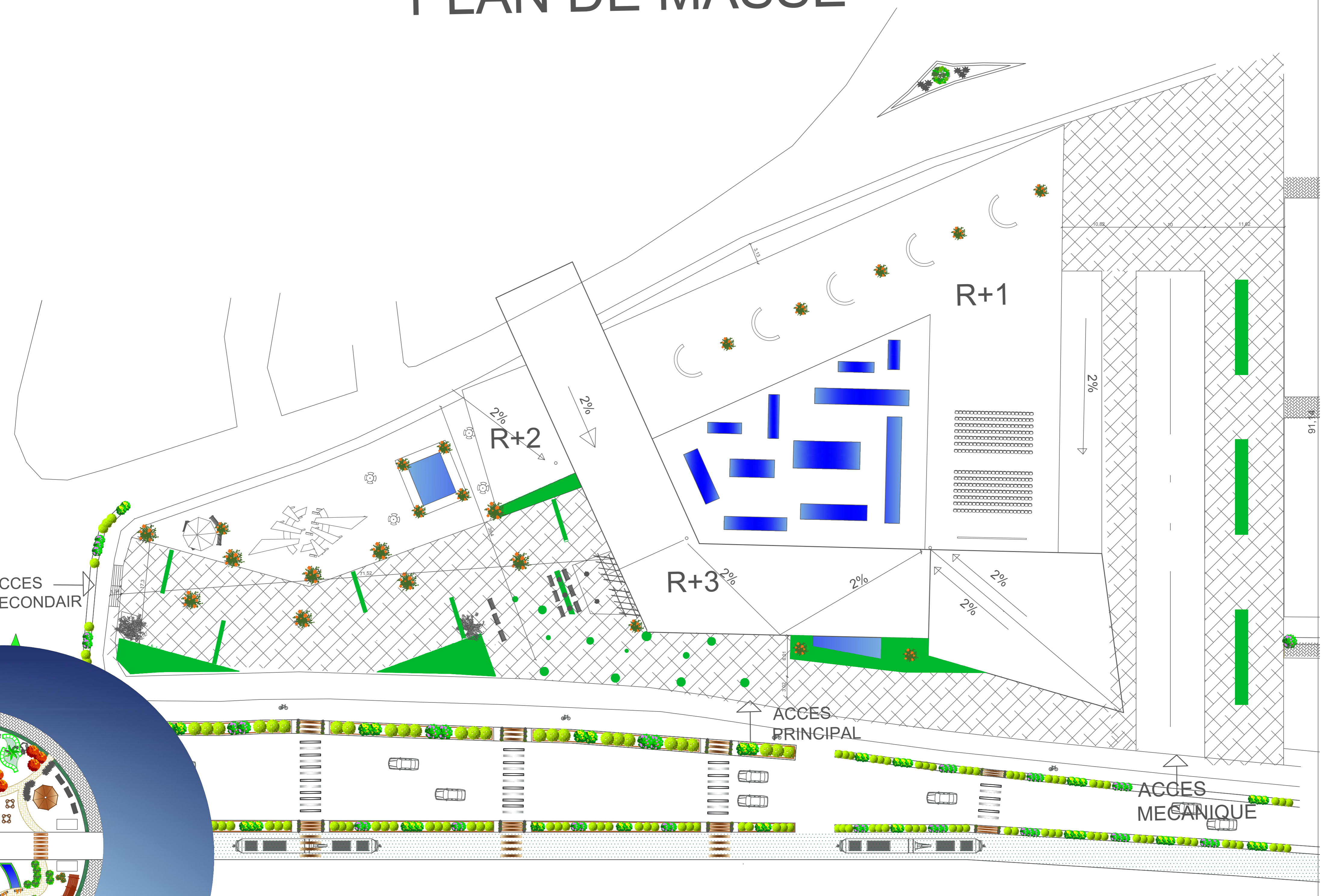
Sites internet :

- <http://www.arcpac.com/features/coop-himmlbau/ufa-cinéma-centre>.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Cinéma/Définition>
- <http://en.wikipedia.org/wiki/cin%C3%A2ndia>
- http://www.academia.edu/17321917/complexe_cin%C3%A9matographique
- <http://www.architecturevived.com/ufa-cinéma-centre-dresden/>
- www.archdaily.com
- www.architravel.com
- www.pinterest.com
- google.maps.com
- www.googleearth.com

ANNEXE 02

Dossier graphique du multiplexe cinématographique

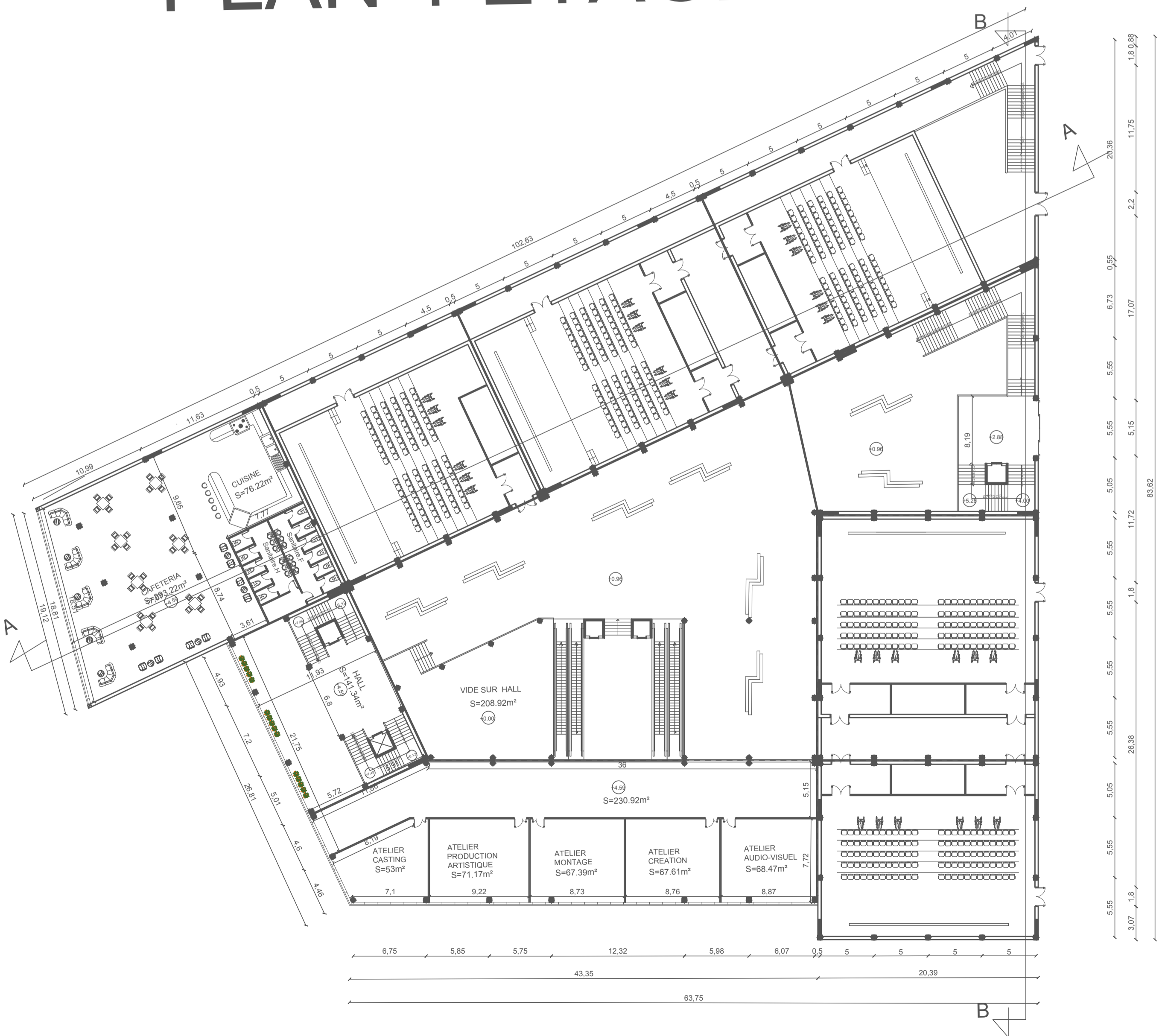
PLAN DE MASSE



PLAN RDC



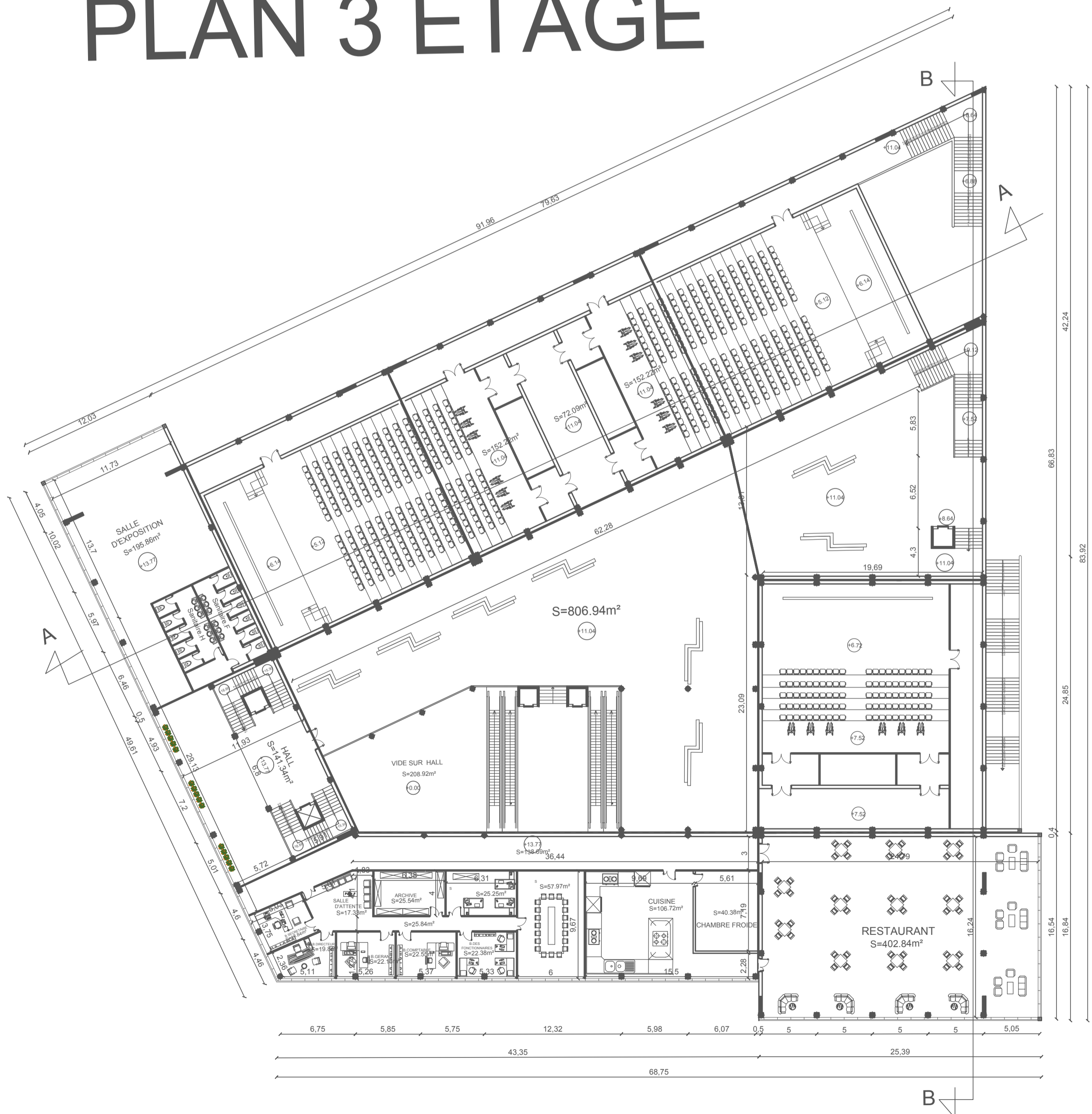
PLAN 1 ETAGE



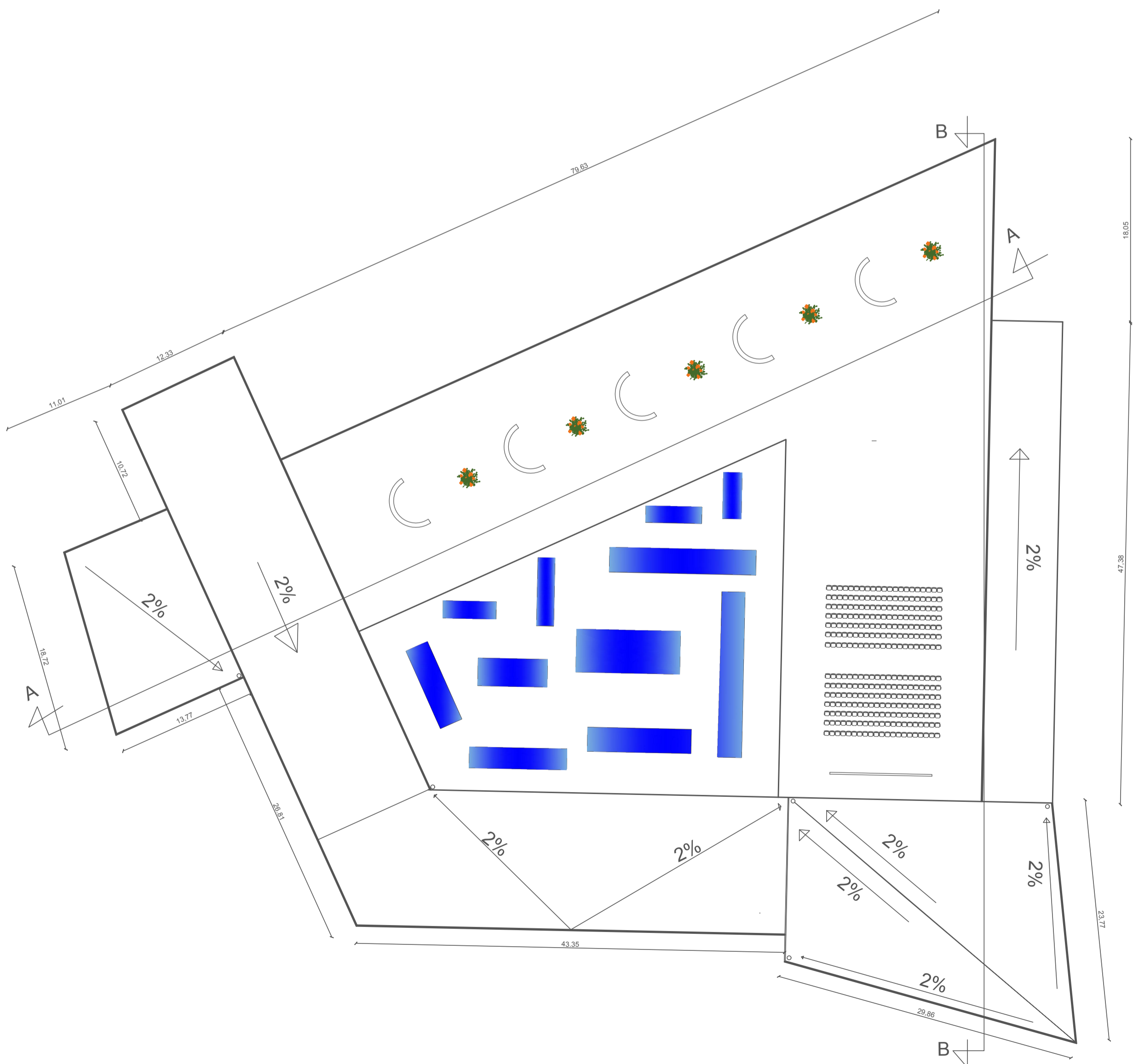
PLAN 2 ETAGE



PLAN 3 ETAGE



PLAN DE TOITURE



ANNEXE 03

Les rendus du multiplexe cinématographique

Vue sur l'escalier de secours



Vue sur la façade nord



Vue sur le parvis



Vue sur la façade sud -ouest



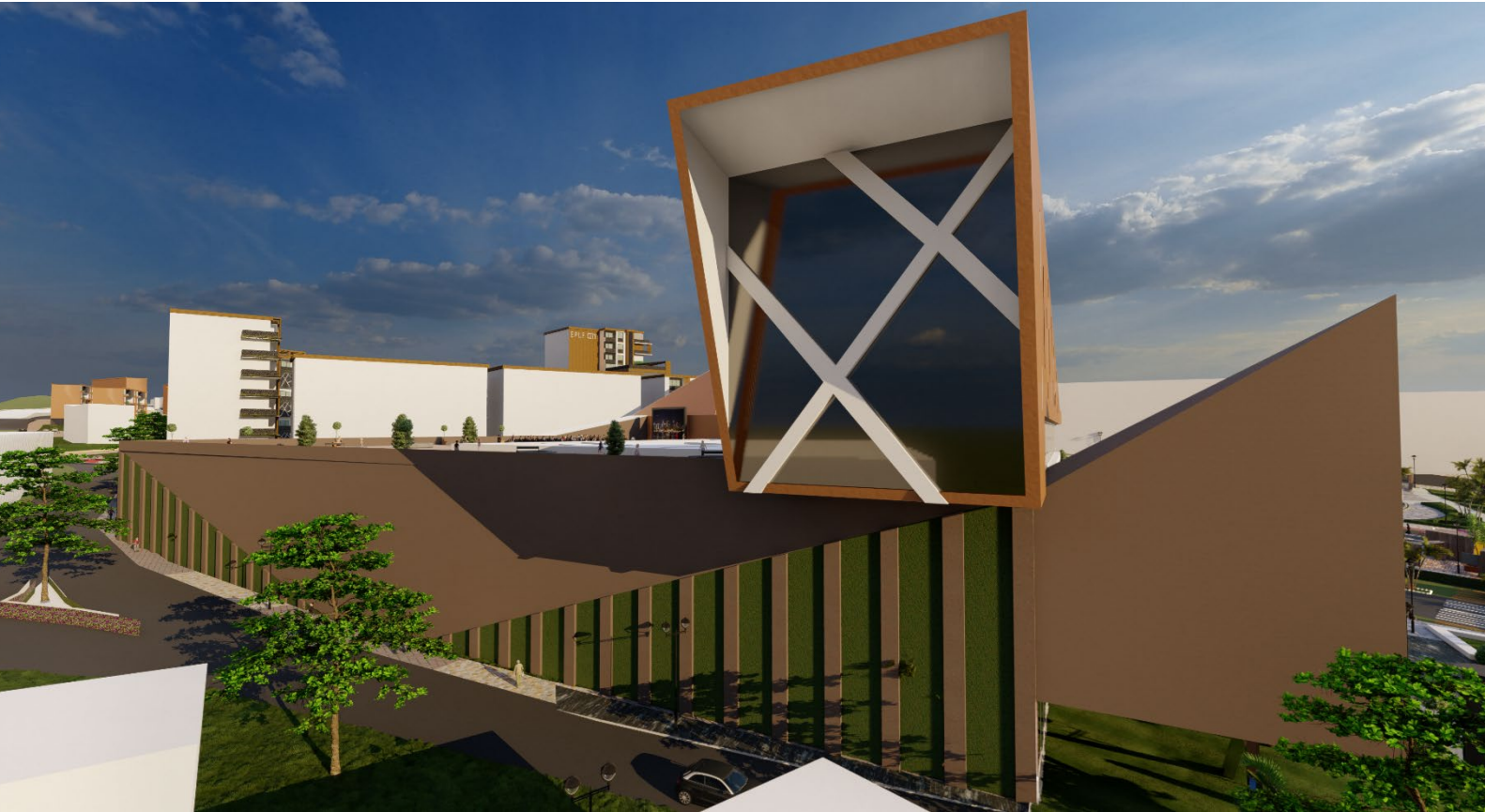
Vue sur l'entrée



Vue sur la façade sud -est



Vue sur la façade nord



Vue sur la façade ouest



Vue sur la caf t ria



Vue sur le hall d'accueil



Vue sur la salle de cinéma

